BIOGRAPHIES DES RELIGIEUSES DES DAMES DE MARIE

Volume 1

Table des matières

Madame Aloyse De Bruycker
Chapitre 1 : p. 2
Chapitre 2 : p. 3
Chapitre 3 : p. 4
Chapitre 4 : p. 5
Chapitre 5 : p. 6
Chapitre 6 : p. 7
Chapitre 7 : p. 8
Chapitre 8 : p. 9
Chapitre 9 : p. 10
Sentiments… p. 11
Résolutions… p. 12
Extraits de la correspondance relative à la mort de Madame Aloyse : p. 13
Notices biographiques sur nos bien-aimées sœurs défuntes : p. 15
Réflexions par Mme Flore, sup. gén. : p. 15
Madame Angélique Broux p. 17
Madame Thérèse Duprez p. 18
Madame Séraphine Darque p. 18
Madame Colette Wouters p. 18
Madame Bathilde Delhaye p. 18
Madame Louise Busschaert p. 19
Madame Raphaëlle Hennion p. 19
Madame Stéphanie De Jaegher p. 19
Madame Léocadie Mullier p. 19
Sœur Christine Coppenolle p. 20
Madame Clotilde Minne p. 20
Madame Flavie Sernaris p. 21
Madame Séraphine Detroch p. 22
Madame Catherine Dal p. 22
Madame Emilie Lecroart p. 23
Madame Colombe Verduyn p. 23
Madame Félicité Van Crombrugghe p. 23
Madame Angèle Claude p. 23
Madame Julie Loix p. 24
Madame Maria De Brandt p. 24
Sœur Albertine Oden p. 25
Madame Marie Charlotte Van Wymelbeke p. 26
Madame Marie Anne De Ponthieux p. 26
Madame Justine Gernaye p. 27
Madame Euphrasie Guillemin p. 27
Madame Adélaïde Dal p. 27
Madame Apolline Delbeque p. 28
Madame Thérèsa Van Ouwenhuysen p. 28
Madame Henriette De Roy p. 28
Madame Félicie Cooreman p. 29
Sœur Albertine Rubens p. 29
Madame Bathilde Loix p. 30
Madame Justine Beyser p. 30
Sœur Véronique Vervecken p. 30
Madame Euphémie Schottey p. 31
Madame Marie Desmettre p. 31
Sœur Clémence Vandenbossche p. 31

Madame Hélène Du Bus p. 31
Madame Ernestine De Coninck p. 32
Madame Kostka Van Crombrugghe p. 32
Madame Caroline Dal p. 35
Madame Eulalie Vandemaele p. 35
Madame Mélanie Botterman p. 36
Sœur Colette Van Boven p. 37
Madame Victoire Reyniers p. 37
Madame Angélique Dickhof p. 38
Sœur Ida De Wechter p. 39
Madame Euphrasie Dassonville p. 39
Sœur Françoise Humaert p. 40
Madame Honorine Van den Hove p. 40
Sœur Sophie Killaert p. 41
Madame Augusta van Romunde p. 42

Madame Aloyse

Chapitre 1er

Sa naissance – sa première éducation – Sa modestie – Son horreur du mensonge – Sa charité pour les pauvres – Sa dévotion à la Sainte Vierge-

Cette enfant de bénédiction vit le jour à Saint Nicolas au pays de Waes en Belgique, le 10 juillet 1815. Elle reçut au baptême le nom de Marie-Sophie, noms qui présageaient qu'elle serait dans la suite une servante distinguée de la Sainte Vierge par la consécration qu'elle ferait à Dieu de tout son être dans un Institut fondé en l'honneur de Marie et une vierge véritablement sage par son mépris pour les amitiés du monde et sa haute estime pour les choses célestes.
Ses parents remarquables par leurs vertus, veillèrent avec ce soin religieux qu'inspire la vraie piété, à l'éducation de leur fille, qui fut le dernier de leurs enfants. Attentive aux moments où sa faible raison commençait à percer les nuages de l'enfance, sa vertueuse mère sut profiter de ces précieux instants pour lui donner les premières leçons de la science des saints et d'abord, elle lui apprit à connaître, aimer l'Auteur de tous biens, à lui offrir par la prière, l'hommage de son cœur, et à tout offrir plutôt que de lui déplaire. Formée à cette école, la jeune enfant craignait jusqu'à l'ombre du mal, surtout en matière de pureté . A l'âge de cinq ans, ayant fait une chute qui lui occasionna un mal de poitrine et le médecin lui ayant fait appliquer un vésicatoire, elle voulut, par un sentiment de pudeur, le panser elle-même. Toujours dans ses petites indispositions, elle trouvait moyen de s'aider pour écarter jusqu'à l'apparence de ce qui pouvait blesser la délicatesse de conscience à cet égard.
Elle avait une si grande horreur du mensonge, que ses lèvres ne furent jamais souillées par la moindre feinte. S'il lui arrivait de briser quelque objet, elle-même allait ingénument en faire l'aveu à sa mère, préférant s'exposer à une réprimande que de lui rien céler. Elle répondait avec réserve aux choses qu'une âme moins timorée aurait affirmées sans scrupule, quand on lui en demandait la raison, c'est disait-elle, que je pourrais n'être pas bien informée et blesser ainsi ou la vérité ou la charité. Cette charité fut encore une vertu qui la caractérisa de bonne heure. On lui remarqua toujours et dès l'âge le plus tendre un grand penchant pour donner aux pauvres. C'était une jouissance pour elle les vendredis, jours où sa mère faisait des aumônes plus abondantes d'en faire la distribution aux indigents, et elle avait une vraie satisfaction à s'entretenir avec eux. Son cœur pieux et compatissant lui prêchait une éloquence au dessus de son âge pour consoler ces malheureux, et les engager à sanctifier leurs souffrances. Si quelquefois un domestique éloignait de la porte les enfants qui imploraient la charité : pourquoi, lui disait-elle, les larmes aux yeux, pourquoi les faites-vous partir ? Ce sont des pauvres, ils ne font rien de mal.
Sophie avait pour ainsi dire, sucé avec le lait maternel, l'amour de la piété et une tendre dévotion envers la Sainte Vierge. Dès sa huitième année, elle se levait de grand matin, pour assister à la Sainte Messe chaque jour, elle se retirait à sa chambre ou dans quelque coin de la maison, pour réciter son chapelet ou quelques autres prières en l'honneur de sa sainte Patronne. Ayant trouvé un petit Traité de Dévotion envers la Sainte Vierge, elle courut rayonnante de joie, le demander à sa mère, qui se fit un plaisir de lui en faire cadeau. Elle conservait avec un soin religieux ce livre chéri pour prier Marie et s'entretenir de ses vertus. Quoique bien jeune, Sophie avait goûté les douceurs que donne à l'âme le commerce intime avec Dieu, et sa ferveur triomphait également du sommeil et de la rigueur des saisons ; elle prolongeait sa prière du soir au point que ses parents furent obligés souvent de la presser de prendre son repos. A mesure que sa raison et ses forces se développaient, un concours heureux des dons de la nature et de la grâce, se manifesta à tel point qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer, et plus d'une fois on entendait dire : Il y a dans cette enfant quelque chose qui surpasse l'ordinaire.
Sa docilité était exemplaire. Si ses frères ou ses sœurs lui témoignaient le désir qu'elle se prêtât à une chose indifférente en elle-même : « Un instant, leur disait-elle avec ingénuité, je vais en demander la permission à Maman. » Jamais on ne vit en elle, ni caprice, ni volonté propre, sa volonté semblait être identifiée avec celle de ses Parents. Ceux-ci prenaient parfois plaisir à

l'éprouver sur ce point en la questionnant sur ce qu'elle préférait de tel ou tel objet de toilette, de tel ou tel jouet, d'aller à la promenade ou de rester chez elle, mais l'enfant n'y répondait qu'après avoir cherché dans la physionomie de ses Parents, si elle n'y découvrait pas ce qui leur était agréable, et alors même, elle s'exprimait avec réserve, étudiant ainsi, si elle avait bien deviné leur désir.
Sachant combien l'émulation contribue à faire travailler les enfants avec facilité et succès, ses Parents lui firent dès l'âge de huit ans fréquenter une bonne école. Ses maîtres ne tardèrent pas prévoir que par son application et sa docilité, cette nouvelle élève ferait des progrès qui la mettraient bientôt au-dessus de ses émules. Cela arriva en effet plus tôt qu'on ne l'avait pensé. En peu de temps, elle devança toutes ses compagnes et mérité d'entrer dans une classe fort au dessus de son âge. La douceur, la complaisance, la charité de Sophie, lui attachèrent bientôt tous les cœurs ; ses jeunes compagnes reconnaissaient en elle une vertu supérieure et soit amitié, soit respect, elles ne se seraient jamais permis de dire ou de faire quelque chose en sa présence, qui put offenser Dieu. S'il arrivait qu'une élève dit un mot qui parût tant soit peu blesser la modestie, le front de Sophie se couvrait d'une modeste rougeur et elle se retirait, les larmes aux yeux.

Chapitre 2

Première communion de Sophie – Son application – Sa douceur – Sa piété filiale – Heureuse influence de sa vertu

Elle n'attendit pas l'année de da première communion pour se préparer à cet acte important de la vie chrétienne ; depuis l'âge de huit ans, jusqu'au jour où pour la première fois, le Divin Jésus entra dans son cœur, tout en Sophie fut un enchaînement d'actes préparatoires. Touché des vertus et des grâces singulières dont le Ciel s'était plû à orner cette enfant, le digne Doyen de St Nicolas, Monsieur Hemelaer, voulut contre son ordinaire l'admettre à la première communion avant l'âge de dix ans. Sa mère prit la liberté de faire remarquer l'extrême jeunesse de sa fille ; mais le vénérable Pasteur, lui répliqua avec l'accent de l'enthousiasme , que la jeune Sophie était la mieux préparée, la plus instruite de toutes les enfants qui se disposaient alors à faire leur première communion. En effet, elle obtint le prix de catéchisme et celui de sagesse. Quoique tout ce que nous avons vu déjà, doive nous faire croire que cette enfant de bénédiction avait conservé dans toute sa blancheur la robe baptismale, et qu'elle n'eut à pleurer aucune faute commise de propos délibéré, les plus vifs sentiments de componction accompagnèrent la confession générale qu'elle fit à cette époque. Aussi l'â me pure et le cœur embrasé de l'amour divin, elle reçut avec une joie inexprimable celui qui depuis longtemps faisait l'objet de ses vœux ardents. Tout son extérieur respirait quelque chose de céleste, tant étaient vifs sa foi, sa reconnaissance et son amour. Dès lors, deux choses absorbèrent presque tout le temps de Sophie : les exercices de piété et l'étude. Son zèle la rendait infatigable au travail : retirée dans sa chambre, souvent elle aurait oublié de prendre sa nourriture si ses parents n'y avaient veillé. Tant de rares qualités dans une enfant de onze ans ne manquèrent pas d'attirer les regards et les louanges de bien des personnes ; plusieurs même ne consultant que la juste estime qu'elles en concevaient, ne mesuraient pas toujours aux règles de la prudence les compliments qu'elles lui adressaient. La modeste enfant souffrait plus en pareilles occasions, que si on lui avait dit des injures et c'en était assez pour qu'une autre fois elle évitât la société de ces personnes. S'il arrivait que sa mère parlât en sa présence de ses progrès et de ses bonnes qualités, elle en ressentait plus de peine et de malaise que d'autres enfants n'en éprouvent ordinairement de joie et de sentiment de suffisance. Elle cherchait alors à relever le mérite de ses compagnes faisant valoir leurs succès avec beaucoup d'adresse et attribuant les siens à quelque cause fortuite. Si on louait sa belle écriture, (elle excellait en calligraphie) elle avait réussi parce que le papier était bon, l'encre pure, elle avait été aidée, etc. Cette grande modestie ne se démentait pas même dans les occasions les plus imprévues, elle était peinte sur toute sa physionomie et donnait à ses grâces naturelles et à ses vertus un je ne sais quoi d'angélique.
D'une humeur douce et charmante, d'une prévenance peu ordinaire, Sophie se faisait estimer et chérir par tous ceux qui l'approchaient. C' était pour ses amies, une fête d'être en sa société, c'était un privilège d'être à ses côtés, c'était une vraie jouissance de l'entendre parler tant sa piété répandait des charmes dans sa conversation. Egalement polie et charitable envers toutes celles qui la recherchaient, elle ne voulait former de liaison particulière avec aucune jeune personne tant elle craignait le partage d'un cœur qu'elle destinait à Dieu seul. Son enfance et son adolescence furent aussi le modèle de ses égales, l'admiration de ses Maîtres et les délices de ses Parents.
Jalouse de sanctifier chacune de ses actions par l'obéissance, Sophie pria sa mère de lui régler ses occupations. Celle-ci fut charmée de ce louable désir, lui en traça le plan et fut édifiée de la ponctualité avec laquelle elle le suivit. Quelquefois, les personnes de la maison furent d'intelligence pour mettre son exactitude à l'épreuve : mais jamais on ne parvenait à lui faire omettre ou différer le moindre de ses devoirs. Elle employait ses moments de loisirs à faire des ouvrages pour les Eglises et pour les pauvres.
Depuis plusieurs années son père était atteint d'une maladie de langueur et ne voulait être servi que par son ange ; c'était ainsi qu'il avait coutume de la nommer. Sa seule présence, disait-il, électrise mon courage, répand la joie dans mon cœur et soulage mes maux. Sophie aussi avait pour ce père souffrant une tendresse vraiment filiale : rester à son chevet, prévenir ses désirs, lui rendre tous les services, même les plus pénibles qu'exigeait son état, épier les moments de lui faire une lecture de piété, telles étaient ses délices.
Toujours elle s'acquittait de ce devoir avec tant de candeur et d'onction, qu'elle ranimait son cher malade, et lui faisait supporter avec une patience remarquable tout ce qu'une maladie longue a d'ennuyeux et de décourageant. Cet ange consolateur n'exerçait

pas seulement sa douce influence sur le chef de sa famille, elle était encore ingénieuse à trouver les moyens de distraire et de consoler sa mère ; ses frères et ses sœurs appréciaient aussi le bonheur de vivre avec elle. « Nous l'aimions beaucoup », nous écrit sa sœur aînée, « et elle le méritait bien, quoi qu'elle fut la plus jeune, sa vertu avait grand ascendant sur nous : s'il arrivait que je différai de m'approcher des sacrements, aux époques où j'avais coutume de le faire, elle m'engageait à ne pas remettre ce grand moyen de salut : elle aplanissait, mais de la meilleure façon, les difficultés que je me forgeais. Ses services pouvaient ils nous être de quelqu'utilité, Sophie volait au devant de nos désirs. S'agissait-il d'arranger quelque chose entre nous ? Jamais nous ne trouvions en elle la moindre opposition de sentiment, dut-elle en ressentir quelque gêne ou quelque privation. »
Ses vertueux Parents appréciant toujours mieux le trésor que Dieu leur avait confié, ne se croyaient pas dignes de le posséder; ils avaient peine à cacher l'admiration, le respect que leur inspirait cette chère enfant ; en elle reposait leur consolation et leur espoir. Oh ! que n'est-il donné à tous les parents d'être aussi heureux !... Que n'est-il donné à tous les enfants de marcher sur ses traces ! Venez, intéressante jeunesse, venez contempler votre modèle ! Ange d'innocence et de piété, élève assidue et docile, fille respectueuse et affectionnée, l'aimable vertu de Sophie la fit aimer de Dieu et des hommes, la rendit heureuse dans son passage ici-bas, et la fait jouir à présent de la félicité éternelle.

Chapitre III

Vocation de Sophie – Lettre à ses parents pour en obtenir la permission de se faire Religieuse –

Prévenue des grâces du Ciel et fidèle à y correspondre, Sophie attira sur elle les regards de l'Epoux des âmes qui ne l'avait ornée et enrichie que pour en faire sa conquête. Ce cœur vierge n'était pas fait pour la créature, et les époux de la terre, n'étaient pas dignes de le posséder. Depuis longtemps, elle priait Dieu de lui faire connaître dans quel état de vie, il voulait qu'elle le servit ; depuis longtemps aussi, elle éprouvait un éloignement prononcé pour le monde, lorsqu'un évènement vint déterminer irrévocablement son attrait. Sa sœur aînée, sur le point de faire son entrée en religion, lui fit part de son projet, et pour modérer sa douleur, elle lui représenta les avantages temporels qui lui en reviendraient. Mais aussi sage que le jeune frère de St Bernard, Sophie sent l'immense disproportion du partage. « Je me soucie fort peu, réplique-t-elle des avantages que vante le monde ! « J'espère que bientôt aussi, j'aurai le bonheur de lui dire un éternel adieu et de me consacrer à Jésus-Christ. » Elle redoubla l'ardeur de ses prières et d'après l'avis de son confesseur, elle s'approcha de la Sainte table deux ou trois fois la semaine, ce qu'elle fit avec une ferveur extraordinaire, toujours dans le but de connaître plus clairement l'adorable volonté de Dieu ».
Sophie assista à la prise d'habit de sa sœur qui se fit à notre Couvent d'Alost. C'est alors que la vie monastique se présenta à son esprit avec tout ce qu'elle a de délicieux et d'attrayant : être séparée du monde, habiter la maison du Seigneur, contempler ses perfections divines, chanter ses louanges, gagner des âmes à Jésus-Christ, jouir de la société de ses épouses, n'avoir avec elles, d'autre intérêt que la gloire de Dieu, d'autre ambition que la perfection religieuse, tout cela ravissait l'esprit, transportait l'âme de Sophie. Ne doutant plus alors que Dieu ne l'appelât dans notre Institut, elle s'en ouvrit à notre très révérend Fondateur, comme il le rapporte lui-même en ces termes : « Ce fut en 1831, au mois d'avril dans notre couvent d'Alost, que je vis pour la première fois Mademoiselle Marie-Sophie de Bruycker. Sa candeur, sa maturité, les bonnes dispositions de son esprit, attirèrent mon attention, et le Seigneur permit que je lui dise ce qui convenait pour l'éclairer sur sa vocation, et lui montrer la voie qui pourrait la conduire à notre Institut. »
Quelques mois plus tard après avoir prudemment disposé ses Parents aux suites de la démarche qu'elle méditait, elle demanda et obtint la permission d'aller passer quelques jours auprès de sa sœur à Alost.. Ses parents s'aperçurent que ses projets s'étendaient à quelque chose de plus qu'à une simple visite, mais soumis de cœur à tout ce que la Providence ordonnerait, ils permirent que leur fille bien-aimée se rendit où ses désirs et les desseins du Ciel l'appelaient. Ils ne s'étaient point trompés, quelque temps après le départ de leur enfant, ils en reçurent une lettre qui leur marquait et son goût pour la vie religieuse et son désir d'être admise dans l'Institut des Dames de Marie. Voici la lettre qu'elle écrivit dans cette occasion.

« Très chers Parents,
Il me serait impossible de vous dépeindre mon grand amour pour la vie religieuse. Elle fait depuis la vêture de ma sœur, l'objet de mes plus ardents désirs, et mon cœur est inondé de joie en songeant que si vous le permettez, je pourrai fixer ma demeure dans cet asile de sainteté et de bonheur. Eh ! pourriez-vous, mes si bons Parents, pourriez-vous me le refuser ? Oh non ! vous m'aimez trop pour mettre obstacle à ce qui seul peut me rendre heureuse ! Vous aimez trop le bon Dieu pour vous opposer à l'exécution de sa sainte volonté. Oui, n'en doutez pas, c'est Dieu qui veut que je me fasse religieuse : il vous était connu que, depuis longtemps je m'occupais de cette importante affaire et vous avez été témoins que plus je demandais les lumières du Ciel, plus je réfléchissais, plus aussi ma vocation se déclarait. Je me sens un attrait prononcé pour l'Institut des Dames de Marie, ne croyez pas cependant, chers Parents, que l'amitié que j'ai pour ma sœur, y soit pour quelque chose : non, je sais qu'il faut des vues plus pures dans une action si sainte ; mais c'est parce que cet Institut est consacré à la Ste Vierge de qui j'ai reçu beaucoup de grâces et que j'ai toujours désiré servir d'une manière spéciale, et parce que tout en travaillant à son propre salut on y travaille à celui de la jeunesse. Croyez, chers Parents, que je n'agis pas sans réflexions : avant de venir ici, j'avais déjà pesé toutes ces choses. Vous ne me refuserez donc pas, j'en suis sûre, ce Oui, qui doit faire mon bonheur. Je sais qu'il en coûtera à votre cœur de le prononcer et à votre main, de me le tracer ; je connais votre extrême sensibilité et c'est pour épargner à votre tendresse les douleurs de notre

séparation, que je ne vous ai pas découvert entièrement mon dessein ; je ne pouvais supporter l'idée de vous faire de la peine, quoique involontairement, mais le bon Dieu sera votre force, votre consolation et votre récompense. Oui, Il récompensera amplement ce sacrifice, qu'Il a d'ailleurs si grand droit d'exiger ; Il vous bénira, vous, et notre famille. Ne différez donc pas, o mes bien aimés Parents, de souscrire aux vœux d'une fille qui vous chérit tendrement et qui veut être à jamais et partout

La plus reconnaissante et la plus affectionnée de vos enfants

Alost, 16 avril 1831 »

Ces bons Parents ne purent résister aux pieux désirs de leur fille et malgré l'amour qu'ils avaient pour cette enfant, dont ils recevaient sans cesse des marques d'une tendresse généreuse, ils acquiescèrent de grand cœur à sa prière et lui permirent de suivre son inclination, conformément à ce qu'il plaisait au Seigneur.
Ainsi donc, tendre Parents, vous allez perdre l'Ange de votre maison, le si digne objet de votre tendresse !... Mais non, heureux Parents, le Dieu de toute bonté, va mettre le comble aux grâces dont Il a prévenu votre chère enfant ! Il va vous en assurer la possession en la soustrayant à la perversité du siècle ! Et vous à l'exemple des heureux parents de Marie, vous allez avoir le bonheur d'offrir cette jeune vierge au Seigneur. Vous allez placer ce précieux dépôt à l'ombre des tabernacles : là uniquement touchée de la gloire de son Dieu, elle va mûrir pour la céleste Patrie, où vous la reverrez, où vous la posséderez à jamais !...

Chapitre IV

Sophie se rend au noviciat – Lettre à ses Parents – La prise d'habit – Lettre de notre R. Fondateur, sur les vertus de cette fervente Novice – Soin qu'elle prend de conserver la paix de l'âme –

La jeune postulante âgée de seize ans et trois mois, quitte sa sœur, et accompagnée de son cousin Monsieur l'Abbé Bermyn partit pour Mouscron afin d'y faire son Noviciat. Son cœur tressaillait de joie en embrassant celles que la religion lui donnait pour sœurs et avec qui désormais, elle allait s'unir pour aimer et servir Dieu. Elle fut prévenue de même par les marques d'une sincère et tendre amitié. Son âme expansive ne peut rendre son bonheur que par de douces larmes, voici comment elle s'exprime à ses Parents :

« Mes chers et bien-aimés Parents,
Ma reconnaissance envers vous ne connaîtra jamais de bornes : non seulement vous avez dit ce Oui qui met le comble à tous mes vœux ; ce Oui, principe des délices que je goûte et que désormais je goûterai dans ce Paradis terrestre ; mais vous l'avez dit avec des sentiments si chrétiens que j'en suis tout édifiée et consolée. Ah ! bien-aimés Parents, chers frères et chères sœurs, remercions ensemble la bonté infinie du Seigneur de la grâce inestimable qu'Il m'accorde de préférence à tant d'autres ! Je sens que mon cœur est trop petit, qu'il ne suffit pas pour lui témoigner mon amour et ma reconnaissance. Je quittai Alost dans une joie toute spirituelle, pour me rendre au Noviciat. Ah ! chers Parents, ici je ne trouve plus de termes pour vous exprimer la félicité dont mon cœur fut inondé en entrant dans ce séjour de paix et de vertu. Madame la Supérieure et toutes ces Dames me reçurent avec une bienveillance que je n'oublierai jamais de ma vie. J'avais cru ne pouvoir rencontrer une communauté aussi édifiante que celle d'Alost et je retrouve ici sa fidèle image. Vous seriez touchés de voir la charité qui règne dans cette maison. Par elle, la naissance, les talents, l'âge, les volontés, les sentiments, tout y est confondu. Elle unit étroitement les membres de cette nombreuse famille et nous fait trouver dans la religion un ciel anticipé !...
Adieu, chers Parents, c'est avec l'amour filial que je vous ai toujours porté, et qui s'accroît de plus en plus que je suis vôtre
Mouscron 5 mai 1831

Six jeunes personnes ne tardèrent pas à se réunir successivement à notre Postulante et quoiqu'elle-même ne fût que depuis huit jours au Couvent, elle les accueillit avec cet empressement, cette douce gaîté, qui ravirent ses nouvelles compagnes. Son cœur ne pouvait contenir sa joie, à l'aspect des grâces que le Seigneur lui préparait dans les exercices du Noviciat. Elle se disposa, selon nos usages, avec ses six compagnes à prendre le voile, par une retraite de plusieurs jours et elle le reçut dans les plus vifs sentiments de joie et de piété le 23 août 1831. Comme elle avait une grande dévotion à Saint Louis de Gonzague, elle demanda et reçut le nom d'Aloyse : « Mon Saint Patron », disait-elle, « n'a vécu que sept ans en religion, il est parvenu à une sainteté éminente ; je veux marcher sur ses traces, j'espère qu'il m'obtiendra la faveur de mourir comme lui à l'âge de 23 ans. »
Pénétrée de l'importance de bien commencer et d'être une sainte novice, si on veut devenir une sainte religieuse, elle se remit entre les mains de sa Maîtresse, avec un abandon et une confiance d'enfant, la conjurant de n'avoir point égard, à sa sensibilité et de ne l'épargner en rien pour la faire avancer dans la vertu. Sa vertu prouva constamment la sincérité de ce désir, elle ne témoignait jamais plus de reconnaissance que quand elle était avertie de quelqu'imperfection.
Durant son Noviciat, rapporte notre très révérend Instituteur, « elle se conduisit avec une sagesse et une maturité, que relevait une candeur admirable. Les heureuses dispositions de son cœur et de son esprit se développèrent avec un rare bonheur. Dans les visites que je fis alors au Couvent de Mouscron, j'en fus si agréablement surpris et si édifié que je ne pus m'empêcher de bénir le Seigneur, des merveilles que sa grâce opérait dans cette âme. Je regardais dès-lors cette novice comme un Ange que le Ciel avait destiné à l'édification et à la consolation des membres de la famille de Marie et de Joseph. Jamais je n'ai éprouvé le moindre

sentiment contraire à cette première opinion que je m'étais formée de ce sujet. Dans mes entretiens avec les Supérieures de l'Institut, j'ai eu depuis longtemps l'habitude d'employer le nom d'Ange pour désigner notre chère Dame Aloyse. »
Persuadée qu'elle avait besoin du calme, pour connaître en tous temps, ce qui se passait en elle et pour discerner la voix des passions de celle de la grâce ; pour percevoir les pièges de l'ennemi et pour entendre les invitations du Divin Epoux, notre chère Novice mit tout en œuvre pour se procurer ce bienfait de Dieu et dès qu'elle l'eut obtenu, elle ne négligea jamais de travailler à le conserver. Voici ce qu'elle écrivit elle-même, après la confession, que selon notre coutume, elle fit avant sa prise d'habit : « Me voyant à présent toute pure, comme au sortir du baptême, ainsi que me l'a dit mon confesseur, je conserverai, par votre grâce, ô mon Dieu, dans toute sa blancheur et dans tout son éclat, la robe d'innocence, que je viens de recouvrer par le sacrement de pénitence. Puisque vous avez bien voulu me donner le baiser de réconciliation et de paix, je veillerai soigneusement sur mon cœur, afin de ne jamais y donner entrée, sous quelque prétexte que ce soit, à l'agitation, au trouble, à la méchanceté, au découragement. Je veux m'appliquer à ne chercher que vous, ô mon Dieu, et à demeurer dans une parfaite indifférence, pour tout ce que vous exigerez de moi par mes Supérieurs. Séparée pour toujours du monde et appelée à devenir l'Epouse d'un Dieu, quelle ne doit pas être ma reconnaissance ; je serais un monstre d'ingratitude, si je ne répondais pas à tant de faveurs !... Mais non, mon Dieu, je veux vous rendre amour pour amour, jusqu'au dernier soupir de ma vie. »

Chapitre V

Détails de la Maîtresse des Novices sur la conduite édifiante de son élève Aloyse – Sa profession –

On peut voir par la lettre suivante adressée à la Supérieure Générale, par la Maîtresse des Novices, avec quelle ferveur, notre Novice passa le temps de son noviciat.
« Ma Révérende Mère Générale,
J'ai appris avec la plus grande joie que vous allez faire écrire la vie vraiment angélique de notre chère Sœur Madame Aloyse. Dieu, m'ayant choisie, quelqu'indigne que j'en fusse, pour donner à cette âme d'élite, les premiers principes de la vie monastique, je vous rapporterai volontiers, ce que tant de fois, je n'ai pu m'empêcher d'admirer. Jamais je n'ai remarqué en elle la moindre altération d'humeur, le plus petit manquement contraire à la charité et à l'obéissance. Elle était si persuadée qu'en obéissant à ses Supérieurs, elle obéissait à Dieu même, qu'elle reposait sur elles la plus entière confiance. Elle leur découvrait les plus secrets replis de son cœur, sans calcul, sans arrière pensée et avec une candeur admirable : un seul mot de leur part suffisait pour dissiper ses doutes. Par exemple, elle s'inquiétait de ne pas faire assez d'austérités. D'autres fois, si ses Sœurs lui avaient dit un mot désagréable, après avoir répondu d'une manière angélique, elle craignait encore, ou de l'avoir provoqué, ou de ne l'avoir pas reçu avec assez de douceur. Mais ce seul mot : soyez tranquille, la rassurait . « Oh ! que je suis contente ! disait-elle ; que je suis à l'aise ! je m'en vais avec un nouveau courage… » Au moindre signe de leur volonté, elle abandonnait tout pour voler où l'obéissance l'appelait. Je pouvais changer ses occupations autant de fois que je le trouvais bon ; je pouvais lui commander les choses les plus difficiles, les plus répugnantes même, sans jamais la prendre au dépourvu, on eut dit que j'arrivais toujours à point nommé, que j'avais deviné ce qui lui était agréable. A l'exemple de son glorieux Patron Saint Louis de Gonzague, elle cherchait les plus bas offices de la maison, et quand il lui était permis d'aider les sœurs converses à laver la vaisselle et à balayer, elle le faisait avec une véritable joie, s'emparant avec avidité de ce qu'il y avait de plus humiliant et de plus onéreux. Elle évitait de parler d'elle-même, cachant avec certaine finesse ce qui pouvait lui attirer des éloges et détournant adroitement la conversation dès qu'il pouvait lui en revenir quelque louange ; au contraire elle exagérait et avouait franchement devant la communauté, ce qui pouvait l'humilier. Elle se plaisait à considérer dans ses sœurs leur titre d'Epouses de Jésus-Christ, elle avait pour chacune d'elles, la plus sincère estime et les aimait de cette sainte affection, qui ne bannit pas le respect.
Les dons intellectuels dont Dieu l'avait favorisée, joints à un travail assidu pour acquérir de nouvelles connaissances et être utile aux jeunes personnes, au bonheur desquelles elle brûlait de sacrifier sa vie et ses talents en firent une Maîtresse accomplie. Toujours, elle était attentive à copier ce qu'elle trouvait de bon dans les autres et à recueillir ce qui pouvait servir à son instruction.
Quels que soient les termes que j'emploie pour caractériser sa douceur, je suis certaine de rester de beaucoup au dessous de ce que je devrais en dire, car cette vertu était son fonds, c'était elle-même. Elle aurait tout souffert plutôt que de permettre qu'elle reçut la moindre altération en elle. Elle avait acquis un tel empire sur son cœur que dans les occasions les plus imprévues, l'ennemi n'avait pas à lui dérober, même un premier mouvement. Son maintien, sa démarche, son ton de voix étaient si religieux et si convenables qu'on peut dire qu'ils étaient réglés d'après ce conseil de l'apôtre : que votre modeste soit connue de tout le monde, parce que Dieu est présent.
Très souvent, elle sollicitait la permission de pratiquer des austérités. Si la prudence ne me permettait pas toujours de satisfaire sa ferveur en ce point elle s'en dédommageait par des actes continuels de mortification et de renoncement intérieurs. On comprend en effet qu'il en faut beaucoup pour pratiquer la vertu et pour remplir fidèlement ses devoirs en tout temps et en toute circonstance comme elle l'a fait.
Souvent après un examen sévère, elle ne trouvait rien dont elle devait s'accuser au tribunal de la pénitence ; alors elle venait avec simplicité me prier de l'examiner. On conçoit que je me trouvais souvent embarrassée et obligée d'entrer dans des explications, que la perfection seule ou l'expérience est capable de comprendre.

Son recueillement avait quelque chose de remarquable ; tout appliquée à faire en union, avec son divin Sauveur, ce que l'obéissance lui ordonnait, elle restait étrangère à ce qui n'était pas de son ressort ; aussi n'éprouvait-elle guère de distractions dans ses exercices de piété. Tant de fidélité à la grâce lui valurent de douces communications avec l'Epoux des âmes. Son cœur et son esprit la portaient par une pente douce et facile, à s'occuper du seul objet de son amour. Un objet en croix, une échelle, un marteau, lui rappelaient avec attendrissement la passion de notre Divin Sauveur. Un arbre chargé de fruits, une plante languissante, lui faisaient faire d'humbles retours sur elle-même. Notre divin Maître, me disait-elle un jour, que nous nous promenions au jardin, m'a placée en si bonne terre, il m'a arrosée de tant de grâces, comme cet arbre je devrais être chargée de vertus et de mérites. Mais hélas ! je ressemble bien plus à cette plante sans vigueur. Une autre fois voyant des ouvriers travailler : que ces hommes auront de mérites, disait-elle, s'ils travaillent pour le Ciel. Mon Dieu, veuillez leur tenir compte de leurs sueurs, s'ils ne vous l'offrent pas, c'est qu'ils l'oublient.
Dans la prière, il lui arrivait souvent de verser de douces larmes de dévotion et d'être tout absorbée en Dieu. Enfin arriva le moment si vivement attendu de sa consécration entière et irrévocable à l'Epoux des Vierges ; je n'essaierai pas de rendre la sainte ardeur, la vive émotion avec lesquelles elle fit cet acte si solennel et si auguste aux yeux de la foi. Ce que le monde regarde comme sacrifice, pour elle n'était que faveur : immoler à mon Dieu, mon cœur, ma volonté et tous les biens de ce monde, par les vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, c'est, disait-elle, échanger des épines contre des roses ; c'est sacrifier des soucis pour recueillir la paix, c'est donner le néant pour avoir le tout ; c'est me consacrer à un ami, à un époux, qui renferme en lui seul, dans un degré infini toutes les beautés, toutes les perfections qui peuvent charmer notre âme ! Oh ! que mon bonheur est donc grand !... Dans l'élan de ma reconnaissance, je ne cesserai de m'écrier avec David : Le Seigneur n'en n'a pas fait autant à toutes les nations ! Que lui rendrai-je pour tous les biens que j'en ai reçus ?... Ce n'était qu'avec attendrissement qu'elle parlait de son bonheur et de son impuissance à témoigner sa reconnaissance au Divin Epoux. Remplie de ces sentiments, nul sacrifice ne lui coûtait ; elle recherchait même avec empressement l'occasion d'en faire.
Ici se borne ma tâche ; toute sa vie, comme vous le savez, ma Révérende Mère Générale, ne fut qu'un enchaînement d'actes de vertus tous plus parfaits les uns que les autres. Puissent dans tous les temps, les membres de notre religieuse famille se former d'après ce modèle accompli que le Ciel, hélas ! nous a trop tôt ravi !... »
Elle avait compris qu'il n'est point de morale plus nécessaire, ni de pratique plus fréquente que le sacrifice de notre volonté propre, à l'adorable volonté de Dieu. Cette soumission continuelle de toutes ses passions procura constamment à Madame Aloyse cette vue claire de ses devoirs et cette faim insatiable de faire la volonté de son céleste Epoux.

Chapitre VI

Son amour pour la sainte Règle – Son zèle pour l'éducation de la jeunesse – Sa gaîté – Conversion de son frère qui se fait trappiste –

Dès avant sa profession, elle fut atteinte d'un mal de tête qui ne la quitta presque pas, jusqu'à sa mort ; il formait un cercle, comme si notre Divin Sauveur eut sans cesse voulu lui rappeler la cruelle couronne d'épines dont les juifs ont ceint son auguste chef. Quoique son mal fut parfois assez violent Mme Aloyse ne s'en plaignait jamais ; elle n'eut pas même employé certains remèdes qui la soulageaient pour quelques instants, si l'obéissance ne lui en avait fait un devoir. Elle unissait constamment cette souffrance à celle de Jésus Christ et elle s'estimait heureuse d'y avoir part quotidienne.
Persuadée que toute la perfection d'une religieuse consiste dans le fidèle accomplissement de sa règle, Madame Aloyse s'y était attachée de toute l'affection de son âme. Rien ne lui tenait tant à cœur que d'en garder les moindres observances ; c'était le contrat qu'elle avait signé le jour de sa sainte Profession ; c'était le contrat fait entr'elle et le Divin Epoux ; ce devait donc être sa boussole et le code de ses moindres actions : aussi non seulement elle la pratiquait à la lettre, mais elle en possédait pleinement l'esprit ; elle aurait aimé de demander la permission de faire une visite extraordinaire au Saint Sacrement , mais la crainte de se singulariser l'arrêta. » Je ne sais, disait-elle, tout ce qui s'éloigne de la voie commune me fait peur ». C'était qu'elle était convaincue que hors de la règle on ne peut qu'errer et que rien n'est plus préjudiciable à une communauté que ce qui tendrait à faire plus ou moins que ce que la Règle prescrit. Ingénieuse à trouver le loisir de faire sur le champ ce qu'on réclamait de son obligeance, elle s'offrait fréquemment pour faire la lecture aux sœurs converses qui dînaient après la communauté, ou bien pour remplacer les Dames surveillantes, près des élèves. Elle le faisait surtout aux jours de fête, parce que alors la récréation offrait plus d'agrément, offrait aussi matière à un plus grand sacrifice. En toute circonstance on eut dit que ce qui coûte à la nature, lui était agréable, tant elle s'y prêtait généreusement et de bonne grâce.
Elle était aussi charitable d'esprit et de cœur, qu'elle l'était d'action ; toujours on la voyait compâter aux maux du prochain, excuser ses faiblesses et jamais on ne l'entendait dire le moindre mal de qui que ce fût.
Non contente de soigner sa propre perfection, Madame Aloyse avait un grand zèle pour le salut de la jeunesse. Elle savait que nul encens n'est plus agréable à Jésus-Christ, que de lui conserver, ou de lui ramener des âmes pour lesquelles il a versé tout son sang. Elle n'ignorait pas les magnifiques récompenses qu'il réserve à ceux qui instruisent les autres dans les voies du salut, aussi regardant cette double mission de se sanctifier et de sauver les autres, comme la plus insigne faveur, elle en remplissait avec joie les devoirs nombreux. La méditation fréquente des travaux, des souffrances et des humiliations du divin Sauveur, alimentait son zèle. Elle aimait à le considérer instruisant ses disciples, attirant à lui les enfants ; sa ferveur s'enflammait au souvenir de ces

paroles : si vous m'aimez, paissez mes brebis, paissez mes agneaux. Elle était ingénieuse à porter ses élèves à la piété, à leur faire aimer le devoir. Elle savait que la sagesse ne peut se montrer aux enfants qu'avec un visage riant. A l'exemple de Jésus-Christ, dont l'Esprit-Saint nous apprend que le commerce n'a point d'amertume, Madame Aloyse avait toujours le caractère facile, égal, généreux, l'air gai et serein, les manières nobles et modestes. Sa piété simple et naturelle, pleine de sentiment, lui gagnait le cœur de ses élèves et les attachait au joug de Jésus Christ. Une tendre sollicitude l'associait à tous leurs intérêts. Jamais elle ne commençait sa classe sans la recommander aux Saints Anges. Par certains expédients que le zèle ne manque pas de fournir, elle avait l'art d'écarter, ce que l'étude a d'ennuyeux. Elle encourageait ses élèves si bien, que rarement elle dut recourir aux réprimandes, et alors même, elle les entremêlait de tant de bonté, qu'elles excitaient à la fois le repentir et la reconnaissance, sans jamais provoquer le murmure.
Sa dévotion pour la Sainte Vierge s'accrut encore après sa profession ; la pensée qu'elle était membre d'une famille dont Marie était la souveraine et la mère la faisait tressaillir de joie et lui donnait la confiance la plus filiale. Dans tous ses besoins, elle recourait à Jésus par Marie et Joseph, ses augustes patrons ; son âme s'épanchait habituellement et avec délices devant eux : « Oh ! que nous sommes heureuses », répétait-elle souvent « que nous sommes privilégiées ! Nous avons Jésus pour Epoux ! Marie pour Mère et Saint Joseph pour Père !... »
Elle animait les récréations de cette gaîté douce et modeste qui délasse l'esprit, réjouit l'âme et porte à la vertu. Sa gaîté était plutôt continuelle qu'extrême. Elle possédait l'art délicat d'amuser sans blesser personne.
Lorsqu'on lui adressait des louanges, elle s'humiliait et disait : « Voilà encore une personne qui a pitié de ma faiblesse ». Elle demandait fréquemment à ses consœurs de vouloir l'avertir de ses défauts et témoignait une sincère reconnaissance chaque fois que pour satisfaire son humilité on lui faisait quelque remarque.
Sa sœur puinée qu'elle avait toujours particulièrement aimée vint se consacrer à Dieu dans notre Institut. L'égale affection qu'elle avait pour toutes ses sœurs, faisait qu'on ne pouvait discerner celle qui l'était selon la nature. Cette sœur encore Novice, lui dit un jour qu'elle s'inquiétait de n'avoir pas, depuis longtemps reçu des nouvelles de ses Parents. « Oh ! cela n'est rien » répondit-elle et s'éloigna. Ce détachement ne se démentit en aucune circonstance, comme on le verra dans sa dernière maladie.
Le souvenir de ses vertus exerçait une influence si heureuse et si puissante sur les personnes qui l'avaient connue, qu'il aida plus d'une fois à ramener dans la voie du salut, ceux qui avaient eu le malheur de s'en écarter.
Un de ses frères affligeait ses vertueux parents par son inconduite. Au sein de sa solitude, Madame Aloyse adressait au Ciel, les prières les plus ferventes pour qu'il remit dans la bonne voie ce frère égaré : ses vœux furent exaucés, non seulement , il se convertit, mais par une grâce spontanée et qui jeta toute la ville dans l'étonnement, il se fit Trappiste. Malgré son désir d'expier par la pénitence ses égarements passés, ce nouveau genre de vie si opposé à celui qu'il avait mené jusqu'alors, lui parut si dur, qu'il crut ne pouvoir le supporter et il tomba dans l'abattement le plus complet. Il écrivit à Madame Aloyse pour lui communiquer la résolution qu'il avait prise de rentrer dans le siècle et comme il ne doutait pas que ce fut à ses prières qu'il dût sa conversion, il s'y recommanda de nouveau. La Révérende Mère conseilla à Madame Aloyse d'écrire à son frère ; elle le fit d'une manière si persuasive et si consolante qu'il reprit courage et s'adonna avec un nouveau zèle aux austérités de sa Règle. La seule pensée de sa jeune sœur l'aidait à vaincre les difficultés et donnait à sa volonté, toute l'énergie dont il avait besoin. D'après le témoignage de ses Supérieurs, il devint un excellent Trappiste et le modèle de ses frères.

Chapitre VII

Dame Aloyse est secrétaire de l'Institut – Elle désire ajouter un quatrième vœu, à ses vœux de religion –

Quoique Madame Aloyse fut fort jeune, ses vertus et ses talents la firent élever à la fonction de Secrétaire de l'Institut. Cette promotion fit beaucoup souffrir son humilité, néanmoins elle se soumit aveuglément à la décision de sa Supérieure, bien convaincue que Dieu ne lui refuserait pas les grâces nécessaires pour remplir l'importante charge qu'Il venait de lui imposer. Elle n'espérait pas en vain ; le Seigneur lui communiqua des lumières, qui la rendirent utile dans le conseil de la Supérieure générale. Elle tint les livres et les écrits de l'Institut avec un ordre et une perfection admirables. Dans les visites qu'elle fit aux couvents avec la révérende Mère générale elle édifia les religieuses au plus haut point ; sa conduite en effet fut pour toutes une Règle vivante ; son attachement à l'Institut se prouvait par un zèle et un dévouement constants à ses intérêts. Comme elle était chargée de copier la Sainte Règle, il lui arrivait souvent de s'écrier : Qu'elle est belle ! Qu'elle est parfaite ! Puis elle la baisait avec transport et vénération.
Pressée toujours d'un désir plus vif de sa perfection, elle demanda à notre révérend Fondateur, la permission d'émettre un quatrième vœu qui l'obligeât à faire toujours ce qu'elle croirait de plus parfait et de plus agréable à Dieu.
Voici ce que nous extrayons de trois de ses lettres :
« Maintenant, mon très révérend Père, j'ai à vous soumettre une chose de la plus grande importance. Il y a quelques mois, j'ai lu dans le vie de Sainte Thérèse qu'elle s'était engagée par vœu à faire toujours ce qu'elle croirait de plus parfait. Depuis ce temps là, j'ai le plus vif désir de faire le même vœu. Je sais que ma vie est bien différente de celle de cette Sainte, mais il me semble entendre au fond de mon cœur, le doux Jésus me dire, qu'Il m'aidera à l'accomplir et que je n'ai rien à craindre : Oui, mon révérend Père, mon âme se réjouit en pensant qu'elle sera unie à son Epoux par des liens plus étroits encore. La nature s'effraie bien quelquefois et voudrait me faire croire que je perdrai la paix en faisant ce vœu, parce que je serai souvent dans le doute pour

savoir ce qui sera le plus agréable à Dieu ; mais de nouveau, je sens Jésus me répondre que je n'aurai qu'à obéir, que ce vœu m'aidera à ne laisser passer aucune grâce sans en profiter. A présent que je vous ai fait connaître les sentiments de mon cœur, mon révérend Père, je laisse tout à votre décision et je suis même dans l'indifférence sur ce que vous déciderez. Je goûte une grande tranquillité d'âme et quoique j'en sois indigne, mon doux Sauveur me favorise bien souvent de ses divines consolations. »
Un peu plus tard :
« Je viens vous témoigner toute ma reconnaissance pour les prières que vous adressez au Seigneur par rapport au vœu dont je vous ai parlé ; je joins les miennes aux vôtres. Je pense quelquefois que je ne comprends pas assez la grandeur des obligations de ce vœu, puisque depuis que je vous en ai parlé, je m'abandonne paisiblement à votre décision. Comme vous me le recommandez, je travaille à faire tout au plus parfait. Ah ! mon révérend Père, puis-je être toujours fidèle à la grâce ! Je sens depuis quelque temps surtout que le bon Dieu m'en fait d'extraordinaires : son divin amour s'enflamme dans mon cœur ; aujourd'hui encore pendant la méditation et la communion, je versai des larmes abondantes, en considérant toutes ces bontés pour moi. »
Une autre fois :
« Passons à ce dont je vous ai parlé dans mes lettres précédentes. Puisse le Divin Epoux m'inspirer ce que je dois vous dire ! Je sens toujours le même désir de faire ce vœu, si vous me le permettez ; je n'éprouve pas de crainte pour le faire. Je jouis toujours d'une grande paix. Le démon vient quelquefois faire un peu de bruit par des pensées d'amour propre, mais j'appelle Jésus à mon secours et le trouble ne pénètre pas jusqu'à mon âme . J'ai beaucoup de dévotion à la Sainte Vierge et j'espère obtenir par l'intercession de cette bonne Mère, tout ce que je demanderai à mon Divin Epoux, qui continue à me faire goûter de plus en plus combien son joug est doux. »
Notre révérend Fondateur ne crut pas prudent de lui permettre de faire ce vœu, craignant que par l'extrême délicatesse de sa conscience, elle ne perdit le calme précieux qu'elle avait goûté jusqu'alors. Madame Aloyse se soumit humblement à cette décision, mais elle continua par une grande fidélité à tous ses devoirs à tendre à une grande perfection.

Chapitre VIII

Dame Aloyse devient Supérieure et établit un nouveau couvent – Elle donne les détails de cette fondation à notre très révérend Fondateur –

Le six Octobre 1837, elle fut nommée Supérieure et envoyée avec quelques religieuses à Bruxelles, pour y commencer un Couvent sous le patronage des Sts Anges. La nouvelle responsabilité que cette charge lui assumait l'ébranla un peu et lui fit verser quelques larmes involontaires, mais s'exhortant au même instant : « Que fais-je, allons du courage, Dieu m'aidera, puisque j'agirai par obéissance. In nomine Domine, sous la protection de Marie et de Joseph, je pars ; priez beaucoup pour moi. » Et elle prit courageusement congé de ses sœurs, quoiqu'elle ne se dissimulât pas les difficultés inséparables d'une nouvelle fondation. Dieu fit voir par les bénédictions qu'Il répandit sur cette maison confiée à notre jeune Supérieure, combien l'abandon total de sa volonté lui est agréable. En peu de temps ce nouvel établissement fut dans un état prospère ; l'ordre, la régularité la plus parfaite y régnaient. Tout y respirait une fidélité inséparable d'une communauté fervente. Voici quelques détails qu'on donne Madame Aloyse :
« Mon très révérend Père,
Malgré notre empressement à préparer tout d'abord la demeure du Divin Maître, il nous a été impossible d'y mettre moins de huit jours, de sorte que durant ce temps, nous avons été privées du Saint Sacrement.
Que ces jours nous ont paru longs ! Toutes nous sentions vivement la privation de ce grand bonheur et la vérité de ces paroles du cantique :
Sans Jésus rien ne peut plaire,
Tout est dur, tout est amer…
Avec lui tout est délices,
Tout est source de douceurs,
Tout est avant-goût, prémices,
Du séjour de son bonheur.
Oui, vivre avec Jésus, habiter sa sainte maison, c'est un véritable paradis sur la terre. Hier, pour la première fois, on nous a dit la Sainte Messe, dans notre Couvent. Profondément touchées de la bonté de Dieu, qui veut bien résider ici pour l'amour de six de ses épouses, nous en faisons le sujet habituel de nos entretiens et nous lui promettons de l'aimer et de lui faire notre cour, avec d'autant plus de ferveur que nous sommes moins nombreuses.
L'ostensoir, les reliques, les tableaux et les autres précieux cadeaux que votre générosité a dédiés à notre chapelle et à notre bibliothèque sont arrivés en bon état. Chaque jour, très révérend Père, vous ajoutez à la dette de reconnaissance que je vous ai déjà. Jamais je ne pourrai m'acquitter envers vous ; mais dans l'impuissance où je suis de payer de retour vos infinies bontés, je m'adresse à mon tout aimable et divin Epoux ; il est si riche et si généreux ! Il voudra bien se charger de mes dettes. Oui, Il exaucera, j'espère, les vœux que je lui adresse si souvent pour le bonheur du plus digne, du meilleur des Pères et Il me donnera les grâces dont j'ai besoin pour accomplir, pendant toute ma vie, ce qu'il désire de moi.

Notre petite communauté va bien. Les tentations que notre chère Dame x éprouve proviennent en grande partie je crois, de la crainte qu'elle en a. Je tâcherai de faire tout ce qui est en moi pour lui procurer la paix et pour lui faire envisager le bon Dieu comme le plus tendre des Pères. C'est chose assez curieuse de voir notre petit ménage ; une quantité de meubles même nécessaires nous manquent, mais nous nous tirons gaîment d'affaire le mieux que nous pouvons et sommes heureuses de ressentir les effets de la sainte pauvreté.
Le caractère de nos jeunes Bruxelloises est bon ; elles sont aimables et polies. Quoique toutes de bonnes familles, elles sont peu avancées dans les sciences surtout dans celle de la religion. Nous leur apprendrons à connaître, à aimer et à servir notre Dieu, si bon et si aimable. Déjà nous remarquons qu'elles prient mieux, qu'elles entendent avec plaisir les instructions religieuses.
Messieurs les ecclésiastiques nous sont fort dévoués ; ils nous assurent que nous ferons beaucoup de bien à Bruxelles, vu la présence de maisons d'éducation religieuse. Ils disent de vous, très révérend Père, des choses si flatteuses que je craindrais de blesser votre modestie en vous les rapportant. Pour ce qui me concerne, je goûte toujours mieux, combien il est doux d'appartenir à Jésus ; combien est aimable le joug de ce tendre Epoux. Ah ! que n'ai-je les cœurs de tous les hommes pour l'aimer, pour lui témoigner ma vive reconnaissance et pour lui redire mon regret de lui avoir été si souvent infidèle !

Chapitre IX

Sa dernière maladie – Sa résignation – Son détachement – Son agonie – Portrait de Madame Aloyse –

Les religieuses heureuses de vivre sous une Supérieure si pleine de vertu et de sagesse faisaient des vœux pour que le Ciel la leur conservât longtemps. Un riant avenir paraissait être réservé à cet établissement, lorsque la Providence vint les soumettre à une rude épreuve par la perte sensible et prématurée de cette excellente Dame Aloyse. Le 28 Décembre, elle sentit les premières atteintes du mal qui la conduisit au tombeau. Ce ne fut pendant les quinze premiers jours qu'un rhume, qui au sentiment du médecin n'offrait aucun danger ; cependant ayant un pressentiment de sa fin prochaine, elle demanda à se confesser. Le confesseur la voyant accablée et jugeant qu'il n'y avait pas urgence lui dit de se reposer, qu'il reviendrait le lendemain. Cependant des symptômes alarmants s'étant déclarés inopinément, on fut obligé, le soir-même, d'appeler le confesseur. Il confessa notre chère malade, et le lendemain il lui administra les sacrements des mourants. Elle passa dans de continuels élans de piété la nuit suivante. « O Jésus » s'écriait-elle, « ne tardez pas, je ne puis plus vivre sans vous ; mon âme se consume en désirs… Que la nuit est longue !... » Sans cesse elle demandait l'heure et redoublait l'ardeur de ses soupirs. Enfin le moment si vivement désiré arriva. La communauté se réunit auprès de son lit ; après les touchantes cérémonies usitées en pareille circonstance dans notre Institut, notre chère malade réunit toutes ses forces pour adresser des paroles d'encouragement et d'édification, à ses chères filles qui fondaient en larmes. Puis elle reçut dans les plus admirables sentiments de religion son Dieu et son tout, pour lequel elle n'avait cessé de vivre et dans les bras duquel, elle allait bientôt mourir.
La révérende Mère générale ayant appris le danger où se trouvait notre Ange Aloyse et ne pouvant se rendre à Bruxelles, lui envoya Madame Olympiade sa Vicaire et Supérieure du Couvent d'Alost., qui ne la quitta plus ; elle recueillit religieusement et nous transmit les détails suivants : « Lorsque j'entrai dans la chambre de notre chère malade, elle me dit avec l'accent de la joie la plus vive : quelle belle cérémonie a eu lieu ce matin ! J'ai reçu mon divin Sauveur en viatique ; on m'a administré le sacrement de l'Extrême Onction et donné l'absolution générale. Comme c'est touchant ! » Et baisant son Crucifix avec effusion : « O mon Dieu, que vous êtes bon ! Que je vous aime ! » Je l'engageai à ne point tant parler, à prendre du repos : « Oh laissez-moi, je vous en prie, parler de mon divin Epoux, cela ne me fatigue pas, au contraire, cela me soulage. » Néanmoins, la fièvre devint violente et la jeta dans un délire presque continuel. Dans ses moments lucides, elle me disait : « Oh, ma révérende Mère, parlez-moi du bon Jésus, je suis accablée ! » A peine avais-je dit quelques mots que ses forces semblaient se ranimer, son cœur s'enflammait et de douces larmes coulaient de ses yeux. Le confesseur et les médecins recommandaient de la ménager sur ce point, persuadés que de si vives émotions devaient la fatiguer et épuiser le peu de forces qui lui restait. Dans son délire, elle conversait constamment avec le Ciel, répétait ses actes, l'Ave Maria, se consacrait au Cœur de Jésus, faisait des signes de croix.
D'autres fois, elle exhortait les élèves à la piété avec une onction qui nous attendrissait jusqu'aux larmes. Une nuit, elle avait la fièvre et le délire plus forts que jamais, elle était si agitée qu'il fallait la tenir dans son lit ; tout à coup, elle se calme, lève les regards au Ciel et dit en cherchant à se dessiller les yeux : « Mais, ma bonne Mère, vous me dites que c'est si beau, je ne vois rien, j'ai quelque chose devant les yeux ! » Puis elle s'écria en tendant les bras : « O beau Paradis, beau Paradis ! Que je serai bien en Paradis ! »
Quoique sa maladie fut très douloureuse, on ne l'entendit jamais faire la moindre plainte. Je lui demandai si elle souffrait beaucoup ? « Oh oui, mais ce n'est rien en comparaison de ce que Notre Seigneur a souffert ; je voudrais souffrir davantage. »
Vous souffrez pour lui, n'est-ce pas, ma chère sœur ? – Oui, oui, ma révérende Mère, je crois bien que c'est pour Lui ! Puis elle pressait de nouveau son crucifix sur son cœur. La maladie lui donnait un tel dégoût pout tout médicament et toute boisson qu'elle serrait les dents pour ne rien avaler. Quand je l'engageais à en prendre par obéissance, elle croisait les mains sur la poitrine et répétait : « Oh oui, par obéissance ! » D'autres fois, elle s'exhortait elle-même en disant : « en l'honneur de la passion de Notre Seigneur, du sacré Cœur de Marie, de St Joseph ! » Voyant que ses consœurs pleuraient : « Oh ! leur dit-elle, il faut avoir plus de courage ; le divin Epoux nous aime, il n'arrivera que ce qu'Il lui plaira ». Son détachement, comme nous l'avons dit, avait quelque chose d'admirable : elle me demandait si j'avais donné connaissance de son état à notre très révérend Fondateur ? Oui, lui

répondis-je. Je voudrais bien le voir encore une fois ; mais non, tout comme Dieu veut, je ne désire rien. Cependant notre révérend Fondateur vint lui faire une visite. Plus touchée de la peine qu'il éprouvait, que de ses propres maux, notre chère malade lui dit : « Mon révérend Père, je guérirai bien encore – comme le bon Dieu veut n'est-ce pas mon enfant. Alors voyant qu'elle ne devait pas dissimuler son désir de mourir : Oh oui, certainement, comme le bon Dieu veut !... Si vous vouliez me permettre encore une fois de communier ! Si je pouvais encore recevoir mon divin Epoux ! Cette faveur lui fut accordée. Le démon jaloux de son bonheur essaya de la troubler, lui faisant croire que la paix qu'elle avait goûtée pendant sa vie ne venait pas de Dieu ; elle en fit part à notre très révérend Père. Dans ce moment suprême encore, elle fit preuve de sa grande docilité, car un mot suffit pour lui rendre le calme. Trop ému et craignant de la fatiguer, notre révérend Père partit sans la revoir ; elle demanda s'il était encore au Couvent, et sur ma réponse négative : « C'est bien » et elle ne s'occupa plus que du Ciel.
Le 21 Février 1838, vers onze heures du matin, elle entra en agonie et recouvra une grande présence d'esprit jusqu'à sa fin. La communauté ne la quitta plus ; la Dame Vicaire récita les prières des agonisants et beaucoup d'autres prières que Madame Aloyse affectionnait particulièrement; pendant tout ce temps notre chère malade témoignait de la ferveur de ses sentiments, en s'efforçant de répéter quelques mots et fixant amoureusement ses regards sur son Crucifix et sur les statues de la Ste Vierge et de St Joseph qu'on avait placées au pied de son lit. Elle était mourante que je lui demandais encore si elle prierait beaucoup pour notre Institut ; elle sourit en faisant plusieurs signes d'adhésion.
Chaque fois que je prononçais les saints noms de Jésus et de Marie, on eut dit qu'on l'électrisait ; ce fut en prononçant ces saints noms qu'elle s'endormit paisiblement dans le Seigneur, à quatre heures de l'après dîner ; âgée de 23 ans et deux mois.
Elle avait, comme nous l'avons vu, désiré mourir à l'âge de Saint Louis de Gonzague ; le Ciel exauça ce vœu ; à l'imitation de son saint Patron, elle fournit en peu d'années la carrière des parfaits.
Selon notre coutume, elle fut exposée à la piété des fidèles ; quoiqu'elle n'eut habité Bruxelles que cinq mois, le bruit de ses vertus s'était tellement répandu, qu'on venait de toutes parts, la voir avec un religieux empressement et qu'on sollicitait quelque petit objet qui eut été à son usage. On éprouvait auprès de cette jeune vierge quelque chose de consolant ; on se plaisait à considérer cette physionomie qui portait encore l'empreinte du sourire et des belles vertus qui avaient orné son âme. On peut dire de cette parfaite religieuse comme de St François de Sales dont elle avait copié les aimables vertus qu'elle eut la gloire d'être aimée de Dieu et des hommes. Pendant sa maladie , chacun faisait des vœux pour son rétablissement ; on venait même de chez des personnes qui nous étaient inconnues, s'informer de sa santé. A la nouvelle de sa mort, les élèves furent inconsolables, les parents mêlèrent leurs larmes à celles de leurs enfants. « Quelle perte, » disaient-ils, « pour Bruxelles et pour la jeunesse ! C'était une supérieure unique et telle que nous n'en aurons plus.» En effet, les dons de la nature et ceux de la grâce en faisaient une personne accomplie.
Elle était d'une taille svelte, bien proportionnée et assez grande. Sa physionomie était agréable, un doux sourire l'animait toujours ; On y lisait ce calme, cette heureuse paix que procure la victoire sur les passions et leur soumission au devoir. Ses yeux étaient bleus vifs et spirituels ; ils reflétaient le bonheur de son âme pure et innocente, et son regard candide exprimait je ne sais quoi de satisfait et de facile qui met tout le monde à l'aise autour d'elle. Tout son air respirait cette douceur, cette suavité que donne le commerce assidu avec Jésus Christ le plus doux et le plus humble des enfants des hommes. En un mot l'extérieur de cette jeune religieuse annonçait si naturellement la félicité dont elle jouissait dans son état qu'il était impossible en la voyant de n'en être point convaincu et que l'on admirait et louait Dieu des faveurs si sensibles qu'Il donne même dès cette vie à ses fidèles servantes, à ses épouses généreuses.

Sentiments et résolutions de Mme Aloyse avant sa Profession

Dans quelques jours, je vais avoir le bonheur de faire ma sainte Profession ! O Jésus, vous êtes mon principe, vous êtes ma fin et mon souverain bien et vous voulez encore devenir mon Epoux ! Faites donc que toutes me actions vous soient irrévocablement consacrées ; faites que je ne respire plus que pour votre amour. Je veux travailler avec un zèle nouveau à ma perfection. Je ne perdrai pas de vue que pour être l'Epouse de Jésus Christ et mériter la couronne éternelle, il faut toujours se faire violence et chaque jour faire des progrès. Vous marchez en avant, o mon Divin Maître ! Je dois vous suivre et bien prendre garde de vous perdre de vue. Chaque fois que je vous invoquerai, vous m'assisterez, vous me donnerez la main, partout où la route sera un peu difficile et bientôt j'irai me reposer en vous pour toujours.
Je prends le ferme propos de bien observer les saints vœux que je vais prononcer. Je mettrai mes délices à méditer votre sainte pauvreté et à l'imiter aussi parfaitement que je le pourrai ; vous conservant toujours mon cœur libre de tout attachement et le réjouissant si j'éprouve quelque privation. Je me considérerai, comme un véritable pauvre ; je recevrai ma nourriture et mon vêtement avec gratitude, comme une aumône, que je ne mérite pas. Je soignerai ce qui est à mon usage et je ne disposerai pas de la plus petite chose sans permission.
J'observerai mon vœu d'obéissance par une soumission aveugle envers mes Supérieures, me persuadant bien qu'elles tiennent votre place, o mon Dieu, et que vous me parlez par leur bouche. Je ne me contenterai pas de faire ponctuellement, tout ce qu'elles m'ordonnent, mais j'étudierai leurs désirs afin de m'y conformer. Je leur ouvrirai mon cœur, avec simplicité et m'en référerai à elles, comme à vous-même. Disposez donc de moi, o mon Jésus, pour tout ce que vous voulez ; je veux constamment mourir à ma volonté pour suivre fidèlement la vôtre. Je demanderai des permissions pour les moindres choses afin d'avoir toujours le mérite de l'obéissance.

A l'imitation de St Louis de Gonzague, j'imiterai le plus possible la pureté des anges ; je pratiquerai cette belle vertu par une vigilance continuelle sur mes sens. Je la demanderai à Dieu par l'intercession de la reine des Vierges. Je tâcherai d'exprimer dans ma personne cette candide gravité et cette paix qui conviennent aux Epouses de Jésus Christ.
Après ma perfection propre, je n'aurai rien tant à cœur que le salut de la jeunesse ; je m'appliquerai (à acquérir avec zèle) les qualités et le savoir qui font une bonne Maîtresse. Je formerai avec une sollicitude constante, selon le vœu de la Religion et de l'Institut, les élèves qui me sont confiées. Je tâcherai de les porter à la vertu, plus par mes exemples que par mes paroles ; je les recommanderai fréquemment à mon Divin Epoux, à nos Saints Patrons et à leur Ange gardien.

Résolutions de Madame Aloyse lorsqu'elle était Secrétaire et Supérieure

Lorsque je serai dans la peine ou dans l'embarras, j'aurai recours au Divin Epoux ; j'examinerai avec calme devant lui de quelle manière je dois agir ; si la chose ne réussit pas comme je l'aurais souhaité, je me résignerai à son adorable volonté.
Je ne m'inquiéterai jamais de ce que l'on pourra dire ou penser de moi, je n'aurai aucun respect humain. Plaire à mon Divin Epoux sera ma seule ambition.
Si on me loue, je rentrerai à l'instant en moi-même et je reconnaîtrai que je ne suis que cendre et poussière ; qu'à Dieu seul appartient honneur et gloire.
Pour conserver la paix du cœur, je n'agirai jamais avec empressement ; je ne m'attacherai pas trop à ce que je ferai ; je travaillerai de manière à ne pas perdre la présence de Dieu.
Lorsque je me sentirai portée à faire mes actions moins parfaitement, je me demanderai, si c'est pour cela que je suis entrée en religion ?
Lorsque je devrai me rendre au parloir, je me recommanderai à la Sainte Vierge, j'userai d'une grande circonspection, pour ne m'écarter en rien des règles de la prudence et de la charité. Autant que les convenances le permettent, je parlerai de choses édifiantes.

Résolutions prise dans ses retraites

Le jour de ma retraite mensuelle, je ferai de sérieux retours sur moi-même, comme si je devais paraître devant Dieu et arrêter mes comptes avec lui. Je me rappellerai qu'en entrant au Couvent, je me suis dit avec l'Apôtre St Paul : Désormais le monde sera mort pour moi et moi, morte pour le monde. Le jour de ma prise d'habits, je me suis ensevelie avec Jésus-Christ, je dois donc être morte non seulement au monde, mais encore à moi-même, à mon corps, à mon esprit, à mon cœur, à ma volonté. J'ai embrassé fortement la croix, je l'ai pressée contre mon cœur ; j'ai promis de faire mes délices de tout ce qui mortifie la nature et détruit le vieil homme. Comment ai-je tenu mes promesses ?
Enfin au jour de ma Profession, je suis allée plus loin encore ; j'ai promis d'être désormais un autre Jésus-Christ, de le retracer dans ma conduite, de n'avoir plus de pensées, d'affections, ni de volonté que les siennes. C'est à ces conditions qu'Il m'a reçue pour son Epouse et qu'un bonheur éternel m'a été promis dans le Ciel. Pleurons, o mon âme, nos infidélités passées ; prenons de bonnes résolutions pour l'avenir. Jetons nous dans le cœur du céleste Epoux et prions le de mettre dans le nôtre, les sentiments qui font la vraie religieuse.

Foi vive - Cette foi vive doit me guider toujours, mais surtout dans mes exercices de piété ; elle doit me rendre continuellement présent à l'esprit, un Dieu qui pénètre le fonds des cœurs ; elle doit me détacher des consolations dont il me favorise quelquefois et me faire surmonter courageusement les difficultés que je pourrai rencontrer dans l'accomplissement de mes devoirs.
Zèle de la perfection - Tout religieux doit travailler à sa perfection ; mais si je considère les grâces dont mon Divin Epoux ne cesse de me combler, je dois en conclure qu'Il exige de moi une perfection plus qu'ordinaire. Qu'elle est douce la voie de l'amour, par laquelle Il veut me conduire ; courons y sans crainte ; aimons, aimons sans mesure celui qui mérite tout notre amour. N'oublions pas, o mon âme, que partout nous devons édifier nos consoeurs et laisser après nous la bonne odeur de Jésus-Christ.
Prière vocale et mentale - Ce sont des moyens surs et indispensables pour parvenir à la haute sainteté à laquelle je suis appelée. Je m'en servirai avec une ferveur constante. Presque toujours, j'ai expérimenté, qu'en priant au nom de Jésus-Christ, avec confiance, j'ai obtenu. Souvenez-vous de vos fins dernières, dit l'Esprit Saint et vous ne pécherez jamais. Que ces considérations me détachent des choses de la terre et élèvent sans cesse mes pensées et mes affections jusqu'aux choses célestes.
Fidélité à la grâce - Vous n'oublierez pas, ô mon âme, que vous avez résolu de faire toujours ce que vous croirez le plus parfait, j'exécuterai donc, à l'instant même s'il est possible, ce que la grâce m'inspire.
Mortification des sens - Sans elle, je n'aurai jamais un empire parfait sur moi-même, jamais je n'atteindrai le but où je vise. Je ne me lasserai donc jamais dans ce saint exercice, il me procure la liberté des enfants de Dieu.
Amour généreux - Je répondrai à l'amour généreux de mon Dieu, je veux être à lui, sans le moindre partage, et ne balancer jamais un instant à faire les sacrifices qu'Il exige de moi.
Pureté d'intention- Quel aveuglement ne serait ce pas, mon Dieu, si je faisais mes actions sans intention ou pis encore pour plaire aux créatures. Les faisant machinalement, elles seront sans mérite et je n'en aurai aucune récompense ; les faisant pour

plaire aux hommes vous les regretterez et elles ne serviront qu'à ma condamnation. Si je travaille uniquement pour vous, je posséderai la paix. Qu'importe en effet, qu'on me loue ou qu'on me blâme ; que je sois malade ou que je me porte bien ; que j'éprouve des consolations ou que je sois soumise à des épreuves ; que j'ai telle ou telle occupation pourvu que vous soyez glorifié, o mon Dieu, le reste m'est tout indifférent.
Humilité profonde - Rappelons-nous, o mon âme, ces paroles de l'Imitation de Jésus Christ : celui qui ne se croit pas le dernier de tous, n'a fait aucun progrès dans la vertu. Une âme pénétrée de son néant a droit au pardon, si elle commet des fautes, car le Seigneur dit : Je donnerai ma grâce aux humbles et je l'ôterai aux superbes. Je travaillerai donc à acquérir cette précieuse vertu ; je me défierai des personnes qui me flattent et je rechercherai celles qui ont la charité de me faire connaître mes défauts. Les humiliations n'ont rien qui déshonore, depuis que Jésus Christ en a fait ses délices. Si je parviens à obtenir la véritable humilité, oh que je serai heureuse !
Détachement absolu - Aucune créature ne peut remplir mon cœur ; le Divin Epoux seul, peut le rendre parfaitement heureux . Toute consolation que je chercherai hors de lui, ne servira qu'à me troubler. Je me détacherai aussi de moi-même, car je suis mon plus grand ennemi ; je changerai mon amour propre en amour pour Dieu.

Extraits de la correspondance relative à la mort de Madame Aloyse

Lettre de notre très révérend Fondateur C.G. Van Crombrugghe à la Dame Vicaire, Supérieure du Couvent d'Alost.

Mon enfant, quelle triste nouvelle, je viens de recevoir de Bruxelles. Notre chère Ange Aloyse est peut-être administrée depuis ce matin ! J'adore en silence la conduite de Dieu, je m'humilie et j'appelle de tous mes vœux la miséricorde de notre bon Maître sur la famille de Marie et de Joseph. Quel coup ! Mais je me tais et m'abandonne à la Providence. Mon Seigneur, je ne désespérerai point de votre bonté ; elle est infinie. Marie et son saint Epoux ne nous abandonneront point. Anges du Ciel et tous nos bons Patrons, hâtez-vous de nous secourir. Voyez nos besoins et présentez-les à la miséricorde du Seigneur. Cependant que la volonté de Dieu soit faite.
C'est dans ce doux abandon, que je désire vous prouver combien je suis sincèrement,
Gand 11 février 1838 votre x

Le même à la même

Ma chère Fille,
Comme je pense que vous ne possédez plus que le corps inanimé de notre très chère Fille Aloyse, je me crois obligé de vous écrire pour vous faire une proposition de peur d'arriver trop tard, si j'attendais l'annonce que vous me ferez. Il me semble qu'il serait de la gloire de Dieu et de l'intérêt de la famille des Dames de Marie de conserver les traits de cette sainte religieuse. Si donc les souffrances n'ont pas trop défiguré ce visage qui respirait le bonheur d'être à Jésus Christ et qui disait à tous ceux qui le regardaient, que le joug du Seigneur est doux, je vous engagerai à le faire lithographier. On pourrait prendre l'attitude du corps couché sur un lit et orné comme on fait dans notre Institut. Vous vous rappellerez sans doute, avoir vu représenté de la sorte St Louis de Gonzague. Mais que l'artiste tache de saisir ces traits d'innocence, de naïveté, de joie intérieure, fruit de la victoire sur toutes les passions déréglées, qui peignaient si bien la belle âme de notre chère défunte.
Adieu, ma révérende Mère, dites à toute la communauté ce que mon cœur sent pour chacune de vous selon Dieu et recevez toutes les bénédictions de
Gand 16 Février 1838 votre x

La même au même

Mon révérend Père,
Nous redoublons nos prières, nous serons confiantes et résignées, et le bon Jésus se contentera, j'espère du sacrifice de la volonté, comme Il le fit autrefois envers Abraham.
J'approuve beaucoup, mon très révérend Père, que l'on fasse lithographier le portrait de notre chère Ange Aloyse si elle venait à mourir ; la vue de son image nous animerait toujours à pratiquer toutes les vertus de notre saint état dont elle nous offrait le plus parfait modèle et surtout cette douce amabilité si conforme à l'esprit de notre cher Institut et si propre à attirer les jeunes cœurs à Dieu.
Bruxelles, 17 février 1838 votre x

Réponse à la précédente

Ma chère Fille,
J'ai vu avec plaisir qu'il nous reste encore quelqu'espoir de conserver notre chère malade. Ne cessons d'importuner notre bonne Mère et son Saint Epoux. Il plaira peut-être au Seigneur de laisser à l'Institut un instrument si utile. Cependant que notre

soumission soit à toute épreuve. Ne gênons pas les vues de Dieu ; s'il veut nous ôter notre Ange de paix et de consolation que sa sainte volonté se fasse ! La divine Providence ne veut que notre bien, ainsi donc, résignation à tout. Dieu veuille nous conserver ces sentiments.
Gand, 18 Févier 1838 votre x

La révérende Mère d'Alost à sa Communauté

Mes chères Filles,
Nous avons cru perdre notre Ange Aloyse pendant la nuit ; elle eut une longue défaillance pendant laquelle elle fut plus présente d'esprit qu'en tout autre temps ; elle baisait la médaille de notre bonne Mère, les reliques de Ste Barbe et de St Louis de Gonzague. Elle tint le cierge bénit et dit tout bas les prières des agonisants, que j'eus le triste bonheur de formuler à haute voix. Les mains croisées sur la poitrine et les yeux levés vers sa céleste patrie, elle exprimait les plus vifs désirs d'aller se réunir à son Bien-aimé. Quoique accablée sous le poids de sa maladie, elle jetait fréquemment les regards sur l'image de Jésus crucifié et sur celle de sa bonne Mère. Quand je prononçais le saint nom de Jésus, elle se réveillait et tournait la tête vers le Crucifix, elle répétait Jésus. Tout à l'heure, je lui disais : Mon Dieu, je vous aime ; elle ajouta en pressant la main sur son cœur : de tout mon cœur et des larmes d'amour coulèrent de ses yeux !...
Que je regrette, mes chères Filles, que vous ne puissiez toutes être témoins d'un spectacle si édifiant. Je recueille avec respect les paroles de notre chère mourante et les plus petites circonstances de ses derniers moments afin de vous les communiquer.
Bruxelles, 20 Février 1838 votre x

La même à notre très révérend Fondateur

Mon très révérend Père,
Que la sainte volonté de Dieu se fasse !... Ce n'est que dans l'accomplissement de cette divine volonté, que dans le moment présent, nous puissions trouver de la résignation. Notre bien-aimée Dame Aloyse, après avoir reçu avec une piété admirable tous les secours de notre sainte Religion, s'est paisiblement endormie du sommeil des justes en répétant des doux noms de Jésus, Marie, Joseph, à quatre heures de relevée. Je vous annonce cette mort avec la plus sensible douleur ; toutefois, je reconnais et j'adore les desseins de Dieu. Il est vrai, nous perdons un modèle accompli de toutes les vertus religieuses, mais nous avons tout lieu d'espérer que cette fidèle Epouse de l'Agneau jouit déjà de la gloire éternelle ; que déjà elle est pour nous une puissante Protectrice auprès de son Divin Epoux. La douleur m'empêche de prolonger ma lettre.
Bruxelles, 21 Février 1838 votre x

La même à la Supérieure générale

Ma chère Révérende Mère générale,
Je ne puis encore m'habituer à la perte de notre bien-aimée Dame Aloyse ; constamment elle est présente à mes yeux et je ne sais ce qui m'attire toujours vers sa chambre, car j'y éprouve quelque chose de douloureux en disant : notre Ange n'est plus !... Mais pourquoi, ma révérende Mère, vous communiquerai-je la faiblesse de mon cœur ? Je pourrais réveiller la tendresse du vôtre et renouveler sa peine. Pardonnez-le moi, je sens une pente si naturelle à parler de notre chère défunte, que je l'ai fait sans m'en apercevoir. Je tâche d'ailleurs d'être résignée à la volonté de Dieu et de soumettre les cris de la nature aux consolantes vérités de la religion.
C'est un regret, un deuil général ! Tout le monde compatit à notre perte et voudrait la faire oublier en nous prodiguant des offres de bons servies. Si avec tout cela nous avions encore… Mais non, mon Dieu, soyez béni de tout, vous nous aimez, vous êtes si bon !
Bruxelles, 27 Février 1838 votre x

Réponse à la précédente

Ma chère Fille,
Je m'attendais bien à cette preuve de votre pieux et tendre souvenir et loin d'être affectée désagréablement, de tout ce que vous me direz de cette chère Enfant, vous causerez un vrai soulagement à mon cœur en me rappelant quelqu'une des circonstances, soit de sa vie exemplaire, soit de sa sainte mort. Comme vous, j'ai sans cesse devant les yeux cet Ange terrestre et sa vue m'encourage ; comme vous aussi, j'ai rassemblé avec une religieuse exactitude, tous les écrits que j'ai pu retrouver. J'en ferai usage quelque jour s'il plaît à Dieu, pour l'édification et l'instruction de nos enfants et de celles qui nous succéderont.
Ayez grand soin de conserver tout ce qui vient de notre chère défunte ; tout ce qui a été à son usage particulier, ses instruments de pénitence, etc. Ah ! parlez souvent à vos filles du beau modèle que Dieu nous a donné dans l'Ange dont nous regrettons si vivement la perte. Racontez ses douces, ses aimables vertus ! Montrez-leur sa gaîté franche, sa cordialité expansive, la constante aménité de son caractère qui lui avaient concilié tous les cœurs. Il suffisait en effet d'avoir vu une seule fois cette parfaite religieuse pour que le souvenir de ses rares qualités, ne s'effaçât plus de la mémoire. O Aloyse ! avec quel délice, je cède aux

besoin de parler de vos vertus, et de répéter votre nom chéri ! Avec quel transport religieux, je m'abandonne au charme de reposer mes yeux sur votre douce et innocente image ! Non, le temps n'affaiblira point les impressions que votre souvenir fait dans mon âme. Vous m'êtes aussi présente, votre vue m'encourage et me porte au bien autant et plus peut-être, que lorsque nous avions le bonheur de vous posséder ou l'espérance de nous revoir encore des yeux du corps ici bas !... Aidez-nous, digne enfant de Marie, à mériter l'assistance de la Reine des Anges, en célébrant de notre mieux le beau mois que nous lui consacrons !... Voilà, ma révérende Mère, comme je m'occupe de notre aimable sœur ; vous approuverez, j'en suis sûre, mon pieux enthousiasme ; ah ! que j'aime à m'entretenir de cette chère Enfant. Jamais, je n'ai été autant occupée d'une mort que de la sienne. Je dois renouveler fréquemment mon sacrifice ; comme vous j'en parle souvent et c'est par une pente si naturelle de mon cœur ! c'est par un sentiment si doux !
J'ai écrit à Monsieur l'Abbé x de venir me voir avec la mère de notre chère défunte afin que je puisse recueillir les premières années de cette jeune et parfaite religieuse.
Alost 2 Mai 1838 votre x

Madame N, à sa révérende Supérieure générale.

Ma révérende Mère générale,
Non, je ne doute pas que notre chère sœur Aloyse ne soit pour nous une amie aux cieux. J'ai prié, mais en priant, il me semblait que je l'invoquais. Je sens, ma révérende Mère, combien vous êtes affligée de cette perte. Madame Aloyse était, je le sais un sujet précieux pour l'Institut, précieux surtout dans ce moment où nos maisons se multiplient ; votre douleur augmente la mienne, je la ressens et la partage bien vivement. J'espère que les tristes évènements qui viennent de se passer ne retarderont pas votre visite à Mouscron et que nous aurons bientôt la consolation et l''honneur de vous voir ici. Nous avons fait la remarque que notre chère Sœur Aloyse avait précisément l'âge où son bienheureux Patron quitta cette vie. Voilà une belle analogie !
Mouscron 10 Mai 1838 votre x

Lettre de Madame N à sa Supérieure générale

Ma chère révérende Mère,
Le souvenir de notre chère Dame Aloyse ne nous abandonne pas ; elle est le sujet de nos entretiens. Plus que personne, je ressens sa puissante protection ; indépendamment de la grande faveur qu'elle m'a obtenue, je lui attribue le désir toujours croissant de travailler à ma perfection et au salut de la jeunesse. Je me sens animée d'une grande confiance en Dieu ; je veux être en tout temps un instrument docile entre les mains de mes Supérieurs. La paix du cœur dont jouissait notre chère soeur Aloyse, me paraît un bien si précieux, qu'elle devient l'objet de tous mes désirs.
J'en ai fait au jour de ma retraite mensuelle, une étude particulière ; j'ai reconnu que l'entière conformité à la volonté de Dieu en est la principale source ; je m'y attache donc et j'espère avec le secours du Ciel acquérir ce trésor que notre chère Sœur Aloyse possédait et qui lui faisait trouver le Ciel sur la terre.
Mouscron, 7 Mars 1838 votre x

Une ancienne élève à la Supérieure générale

Madame la Supérieure,
Permettez-moi de vous exprimer combien je partage vivement la douleur qu'a dû vous causer la perte que vous venez de faire en la personne de Madame Aloyse, mon ancienne et chère Maîtresse. Mais vous l'avouerai-je, je n'ai pas pu m'empêcher de lui porter envie ; je me suis sentie pressée de l'invoquer, plutôt que de prier pour le repos de son âme. J'aime aussi à espérer qu'elle priera pour ses anciennes élèves. Ah ! combien je m'estime heureuse d'avoir été de ce nombre. Que de fois je me rappelle cette physionomie angélique, cette douce fermeté, cette piété infuse, en un mot toutes ces vertus qui faisaient de Madame Aloyse, une maîtresse de si grand mérite et une parfaite religieuse. Sa mémoire ainsi que le souvenir de l'affection, que vous daignez me conserver, Madame la Supérieure générale, reposeront à jamais dans mon cœur,
Gand, 12 Mars 1838 votre x

La révérende Mère du Couvent d'Alost à la Supérieure générale

Ma révérende Mère générale,
Je ne trouve point d'expression pour vous dire l'effet que produit sur moi, mon séjour au Couvent des Sts Anges. Si je suis à la chapelle, j'ai vivement encore à l'esprit notre séraphique Aloyse tout absorbée dans les communications intimes avec son bien-aimé. Les yeux humides et levés vers le sacré tabernacle trahissaient les tendres sentiments de son cœur. Etant à table, je la vois toujours mortifiée. Pendant les récréations, je me retrace sa modeste gaîté, ses petites attentions à prévenir tout le monde. Partout elle me sert de modèle ; partout son exemple m'anime et me reproche mes moindres infidélités. Dans toutes nos maisons, on ne parle que de notre chère Aloyse. Ce qu'on en dit paraît toujours nouveau ; il ne faut que prononcer son nom pour faire cesser toute

autre conversation que celle de ses vertus. Alors toutes les physionomies s'animent, toutes les voix se font entendre et les récréations sont passées à l'étonnement et au regret de la communauté. Enfin, c'est à qui marchera sur ses traces ! Je prends souvent plaisir, ma révérende Mère, à considérer ce beau spectacle ! Qu'il est consolant de voir toutes nos religieuses rivaliser d'ardeur pour leur perfection !

Bruxelles, 18 Avril 1838 votre x

Monsieur le Curé Storfs à la Supérieure générale

Madame,

J'ai reçu avec la plus vive reconnaissance la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire accompagnée d'un portrait de feu Madame Aloyse dont votre estimable Institut encore naissant à Bruxelles, déplore la perte avec bien des raisons. Oui, cette âme d'élite a été ravie trop tôt à l'affection des élèves, à l'estime des Parents et à l'édification de tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître. Mais cette terre d'exil n'était pas digne de posséder plus longtemps ce trésor précieux. Elle n'a donc quitté cette demeure terrestre, mise sous la protection des Sts Anges que pour posséder son créateur, l'objet de sa douce et tendre piété et de son fervent amour. Elle est allée chanter les louanges du Seigneur avec les Anges dans le séjour des bienheureux, et elle attirera, n'en doutons point, les bénédictions du ciel, sur votre religieuse famille, si digne de prospérité et de bonheur. Consolez-vous donc, Madame, ainsi que vos chères consoeurs, car la sainte mort de Madame Aloyse n'est pas une perte, mais un bienfait du ciel pour vous !...

Que je meure de la mort de cette juste et que la fin de ma vie ressemble à la sienne, voilà la seule grâce que j'implore et que j'espère la bonté de Dieu accordera à celui qui se recommandant à vos prières a l'honneur d'être, Madame la Supérieure,

Bruxelles, 4 Mai 1838 votre x

<u>Notices biographiques sur nos bien-aimées sœurs défuntes</u>

Réflexions

La voie du Ciel est indiquée à tous. Le chrétien en suivant les commandements de Dieu, arrivera à cet heureux terme ; l'âme religieuse en observant ses vœux et ses constitutions, obtiendra la vie éternelle. Que d'excellents ouvrages viennent en aide aux simples fidèles et aux épouses de J.C. pour les éclairer, les encourager, les soutenir dans le pèlerinage de cette vie ! Que de pieuses industries, que de saintes pratiques, que de puissants moyens ils présentent pour exciter la ferveur et faire avancer rapidement dans la perfection. Cependant malgré toute la solidité, toute l'onction de ces pieux écrits, combien n'est-il pas difficile encore après les avoir lus et médités de réformer sa conduite, de vaincre ses défauts, de triompher des tentations. Ne semble-t-il pas que nous ayons bien plus besoin de contempler la vertu en action que de l'étudier dans les meilleurs traités ? Oui, l'homme est ainsi fait ; quoique son intelligence conçoive, son cœur doit être entraîné par l'exemple. Voilà pourquoi la vie des saints a toujours été la lecture la plus goûtée, le moyen le plus efficace pour déterminer une âme à embrasser courageusement l'œuvre de la sanctification.

Mais ne sont-ce que ces vies admirables de saints prévenus de dons extraordinaires, doués de vertus éclatantes, accomplissant des œuvres héroïques, qui ont le pouvoir de toucher nos cœurs ? Non, hélàs même à ces récits, notre faible nature s'effraie souvent, se décourage et trouve la sainteté impossible à ce prix. Une conduite simple, droite, régulière : voilà ce qui nous charme et calme nos inquiétudes. Marcher dans ce sentier n'est pas trop rude, se dit-on, et cependant ce chemin conduit à la perfection véritable. Eh bien, ces modèles mis à notre portée, ces beaux portraits selon l'esprit religieux, ces types de zélées institutrices, en un mot la parfaite Dame de Marie, nous la trouvons dans celles de nos bien-aimées sœurs qui nous ont précédées dans la céleste Patrie. En effet, nous voyons toujours, malgré la diversité d'attraits, de dispositions, de talents, de vertus, ce même esprit de piété simple et bien entendue ; ce saint attachement à la vocation religieuse et à notre Institut ; cette vénération, cette fidélité pour nos sages Constitutions.

Nous pouvons considérer nos bien-aimées sœurs comme formant un parterre dans les jardins de l'Epoux ; et, voulant composer un bouquet de fleurs spirituelles, prenons de l'une l'esprit de foi, de l'autre une filiale confiance ; de celle-ci, un généreux amour pour N.S., de celle-là une tendre dévotion à Marie ; une jeune soeur nous offre toute la prudence d'une ancienne, une ancienne toute la simplicité d'une commençante ; ici, j'admire une parfaite égalité d'humeur, là une patience éprouvée ; les fleurs de pauvreté, de modestie, de mortification, de zèle, de silence, de travail, d'abnégation (il n'est pas jusqu'à la fleur de la gaîté, qui ne croisse dans cet agréable parterre) se présentant à nos yeux pour les charmer, pour nous embaumer de leurs parfums et nous attirer vers cet heureux séjour. Allons y méditer, allons y converser avec nos sœurs, leur demander le secret de leur sainte vie ; allons y prendre de ferventes résolutions et nous recommander à l'intercession de ces vierges nos amies. Notre vénéré Fondateur uni à elles, ne cesse de nous offrir au Cœur de Jésus et de solliciter pour nous, la puissante protection de Marie et de Joseph.

Dame Flore, supérieure générale des Dames de Marie

Madame Angélique

Melle Charlotte Broux, née à Maldeghem le 11 Juillet 1808 ; professe le 11 Avril 1833, décédée à Mouscron le 4 juillet 1834.

Ce fut au couvent de St Jean Baptiste que notre Institut donna ses prémices au Ciel dan la personne de notre bien-aimée soeur Angélique. On peut dire de cette bonne religieuse, qu'elle remplit en peu de temps une longue carrière, plutôt par sa fidélité envers Dieu, son exactitude à tous les points de la Règle, que par des œuvres d'éclat, des vertus extraordinaires. Pendant son séjour parmi nous, elle nous a constamment donné des exemples édifiants. Elle était surtout douée d'une grande égalité d'esprit, d'une gaîté de caractère, d'une sainte amabilité dont la vue faisait aimer le joug de J.C. Les élèves la chérissaient quoiqu'elle n'eut aucune fonction auprès d'elles.
Ces belles qualités ou plutôt ces vertus éminemment religieuses brillèrent d'un nouvel éclat pendant sa dernière maladie qui dura sept mois. Jamais elle ne montra ni ennui, ni mélancolie, ni impatience. Toujours l'air satisfait, des propos obligeants ou même de gaîté sur les lèvres, pour les religieuses qui lui faisaient visite. Elle dit un jour à la soeur infirmière : « Je désire que mes chères sœurs ne viennent pas me voir lorsque j'ai une forte fièvre, parce qu'alors, je ne sais pas leur faire autant d'accueil. »
Dès le commencement de la maladie, Madame Angélique eut le pressentiment qu'elle n'en guérirait pas, ayant vu deux de ses frères emportés à la fleur de l'âge par le même mal, la phtisie. Mis elle fut plus consolée que troublée par la perspective d'une mort précoce. Pleine d'amour pour son céleste Epoux, animée d'une tendre confiance en la protection de la Ste Vierge et de St Joseph, elle répéta souvent qu'elle espérait fermement être admise au Ciel, immédiatement après sa mort, elle conserva ce doux espoir jusqu'à son dernier soupir, et puisque Dieu se tient tant honoré par la confiance, il aura, n'en doutons pas, pleinement justifié celle que lui-même avait inspirée à notre chère soeur.
Le 6 Mars, on crut qu'il était temps de la munir des grands secours de la religion. Elle reçut les derniers sacrements de la manière la plus édifiante. Tandis qu'autour d'elle, les religieuses ne pouvaient retenir leurs larmes ; elle seule conserva son visage non seulement calme, mais on peut même dire radieux. Elle se réjouissait du bonheur qu'elle aurait de s'unir plus souvent à son cher Sauveur n'étant plus tenue d'être à jeun pour communier. Cependant la malade s'affaiblissait de jour en jour, tandis que son amour pour Dieu, son désir de le posséder croissaient à proportion. Vers la fin de Juin, elle dit un jour à une soeur qui se trouvait auprès d'elle : « Combien de temps pensez-vous que je reste encore sur la terre ? » celle-ci répondit : « Je crois que notre bonne Mère Marie viendra vous prendre en allant faire sa visite à sa cousine Elisabeth » faisant allusion à la fête du deux Juillet. La malade parut satisfaite ; mais le jour de la fête au soir, elle dit, d'un ton de regret : « Et pourtant, je suis encore ici. » « Oh ! ne vous mettez point en peine » lui dit la soeur, « C'est que votre divin Epoux veut vous introduire lui-même dans le sanctuaire de son cœur vendredi prochain ; (premier vendredi du mois) attendez sa visite , ce jour-là vers neuf heures du matin. » Cette parole réjouit encore la malade qui sembla se disposer pour l'heure indiquée ; ce fut en effet celle de son heureux trépas.
La veille, elle donna une marque tout à la fois de détachement et de piété filiale : elle pria la révérende Mère de ne pas se presser d'informer ses parents de sa mort, attendu que ce n'était pas nécessaire et que ce serait les affliger inutilement. Elle voulut faire cette demande par écrit et sa gaîté soutenant ses forces, elle la traça sur une ardoise, qu'elle demanda pour cela à l'infirmière. Comme la révérende Mère était fort assidue auprès de cette chère malade, celle-ci la pria de vaquer sans inquiétude, à ses nombreuses occupations, lui promettant de la faire avertir lorsqu'il serait temps. Elle passa la nuit fort paisiblement s'unissant à Dieu par de ferventes aspirations. Cependant, elle s'affaiblissait par degré. Le matin, elle dit à la soeur en souriant : « C'est aujourd'hui vendredi n'est-ce pas ? Oui, ma soeur, ayez bon courage, encore un peu et l'Epoux viendra. » Dès sept heures, elle tomba en agonie et fit prier la révérende Mère de se rendre près d'elle. Un moment après l'arrivée de la Supérieure, la malade, qui de son lit pouvait voir le cimetière, le lui indiqua en souriant : « Ma révérende Mère, bientôt… ce sera bientôt ! » Celle-ci comprit sa pensée, lui donna sa bénédiction et lui dit : « Oui, ma fille, vos souffrances vont finir, bientôt vous jouirez de la présence tant désirée du céleste Epoux ». Le confesseur vint la voir et lui demanda si rien ne lui faisait peine. Elle répondit que par la grâce de Dieu, elle était parfaitement tranquille et le remercia de ses bons soins. On récita les prières ders mourants et vers neuf heures, elle expira doucement.

Madame Thérèse

Melle Rosalie Deprez, née à Ingelmunster, le 10 Mai 1804, professe le 10 avril 1831, décédée à Mouscron le 30 Octobre 1834.

Cette chère soeur fut une des trois qui prirent l'habit religieux à Gand, le 7 novembre 1830 ; elle reçut alors le nom de Thérèse. Elle fut envoyée de suite à la maison à Alost en remplacement de Madame Agnès choisie pour exercer au couvent de St Jean Baptiste la fonction de Maîtresse des Novices et y commença une classe de français. En Avril 1832, elle fut désignée avec quelques autres religieuses, pour commencer la fondation du couvent de Ste Thérèse à Wacken. Elle passa aussi quelque temps à la maison des Sts Anges à Maldeghem. Mais sa santé se trouvant considérablement altérée, on la fit retourner à Mouscron, espérant que l'air lui serait plus favorable. Elle y arriva au mois d'Octobre 1834 ; mais on s'aperçut bientôt que la maladie qui la travaillait était à sa dernière période. Madame Thérèse supportait ses souffrances avec beaucoup de patience et de courage ; on remarqua surtout que, autant par esprit de mortification, que par amour pour la pauvreté, elle ne souffrait qu'avec peine qu'on lui servit des aliments particuliers. Elle ne voulut jamais user des petites douceurs qu'on réserve aux malades et s'abstint même de

témoigner de ces désirs inquiets si ordinaires dans ce genre de maladie. Enfin elle reçut les sacrements d'une manière très édifiante, demanda pardon à toutes ses sœurs des peines qu'elle aurait pu leur causer, se recommanda à leurs prières et s'endormit dans la paix du Seigneur le 30 Octobre 1834.

Madame Eulalie

Melle Sophie Gitelet, née à Tournay, le 4 Mai 1813 ; professe le 29 Août 1832, décédée à Mouscron le 5 Janvier 1837.

Notre chère soeur Eulalie montra toujours un grand zèle pour le service de la communauté dans les divers emplois dont elle fut chargée, notamment celui d'infirmière, qu'elle exerça avec une charité très exemplaire. Elle fut attaquée d'une espèce de pleurésie en Mars 1836 ; il s'y joignit plus tard une paralysie de tout le côté gauche. Cette complication résista à tous les remèdes. Notre chère soeur alors, édifia tout le monde par sa patience et sa résignation. On remarqua beaucoup, que, quoique vive et par conséquent doublement contrariée par une infirmité qui lui interdisait presque tout mouvement, il ne lui échappa aucune plainte, depuis le commencement où sa maladie prit un caractère plus grave, c'est-à-dire, pendant environ six semaines. Le saint Viatique lui fut administré le 30 Décembre, mais le danger ne paraissant pas imminent, l'Extrême-Onction lui fut différée jusqu'au lundi suivant. Le mercredi 5 Janvier, vers huit heures du matin, la révérende Mère, selon le désir de la malade, se rendit près de son lit, pour réciter les prières des agonisants, pendant qu'elle jouissait encore, de toute sa connaissance, rien n'annonçant d'ailleurs que le moment suprême fut si proche. Tout à coup la malade pâlit, et sans agonie, sans effort, elle remit son âme à son Créateur.

Madame Séraphine

Melle Eléonore Darque, née à Poperinghe, le 20 Août 1810, professe le 19 Mars 1834 ; décédée à Mouscron le 5 Mai 1837.

La jeunesse comme l'enfance de cette chère Sœur, fut tout angélique.. La prière, la fréquentation des sacrements, la vie retirée faisaient ses délices. Après avoir édifié sa famille dans le monde, Eléonore entra dans notre Institut, qu'elle édifia également par ses vertus religieuses. On lui donna le nom de Séraphine et il est dit de cette chère soeur, que sa ferveur répondait parfaitement à son nom ; elle se montra toujours humble, détachée, recueillie, animée d'une sainte ardeur pour sa perfection. Sa santé déjà délicate à son entrée, s'affaiblit sensiblement. Epuisée de forces, plutôt que brisée par la maladie, notre bien-aimée Sœur Séraphine s'éteignit dans le baiser du Seigneur, après avoir reçu les derniers sacrements, au commencement du mois de sa tendre Mère Marie.

Notre angélique soeur **Madame Aloyse**, décédée à Bruxelles, le 21 Février 1838, méritait par sa tendre piété, son inaltérable douceur, son généreux renoncement, en un mot par toutes les aimables et solides vertus dont elle embaumait notre congrégation, la biographie spéciale qu'on a faite de sa trop courte vie.

Madame Colette

Melle Colette Wouters, née à Wacken, le 25 Févier 1818 ; professe le 14 Octobre 1835, décédée à Mouscron le 22 Février 1839.

Notre jeune et bien chère Sœur Colette qui avait tant de traits de ressemblance avec notre ange Aloyse, la suivit de près au Ciel : le 22 Février 1839, au couvent de St Jean Baptiste, cette aimable enfant quitta le monde peu digne d'elle. Madame Colette n'avait pas 21 ans accomplis. Sa vie semblait plus angélique qu'humaine. Aussi l'enfance éminemment pieuse et pure de cette chère Sœur, sa constante et scrupuleuse exactitude à observer nos saintes Règles, donnent lieu de croire qu'elle n'a jamais non plus que Madame Aloyse, perdu l'innocence du baptême. A son souvenir, nous pouvons nous représenter un modèle parfait sur lequel les Epouses de Jésus Christ doivent se former ; une réunion de vertus propres aux vraies Filles de Marie et de Joseph.

Madame Bathilde

Melle Bathilde Delhaye, née à Tongres N.D. le 3 Mars 1814 ; professe le 11 Avril 1833 ; décédée à Alost le 26 Juillet 1839.

Notre chère soeur Bathilde naquit heureusement sous les auspices de la Ste Vierge, à Tongres Notre Dame, pèlerinage célèbre. On attribue à la protection de la Mère de Dieu la conservation de sa vue. Ce fut pour obtenir ce bienfait que sa pieuse Mère fit suspendre à l'église le portrait de son enfant. Bathilde se faisait remarquer dans son enfance, par son intelligence, sa réserve et sa douceur. Ces qualités se développèrent encore avec l'âge. Sa piété plus remarquable encore que ses autres vertus, la porta à la vie religieuse. Après avoir visité plusieurs maisons, elle se sentit attirée vers notre Institut et un entretien qu'elle eut avec notre vénéré Fondateur la détermina. Tout son désir alors, fut de partager son bonheur avec une soeur plus jeune qu'elle. Ce vœu, si cher à son cœur, fut exaucé et l'on vit le même jour, la profession de l'une et la vêture de l'autre. Madame Bathilde se livrait à l'étude et à l'enseignement, mais sa faible complexion vint entraver son travail ; bientôt la phtisie se prononça et le mal fut sans

remède. Après une maladie assez longue pendant laquelle elle édifia ses consoeurs, par de parfaits sentiments de piété , notre chère soeur rendit paisiblement son âme entre les mains de son Bien-aimé, à notre couvent de Saint Joseph. Cette chère soeur montra toujours un grand zèle pour s'instruire et se former selon l'esprit de notre Institut ; elle y apportait une attention de tous les moments ; aussi quoique fort jeune, elle possédait un savoir peu ordinaire aux femmes, et son extérieur portait l'empreinte de la dignité et de l'affabilité d'une Epouse de Jésus-Christ.

Madame Louise

Melle Sophie Busschaert, née à Marke le 3 Mars 1800 ; professe le 19 Juillet 1835 ; décédée à Mouscron le 2 Octobre 1839.

Si notre chère Sœur Louise n'eut pas le bonheur d'entrer jeune en religion ; si elle ne passa qu'un petit nombre d'années dans notre Congrégation, elle sut racheter le retard involontaire d'ailleurs, et le court laps de temps, par beaucoup de ferveur et un dévouement remarquable. Active, ingénieuse, gaie, elle pouvait faire à elle seule la besogne de plusieurs. Madame Louise est bien caractérisée par ce mot : elle joignait à une piété éclairée, une âme grandement et constamment déterminée au bien. Elle succomba à une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle la générosité de son âme ne se démentit pas un instant. Munie des sacrements, elle mourut le 2 Octobre 1839.

Madame Raphaëlle

Melle Marie-Joseph Hennion née à Lincelles le 28 Avril 1811 ; professe le 6 Mai 1835, décédée à Mouscron le 21 Octobre 1839.

Melle Marie-Joseph était l'aînée de trois orphelins. Elle donna à son père et à sa soeur les soins d'une mère ; ce ne fut qu'après avoir veillé à leur éducation et à leur entrée en religion qu'elle songea à elle-même. Marie-Joseph vint rejoindre sa soeur et l'encourager encore par ses beaux exemples. Désormais sa famille fut notre Institut auquel elle donna des preuves de généreuse piété filiale. On ne tarda pas à lui confier une classe de jeunes externes. Madame Raphaëlle se dévoua à ses enfants d'une manière touchante. Personne n'était plus exacte qu'elle aux heures des leçons, à la fidélité au programme de sa classe.. Devenue malade, elle ne voulut pas être remplacée ; on eut grand peine à la retirer de l'enseignement quinze jours avant sa mort. Elle avait toujours eu une extrême frayeur de mourir ; elle ne pouvait en entendre parler, mais dès qu'elle fut administrée, ses craintes disparurent complètement et firent même place à une tranquillité étonnante ; elle était la première à faire allusion à sa fin prochaine. La pieuse mort arriva le 21 Octobre 1839 à notre couvent de Mouscron.

Madame Stéphanie

Melle Rosalie De Jaegher née à Ingelmunster, le 20 Mai 1820 ; professe le 27 Septembre 1838, décédée à Alost le 27 Mars 1840.

Douée du plus heureux naturel, d'une âme vraiment angélique, Madame Stéphanie semblait n'avoir point péché en Adam. L'Epoux divin qui avait distingué et choisi cette fleur suave et délicate, se hâta de la mettre à l'abri des orages du monde, en la plaçant dans le parterre de ses épouses, pour la transplanter bientôt dans ses jardins célestes ; là où le plus doux zéphyr s'unit aux plus vives ardeurs du divin amour. Notre jeune soeur usait de sa facilité à faire le bien, pour pratiquer les plus solides vertus. Une physionomie agréable portant toujours la joie et le bonheur de sa belle âme : tel est le portrait que l'on peut offrir de notre chère soeur : Madame Stéphanie.

Madame Léocadie

Melle Hyacinthe Mullier, née à Mouscron le 27 Février 1808 ; professe le 27 Septembre 1838, décédée à Mouscron le 5 Octobre 1840.

Depuis son enfance jusqu'à son entrée en religion, c'est-à-dire jusqu'à trente ans, Melle Mullier ne dévia pas des sentiers de la piété ; elle était pour tous un sujet d'édification ; et par son bon caractère, son extrême douceur, la joie de sa famille. Ces précieuses qualités se perfectionnèrent encore à l'école du divin Epoux. Animée d'un grand esprit de foi, elle apportait une scrupuleuse exactitude aux moindres choses ; elle obéissait avec la soumission d'un enfant et elle manifestait dans ses paroles et toute sa conduite une simplicité charmante. Cette bonne soeur ne fit pas un long séjour parmi nous. Après quelques mois de souffrances, elle alla rejoindre nos sœurs dans le Ciel. Voici ce qu'en rapporte la supérieure du couvent de St Jean Baptiste : « Quelle édifiante consœur nous allons perdre ! Nous avons toujours vu en elle un ange de douceur, d'obéissance et de simplicité. Se confiant en son céleste Epoux, elle se voit approcher de l'éternité, sans faire paraître la moindre émotion. Elle fait tout ce qu'on lui dit, répond aux questions du médecin sans informations ultérieures. Nous admirons toutes l'abnégation de cette sainte âme. S'il est pénible à la nature de se séparer des sœurs aussi vertueuses, il est bien consolant pour nous, de voir qu'en observant les

mêmes Règles que nous, en remplissant les mêmes devoirs que nous, elles ont en peu de temps fourni une longue carrière dans la perfection religieuse et obtenu la récompense éternelle. »

Sœur Christine

Christine Coppenolle est née à St Nicolas le 1er Janvier 1807 ; professe le 1er Mars 1841, décédée à Alost le 9 Mai 1841.

Notre chère Sœur Christine fut la première de nos sœurs converses qui s'en alla au Ciel. Elle laissa à ses consoeurs le modèle d'une vraie converse chez les Dames de Marie : amour de sa position, respect pour les Dames, dévouement à l'ouvrage, caractère agréable. Cette chère soeur n'avait pas encore fait ses vœux perpétuels lorsqu'elle devint sérieusement malade. Pendant les trois premiers mois, elle eut bien de la peine à se résigner à la volonté de Dieu : la pensée de la mort l'effrayait et elle désirait vivement travailler beaucoup encore. « Que vous êtes heureuses, » disait-elle aux sœurs, « d'être en bonne santé ; vous pouvez rendre des services à la communauté, mais moi, je ne puis plus rien faire, et voyez, je suis servie par une Dame. » Peu à peu ses combats diminuèrent et elle se remit entre les mains de Dieu. Notre chère malade demanda à notre vénéré Fondateur la faveur de prononcer ses vœux. Il serait impossible d'exprimer la reconnaissance qu'elle témoigna jusqu'à son dernier soupir d'avoir été exaucée. Elle se prépara à sa profession avec une ferveur et une joie extrêmes. Ce fut avec de semblables sentiments qu'elle reçut le saint Viatique et l'Extrême Onction. Sœur Christine n'eut plus alors qu'un désir, celui du Ciel ; elle souhaitait ardemment mourir à la St Joseph, puis à la fête de la Ste Vierge, le 25 Mars ; ensuite elle fixa sa mort au beau jour de Pâques, mais son exil se prolongeait toujours. Cette longue attente la faisait beaucoup souffrir : « Madame Henriette, » disait-elle à l'infirmière, « je ne sais pas mourir. Laissez-moi mourir s'il vous plaît. – Encore un peu de patience, chère soeur, votre couronne n'est pas achevée ». Lorsque les religieuses allaient la voir, elle répétait toujours : « Je suis encore ici, je vous en conjure, mes chères sœurs, priez le divin Epoux de ne plus tarder. » Quelqu'un lui demanda ; si elle n'avait plus d'inquiétude sur sa vie passée : « Pas le moins du monde, répondit-elle, je ne saurais en avoir ; je ne me souviens pas avoir commis quelque faute contre l'obéissance, depuis que je suis religieuse. Ma seule peine, c'est de ne pouvoir mourir. – Est-ce parce que vous souffrez beaucoup que vous désirez mourir ? – Oh non ! Je souffre, il est vrai, dans tous mes membres, mais c'est pour être auprès de mon divin Epoux.
Au commencement de Mai , notre malade eut une faiblesse. Madame Henriette croyant qu'elle touchait à sa fin, appela une autre Dame ; celle-ci en entrant considéra Sœur Christine qui s'écria en souriant : « L'heureux moment est arrivé, dites des prières. » La religieuse obéit ; lorsqu'elle dit : sortez de ce monde, âme chrétienne, la malade dit : « Oui, oui, sortez mon âme ! » Et elle semblait vouloir s'élancer vers le Ciel. Ses forces revinrent peu à peu : « Ne vous éloignez pas trop de l'infirmerie, » dit-elle à la Dame qui venait de prier, « j'espère mourir tantôt. » Vers trois heures, elle eut une nouvelle crise : « Maintenant, c'est tout de bon, » s'écria-t-elle. On fit des prières qu'elle suivit avec ferveur. Cette faiblesse passa encore. « Je ne puis mourir ! dit la malade. Madame Henriette, je vous demande de pouvoir mourir. Je ne sais plus vivre, je ne sais plus prier ; » - Eh bien, vous pouvez mourir aujourd'hui, » répondit la bonne infirmière, « vous ne devez plus prier ici, vous prierez au Ciel pour nous. » A ces paroles, notre chère soeur toute transportée de joie, battit des mains. Elle disait à qui venait la visiter : « Je puis mourir aujourd'hui, Madame Henriette m'en a donné la permission ; je vais au Ciel prier pour vous. O doux Jésus, hâtez-vous, venez me prendre. » Les religieuse se recommandèrent dans ses souffrances et ses prières : « Je ne prie plus avant d'être au Ciel. Regardez-moi, demain, je ne serai plus, mon corps sera cadavre. » Alors recommencèrent ses élans vers le Ciel, mais avec une véhémence étonnante : « Qu'on voit les choses différemment à la mort, » dit-elle dans une de ses exclamations, « je ne comprends pas que l'on puisse faire tant de cas de cette misérable terre. » Quelques heures plus tard, la mort vint satisfaire les saints désirs de notre chère malade qui ne cessait de soupirer après le terme de son exil. Il est certain que le désir de la mort avait été un si cruel tourment pour Sœur Christine, qu'il lui aura valu son purgatoire.

Madame Clotilde

Melle Henriette Minne née à Wacken le 22 Août 1812 ; professe le 19 Juillet 1833, décédée à Alost le 11 Janvier 1842.

Les dons naturels et les précieuses vertus que possédait Melle Minne promettaient à l'Institut un sujet distingué. Cet espoir ne fut pas trompé ; mais les années comptées à cette fervente religieuse étaient marquées à un petit nombre. Son rare mérite la fit élever bien jeune encore, à la dignité de Vicaire de l'Institut. Elle fut successivement supérieure dans nos couvents de Malines, Bruxelles et d'Alost. Partout elle obtint l'estime, la confiance et l'affection des personnes qui la connurent. Sa physionomie douce, affable, pleine de dignité reflétait la beauté de son âme. Elle eut toujours un zèle aussi actif qu'ingénieux pour le bien des élèves, comme pour l'avantage spirituel des religieuses. Tout le temps de sa maladie qui fut longue, elle conserva la même affabilité, la même gaîté simple et naïve qui l'animèrent toujours ; elle parlait avec délices de l'heureux moment de sa mort et elle eut le bonheur d'expirer en collant ses lèvres mourantes sur la plaie du cœur de son divin Epoux. Mure pour le ciel après 9 ans de profession, elle mourut à notre couvent d'Alost à l'âge de 29 ans.

Madame Flavie

Melle Louise Sernaris, née à Hamme, le 12 Avril 1821 ; professe le 16 Septembre 1843, décédée à Alost le 27 Novembre 1850.

Cette excellente religieuse n'atteignit pas trente ans ; elle n'arriva qu'à la huitième année de sa sainte profession, mais on peut lui appliquer en toute justice cet éloge dicté par l'Esprit Saint : Tous ses jours ont été pleins. Par un bonheur assez rare, elle n'a point eu à déplorer ces erreurs si communes dans la jeunesse, pas même ces mauvaises inclinations de l'enfance qui donnent de l'inquiétude aux Parents pour un âge plus avancé. La vie de Madame Flavie constamment pure et bien réglée n'a cessé d'être un modèle d'abord pour sa famille et ses compagnes de classe, puis pour toutes les religieuses de notre institut. Toutefois la conduite si édifiante et si soutenue de notre chère soeur, n'avait rien d'extraordinaire, rien qui la distinguât du commun des personnes régulières ; c'est en quoi, elle a pratiqué excellemment le conseil de St François de Sales, de travailler à sa sanctification en ne faisant que des choses communes, mais en les faisant d'une manière non commune. Notre chère Sœur Flavie a pratiqué toutes les vertus selon les circonstances, au point que la plupart des religieuses qui ont vécu avec elle, proclament qu'elles ne lui ont jamais vu commettre la moindre imperfection. Ce témoignage procure l'indulgente charité qui règne généralement dans notre Institut et qui n'ouvre les yeux des religieuses que sur le bien qui existe dans leurs consoeurs ; mais en même temps, il prouve aussi que si notre Sœur Flavie n'était pas entièrement exempte des misères inhérentes à l'humanité, du moins les fautes où il lui arrivait de tomber étaient rares et si légères qu'elles n'étaient guère remarquées que par elle-même.
Parmi les vertus de notre chère défunte, on peut citer particulièrement l'humilité, l'obéissance, la mortification, le recueillement, la conformité à la sainte volonté de Dieu et surtout une attention extrême à la stricte observance de notre sainte Règle. Pour l'édification de toutes nos communautés disons un mot touchant la manière dont chacune de ces vertus a été pratiquée par notre bonne soeur.
1° On peut dire que son humilité était d'autant plus réelle qu'elle paraissait moins : une attention continuelle à s'effacer partout et toujours, sans la moindre affectation ; remplissant avec soin, mais sans empressement, les emplois compatibles avec sa santé délicate et chancelante, sans rien ambitionner de plus. Voilà sans doute ce qui constitue la vraie et sincère humilité.
2° Quant à l'obéissance, ce n'est pas exagérer de dire que Madame Flavie ne vivait que d'obéissance, que toutes ses paroles et ses actions portaient le cachet de cette vertu. En voici un trait parmi beaucoup d'autres que l'on pourrait citer. Madame Flavie était sujette à une petite toux qui la fatiguait beaucoup ; sa supérieure craignant qu'en cela, il n'y eut un peu d'habitude que de nécessité, lui dit de combattre ces fréquentes envies de tousser. La docile malade obéit, mais on s'aperçut bientôt qu'elle devait se faire la plus grande violence ; la supérieure se vit alors obligée de lui expliquer le vrai sens de sa recommandation et de lui permettre expressément de tousser dans la nécessité, sans cela notre bonne soeur eut préféré souffrir beaucoup, mourir peut-être, plutôt que de faire ce qu'elle aurait crû être un manquement à l'obéissance.
3° Madame Flavie pratiquait la mortification continuellement, mais de même que son humilité cachée, sous les dehors de la vie commune, ce qui est plus admirable encore dans une personne habituellement indisposée. En effet, dans ce cas, la nature d'un côté, le démon de l'autre, et plus que cela, un besoin supposé de bonne foi, mais assez souvent imaginaire ont coutume de faire brèche à la vertu de mortification. Il n'en fut pas ainsi de la soeur que nous regrettons. Aussi longtemps que la chose fut possible, elle voulut prendre ses repas au réfectoire avec la communauté et comme la communauté ; et lorsqu'enfin les aliments ordinaires ne purent plus lui convenir, il fallut un ordre exprès de sa supérieure pour lui faire accepter quelque portion particulière. Une seule fois, elle exprima le désir d'avoir une poire confite ; encore ne voulut-elle en goûter que lorsque sa supérieure l'eut bien persuadée qu'il n'y avait pas là de sensualité.
4° Madame Flavie se faisait une étude spéciale de la sainte présence de Dieu ; elle ne perdait presque jamais cette salutaire présence. Dans un entretien spirituel qu'elle eut un jour avec sa supérieure elle s'accusa d'avoir été fort dissipée pendant une journée, attendu que depuis la récréation du dîner, jusqu'à l'heure de Vêpres, elle n'avait fait que vingt cinq oraisons jaculatoires. L'état de sa santé ne lui permettait pas de faire une classe ; mais loin de donner plus de liberté à son imagination, notre bonne soeur ne s'étudiait qu'à la captiver par le recueillement et les communications fréquentes avec son divin Epoux.
5° Madame Flavie était toujours d'une humeur égale, cette excellente disposition prenait sa source dans sa parfaite conformité à la volonté de Dieu. On sait que dans des vues de bonté, Dieu a coutume d'éprouver les âmes qu'Il appelle à une grande perfection. Aussi ce n'est pas seulement le manque de santé qui éprouva la patience de notre bonne soeur ; dès avant son entrée en religion, elle eut des peines d'autant plus grandes, qu'elles lui venaient d'une personne de sa famille ; d'autant plus sensibles que la discrétion lui faisait une loi d'en garder le secret ; qua sa charité lui faisait sentir plus vivement ce qui pouvait offenser son Dieu et mettre en péril le salut d'une personne chère.
Cependant toujours résignée et confiante, Madame Flavie ne perdait jamais la tranquillité de son âme. Pour ce qui la regardait elle-même, elle ne désirait pas plus la santé que la maladie, pas plus la vie que la mort. La volonté de Dieu, disait-elle, tout y est compris. On lui demanda un jour quel serait son choix, si elle devait en faire un, entre la vie et la mort : « Je ne choisirais pas » dit-elle aussitôt, « je laisserais faire le bon Dieu – Mais si c'était sa volonté, que vous choisissiez ? Alors je préférerais mourir. » Car son détachement égalait ses autres vertus.
6°Que dirons nous de la régularité de notre bien aimée soeur ? C'est sous ce rapport surtout qu'elle était un modèle dans les maisons de l'Institut, où elle a séjourné. Il est inouï qu'elle ait jamais manqué volontairement à la plus petite observance ; le silence

ordinaire était si strictement observé par Madame Flavie, qu'elle ne se serait pas même permis une parole lorsqu'un geste pouvait suffire !
Trois jours avant sa mort, la chère malade éprouva une prostration complète de forces, dont elle ne revint plus, bien qu'elle conservât sa présence d'esprit et la faculté de dire quelques mots très bas. Le 26 Novembre vers 10 heures du matin, elle eut une crise pendant laquelle on s'attendait à la voir passer. Le cierge bénit était allumé, les prières des agonisants récitées ; elle regarda toutes ses sœurs avec un sourire ineffable qui annonçait toute la joie de son cœur, dans ce moment suprême. A l'heure de midi, elle parut se ranimer un peu et dit à la religieuse qui la soignait : nous n'avons pas encore fait notre examen particulier et elle le fit aussitôt. La pratique d'annoter ses manquements ou ce qu'elle réputait tels, n'a pas été négligée un seul jour, par notre chère soeur depuis son entrée au Noviciat jusqu'à sa mort.
Enfin après une attente de deux jours encore, attente que le bon Dieu semble avoir prolongée pour l'édification de la communauté autant que pour augmenter les mérites de son épouse, notre bien aimée soeur s'endormit dans la Seigneur. Il semble que du haut du Ciel, elle nous adresse à toutes cette parole : Faites comme il vous a été montré.

Madame Séraphine

Melle Marie-Joséphine Detroch, née à Alost le 1é Avril 1812, professe le 27 Septembre 1838, décédée à Bruxelles le 18 Juin 1851.

Lorsque Notre Seigneur veut favoriser une âme du bienfait de la vocation religieuse, lorsque cette âme, appréciant la grâce insigne qui lui est offerte est prête à tout, les obstacles disparaissent ou le courage les surmonte. Notre chère Sœur Séraphine eut la force de caractère, la vertu généreuse qui fait poursuivre un pieux dessein, malgré l'opposition d'une famille, d'une mère. La nature sentit de rudes combats, mais les consolations furent abondantes. Son humeur joviale, sa conversation agréable, la mirent à même d'être bien utile à la fondation naissante de Bruxelles. Elle était fort dévouée à ses supérieures et à la prospérité de son Couvent. Mais une grande épreuve l'attendait ; cette chère soeur fut attaquée d'un mal affreux : un cancer. Ses douleurs durèrent longtemps et furent cruelles. A ce martyre se joignirent encore de vives terreurs de la mort, le bon Dieu permettant sans doute cette réunion de souffrances pour la purifier en ce monde et lui épargner le purgatoire. Cependant ses craintes de la mort s'évanouirent complètement ; elle parut même la voir arriver avec joie. C'est dans ces dispositions que quelques jours après avoir reçu les saints sacrements, notre bien aimée soeur alla au Ciel se reposer de ses douleurs et en recevoir la récompense.

Madame Catherine

Melle Catherine Dal, née à Mouscron le 4 Juillet 1774 ; professe le 19 Mars 1831, décédée à Mouscron le 15 Décembre 1851.

Cette bien aimée soeur possédait une piété sincère fort solide, une foi vive et éclairée. Elle remplissait ses devoirs religieux avec une exactitude parfaite et une simplicité admirable. Partant de ce principe de foi dont elle était pénétrée, elle vénérait du fond de son cœur, les ministres de J.C., marquait un grand respect pour tout ce qui regarde la religion et trouvait un véritable bonheur à travailler à l'ornement des autels.
La charité, son bon cœur sont connus de tous. C'était une Mère pleine de sollicitude pour ses enfants. Tandis qu'elle portait à un haut degré l'oubli et l'abnégation d'elle-même, elle n'épargnait ni soins, ni remèdes pour soulager ses religieuses infirmes. Sa sollicitude pour les élèves n'était pas moins maternelle ; son zèle pour leur instruction, surtout dans les connaissances utiles, ne se ralentit jamais. Secourir les indigents, soulager les malades, instruire les ignorants, disposer les enfants à leur première communion étaient ses œuvres de prédilection. Les enfants pauvres ont toujours aussi été les objets de ses plus tendres soins . Ni son titre de supérieure, ni les occupations inséparables de sa charge, ni même son âge et ses infirmités, ne pouvaient lui faire négliger l'enseignement du catéchisme à ses chers petits enfants.
Son humilité fut constamment un grand sujet d'édification. On pourrait en citer des exemples touchants ; mais un motif qu'on doit respecter empêche d'en spécifier ici quelques traits. Pourtant ils font tant d'honneur à la vertu et au caractère de notre bien aimée soeur !
Sa droiture était telle que jamais le plus petit calcul humain ne trouvait entrée dans son esprit ; et sa parole écho de sa pensée, portait toujours le cachet d'une noble franchise. La crainte de déplaire ne pouvait la faire transiger avec ses devoirs ; aussi toutes les personnes qui ont eu des relations avec Madame Catherine, bénissent sa mémoire et toutes d'une voix unanime rendent louange à ses qualités précieuses et à la droiture de son cœur.
Que dire de la résignation admirable dont elle a fait preuve durant sa longue et douloureuse maladie. Presque sans interruption, ses souffrances furent très aiguës, vers la fin de sa vie ; elles l'obligèrent à se tenir nuit et jour dans un fauteuil ; privée du repos dont elle avait tant besoin, les nuits se passaient à prier, à faire des actes de résignation, à pousser des soupirs vers son divin Epoux. Toujours le chapelet à la main, elle n'omit aucun jour, pendant plus de trente ans, de réciter le chapelet de N.D. des sept douleurs. Elle demanda elle-même et reçut les derniers sacrements avec ces sentiments de foi vive, qui toujours l'avaient animée dans ses exercices de religion. Enfin, sa belle âme alla recevoir la double couronne de gloire que le souverain juge décerne à ceux qui ont enseigné la justice aux autres et qui ont tout quitté pour suivre J.C.

Madame Emilie

Melle Amélie Lecroart, née à Mouscron le 5 Janvier 1801, professe le 23 Août 1831, décédée à Mouscron le 28 Janvier 1852.

Melle Lecroart faisait partie depuis quelques années, de la pieuse Association de Demoiselles qui dirigeaient le pensionnat de Mouscron. Elle fut heureuse en 1830 de se consacrer à une vie plus parfaite. Notre chère Sœur Emilie se distingua toujours par sa fervente piété, son attachement aux moindres points de la règle et son zèle pour l'instruction religieuse de ses élèves. Toujours exacte aux exercices de communauté, elle se trouvait la première partout, surtout à la chapelle où, c'eut été tout son bonheur de passer chacun des instants qu'elle ne devait pas consacrer à sa classe. Parfaitement détachée du monde, elle eut voulu n'avoir plus avec lui la moindre relation, et c'était pour elle un supplice de se rendre au parloir. Toutes les nouvelles, si ce n'est celles qui pouvaient édifier, lui paraissaient insipides et elle avait peine à y prêter quelque attention. Au contraire, elle recueillait avec une sorte d'avidité, tout ce qui pouvait lui être utile pour le bien de ses élèves. Elle eut voulu que tout le monde s'intéressât à ses enfants et l'aidât à les bien former. Cette chère soeur nous fut enlevée en peu de jours, mais elle ne fut point prise au dépourvu. Comme les vierges prudentes, elle eut toujours sa lampe prête pour aller au devant du divin Epoux. Après une très courte maladie, fortifiée par les sacrements des mourants, elle rendit doucement son âme à Dieu et alla recevoir la récompense de sa fidélité.

Madame Colombe

Melle Rosalie Verduyn, née à Menin le 16 Juillet 1811 ; professe le 23 Août 1832, décédée à Alost le 27 Novembre 1852.

Cette bonne religieuse avait eu bien des obstacles à vaincre pour suivre sa vocation ; elle les avait surmontés avec courage et elle sentit toujours vivement le prix de la grâce que le Seigneur lui avait faite en l'appelant à devenir son épouse ; aussi pratiquait-elle constamment et avec ferveur toutes les vertus de son saint état. Elle se fit remarquer particulièrement par son esprit intérieur, sa fidélité à la grâce et sa grande exactitude aux moindres points de la sainte Règle. Une vertu morale tout à fait remarquable dans cette chère soeur, était l'esprit d'ordre accompagné d'une propreté exquise : sa guimpe n'avait à la fin de la semaine ni tache ni le moindre pli. Sa santé délicate lui fournit presque continuellement l'occasion de pratiquer la patience. Vers le mois de Mars 1852, elle eut une oppression de poitrine et des douleurs de côté qui dégénérèrent en maladie de poumon ; dès ce moment notre bien aimée soeur ne fit plus que languir. Au mois de Juillet suivant, on crut prudent de lui faire administrer les derniers sacrements qu'elle reçut avec beaucoup de foi et de résignation. Madame Colombe vit approcher la mort avec une douce confiance et rendit paisiblement l'esprit, au Couvent de St Joseph. Elle avait eu le bonheur de communier le jour-même.

Madame Félicité

Melle Félicité Van Crombrugghe, née à Grammont le 15 Décembre 1827 ; professe le 2 Août 1848, décédée à Alost le 25 Avril 1853.

Notre bien aimée Sœur Madame Félicité, nièce de notre vénéré Fondateur, avait été placée comme pensionnaire dans note Couvent de Malines, dès l'âge de dix ans. Elle y fut formée avec succès et avec soin, à la vertu et aux sciences. Elle dût lutter contre elle-même, pour vaincre son caractère peu souple d'abord. Mais lorsqu'elle songea à la vocation religieuse, on la vit chaque jour faire des progrès marquants. Elle fut reçue dans l'Institut à l'âge de dix-huit ans.
La jeune novice se prépara avec ferveur au jour tant désiré, où elle serait, par des vœux irrévocables, unie à l'Epoux des Vierges. On fondait de belles espérances sur le bien que pourrait faire Madame Félicité lorsqu'elle fut atteinte d'un mal de côté. Les remèdes furent sans effet, et en peu de temps, on perdit tout espoir de guérison. On ne dut pas en faire un mystère à la malade. Ce fut avec une résignation parfaite et une piété touchante qu'elle se disposa à recevoir les derniers sacrements. A mesure que son heure approchait, elle faisait plus fréquemment le sacrifice de sa vie et promettait de se souvenir au Ciel de tant de personnes aimées qu'elle laissait sur la terre. Notre chère soeur s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 25 Avril 1853.

Madame Angèle

Melle Fanny Claude, née à Bruxelles le 1er Juillet 1830 ; professe le 29 Janvier 1852, décédée à Coloma le 14 Septembre 1853.

Melle Claude avait fréquenté nos classes à Bruxelles, fait sa première communion, achevé son éducation à Malines. Quoique assez espiègle, toujours elle avait été bonne élève. De retour chez ses parents, sa piété ne fit que s'accroître et se fortifier ; elle était pour sa famille un ange de paix et de douceur. Entrée au couvent à l'âge de vingt ans, elle se conduisit dès lors et durant tout son noviciat plutôt en religieuse qu'en novice. Elle comprit tout d'abord que le vrai esprit religieux consiste dans une obéissance simple et aveugle à ses supérieures, aussi se faisait-elle connaître avec cette candeur et cette naïveté qui caractérisent l'enfance spirituelle, tant recommandée par Notre Seigneur et sans laquelle Il nous dit que nous n'aurons point de part à son royaume. Elle

s'attacha aussi à remplir ses devoirs religieux avec exactitude et jusqu'au dernier jour de sa vie, elle prit note du résultat de son examen. Cette exactitude s'étendait à tous les devoirs de sa charge.
Madame Angèle avait des talents qu'on ne trouve pas dans tous les sujets : elle parlait fort bien l'anglais, chantait supérieurement et jouait bien du piano. Elle a enseigné avec succès ces différentes branches.
La gaîté de Madame Angèle, son humeur charmante et toujours égale, sa simplicité, sa candeur angélique, la firent estimer et chérir de tous ceux qui la connurent. Jamais les élèves ne la nommaient autrement que la bonne Dame Angèle. Après nous avoir édifiées pendant quatre ans par ses vertus, notre aimable soeur alla recevoir la récompense promise à ceux qui ont tout quitté pour Jésus-Christ. Pendant les deux mois que dura sa maladie, elle s'unit toujours plus intimement à N.S. et ne perdit rien de son calme, de sa douceur accoutumée. Sa mort sainte et paisible arriva à notre couvent de la Reine des Anges.

Madame Julie

Melle Victorine Loix, née à Flobecq le 29 Juillet 1822 ; professe le 7 Mai 1842, décédée à Coloma le 25 Mai 1854.

Madame Julie jeune encore avait tout quitté pour s'unir par des liens indissolubles à N.S.J.C. La voie qu'elle s'était choisie était celle d'un courageux dévouement aux devoirs divers de son saint état. Son zèle et sa bonne santé lui donnaient l'espoir de travailler pendant de longues années à la gloire de Dieu et au bien de la jeunesse ; mais une fluxion de poitrine vint mettre obstacle à ses pieux désirs. On fut obligé pour arrêter le mal d'user de remèdes douloureux ; notre bien aimée soeur les supporta avec un courage et une patience admirables. Tant qu'elle put, elle suivit la vie communautaire et remplit les devoirs de sa charge ; il fallut que la sollicitude de ses supérieures et la sainte obéissance l'obligent à un repos devenu indispensable. Son état de souffrance dura deux ans. Cependant la maladie prit un caractère si sérieux qu'on dût préparer la chère malade à recevoir les derniers sacrements. Alors parurent dans tout leur éclat, sa piété, sa patience, sa parfaite soumission aux desseins de Dieu. Sa prière, son union avec le céleste Epoux devinrent continuels ; elle regrettait le temps donné au sommeil et demandait en grâce qu'on voulut l'éveiller pour prier. Malgré ses souffrances qui devenaient de jour en jour plus aiguës, one ne l'entendit jamais faire la moindre plainte. Si on voulait savoir comment elle avait passé la nuit il fallait le demander à l'infirmière, car notre chère malade disait toujours l'avoir bien passée, lors même qu'elle avait été fort mauvaise. Jamais elle n'exprima le plus léger désir pour la nourriture. Son détachement était aussi bien remarquable : la révérende Mère lui ayant demandé si elle ne désirait pas revoir son unique soeur religieuse dans notre Institut ; elle répondit : « Je crois que ce n'est pas l'usage ; nous nous reverrons au Ciel. Je ne veux rien regretter, je ne veux rien désirer ; je n'ai qu'un désir, c'est de mourir dans une parfaite conformité à la volonté de Dieu. » Notre chère soeur exprima souvent son désir d'aller se réunir à son divin Epoux ; l'approche de la solennité de l'Ascension rendit encore plus vifs les élans de son amour. Enfin le céleste Epoux les accueillit et au beau jour de la fête, elle rendit doucement l'esprit.

Madame Maria

Melle Victorine De Brandt, née à Alost le 20 Avril 1821 ; professe le 16 Juillet 1850, décédée à Malines le 17 Novembre 1854.

Dès la tendre enfance de Madame Maria, il fut aisé de voir que Dieu avait des desseins particuliers sur elle. Sa candeur, son amour pour la prière, son horreur pour le mal, l'égalité de son caractère et la bonté de son cœur en ont fait une de nos meilleures élèves et une des religieuses les plus parfaites de notre Institut. Rien pourtant d'extraordinaire dans sa conduite ; c'était vraiment une âme cachée en Dieu avec J.C. L'esprit intérieur, l'intention pure, l'exactitude aux moindres points de notre sainte règle, l' humilité, la charité étaient les pratiques constantes de cette épouse de J.C. Dieu seul connaît le prix de ces actes de vertus qui se répètent à chaque heure du jour ; lui seul aussi les compte et les récompense. Notre bien aimée soeur avait l'habitude d'offrir toutes ses actions à la Ste Vierge et de la prier de les présenter à Dieu pour diverses intentions. Pour elle, pas un moment de perdu ; en allant et en venant, elle priait toujours. La méditation fréquente de la passion de N.S. lui donnait le désir de souffrir pour Lui. Aussi lui ménageait-il dans son amour, les croix dont Il favorise ses plus chers amis. Elle les supporta en silence et ne chercha son courage et sa résignation qu'en Dieu seul. Ses supérieurs à qui elle découvrait toujours naïvement son cœur eurent souvent lieu d'admirer sa vertu. Enfin, quelque soin que prit notre bonne soeur Maria pour s'effacer en tout, on voyait en elle la Règle vivante de toute les vertus religieuses. Une maladie violente la fit cruellement souffrir pendant trois semaines. Sa patience au plus fort des douleurs était admirable. Elle demanda et reçut le saint Viatique, aves la plus tendre dévotion et la plus entière résignation à la volonté divine. Nulle ombre de crainte ne vint assombrir ses derniers instants ; une joie céleste se peignait sur ses traits, au moment où son âme innocente et pure rompit les liens terrestres pour s'envoler au Ciel. Madame Maria était la digne nièce de la vertueuse demoiselle De Brandt, collaboratrice de notre vénéré Fondateur.

Sœur Albertine

Joséphine Oden, née à Tourcoing le 23 Mars 1818 ; professe le 18 Juillet 1841, décédée à Malines le 2 Avril 1855.

Dès avant son entrée en religion, soeur Albertine était souffrante. Elle fut reçue comme novice de chœur, mais sa faible poitrine ne lui laissait pas la perspective d'enseigner ; elle demanda avec instance de demeurer parmi nous comme soeur converse. Malgré sa toux continuelle et fatigante, cette généreuse épouse de Jésus se rendit très utile à l'Institut par un courage et un dévouement admirables. Elle passa si volontiers et si facilement de l'état de novice de chœur à celui de soeur converse que jamais elle n'y fit allusion et que ce changement resta ignoré de celles qui n'en avaient pas été témoins.
Mais que dire de sa générosité et de son courage ? Jamais ils ne se démentirent ; toujours on la trouvait une des premières et des dernières à la besogne ; toujours elle choisissait pour elle les ouvrages rudes et grossiers ; si les supérieures ne les imposaient pas aux autres, on pouvait être sûr que notre chère Sœur Albertine s'en serait chargée. Avide d'amasser des mérites et d'obliger ses sœurs, elle saisissait toutes les occasions de le faire. Dans les divers emplois qu'elle exerça, elle se montra d'une complaisance et d'une charité vraiment exemplaires ; toujours on pouvait s'adresser à elle avec la persuasion d'être bien accueillie et d'obtenir le service réclamé ; elle le rendait si promptement et de si bonne grâce, qu'on aurait pu croire qu'elle n'avait pas autre chose à faire. L'exemple suivant prouve jusqu'où elle portait cette vertu : afin de ne point déranger par sa toux, les religieuses au dortoir, on avait placé dans une chambre à part notre bonne soeur Albertine avec une Dame qui se trouvait quelquefois indisposée la nuit.. « A peine », rapporte cette religieuse en versant encore des larmes d'attendrissement et de reconnaissance, « m'entendait-elle remuer qu'elle était sur pied pour m'offrir ses services. Par les froids d'hiver, elle descendait, allumait le feu et ne voulait se recoucher que lorsque j'étais tout à fait bien. Habituellement, la bonne soeur était éveillée vers trois heures du matin par sa toux, mais afin de me laisser dormir, elle allait tousser à la chapelle, en faisant le chemin de la Croix, jusqu'au lever de la communauté. Dans la journée, elle travaillait avec le même courage que si elle avait bien reposé et ne disait jamais qu'elle eut été dérangée. »
La ferveur, l'esprit de prière caractérisaient encore notre bonne soeur ; elle aimait beaucoup à parler de choses spirituelles et sa mémoire lui venait en aide ; lorsqu'elle avait fait une lecture de piété ou entendu un sermon, elle le répétait textuellement à ses sœurs ; celles-ci l'écoutaient avec avidité et la pressaient souvent de recommencer sa narration, ce qu'elle faisait toujours avec un nouveau plaisir. Pendant toute l'année elle pouvait résumer à ses sœurs les méditations de la grande retraite. Lorsque l'occasion se présentait d'entendre une seconde messe, elle travaillait le double pour trouver le loisir d'y assister. Le dimanche, elle passait tous ses moments libres devant le saint Sacrement. On peut dire que son entretien avec Dieu était continuel, elle priait toujours en travaillant ; les supérieures furent maintes fois obligées de lui défendre de le faire à haute voix en se livrant à des travaux fatigants. Pour chaque jour de la semaine elle savait et apprenait à ses sœurs un chapelet particulier : le lundi, c'était pour les âmes du Purgatoire, le mardi celui des Sts Anges, le mercredi de St joseph, le jeudi du St Sacrement, le vendredi du Sacré Cœur et de N.D. des 7 Douleurs, le samedi le rosaire ; ce dernier, elle le récitait tous les jours.
Cette fervente religieuse était douée d'un jugement excellent et d'une humeur agréable ; jamais, même dans sa longue maladie, on ne peut lui surprendre un moment d'impatience, ni de tristesse. Compatissait-on à ses souffrances, elle répondait avec un doux sourire : « Ce n'est rien, cela ira mieux au Ciel ! » Cependant la toux de notre bonne soeur devint plus intense, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que les poumons étaient sérieusement attaqués. Lorsqu'elle connut le danger de son état, elle se remit avec une entière confiance entre les mains de son divin Epoux et l'on vit briller en elle, avec un plus vif éclat que jamais, la piété, la résignation, la patience et toutes les vertus religieuses. Jamais on ne lui entendit faire la moindre plainte, ni exprimer le moindre désir. Un ecclésiastique en fut tant édifié qu'il la questionnait de toutes les façons, chaque fois qu'il la visitait, afin de lui arracher l'aveu qu'elle souffrait, mais il ne peut l'obtenir. Lui offrait-on des douceurs ? Elle remerciait en disant que c'était de la paille pour le purgatoire. Elle ne dérangea pas une seule fois sa garde malade pendant la nuit ; lorsque celle-ci se levait, elle la renvoyait avec bonté disant : « Vous ne pouvez m'aider ma soeur, allez vous reposer. » Celui qui ne se laisse jamais vaincre en générosité ne manqua pas de récompenser sa fidèle et généreuse épouse par de grandes consolations intérieures : « Si vous saviez » disait-elle à ses sœurs, « combien Dieu est bon et combien son amour me fait goûter de douceurs, vous le béniriez avec moi. » Elle s'entretenait fréquemment du bonheur d'aller s'unir pour toujours à son céleste Epoux et de la grande confiance qu'elle avait en sa grande miséricorde. « Vivre ou mourir » disait-elle, « tout ce que le bon Dieu voudra et comme Il le voudra ! Je suis contente et résignée à tout. » Aussi elle eut la douce mort que méritait cet entier et filial abandon. Ce fut le sommeil du juste ; à peine la vit on passer, elle n'eut pas la moindre agonie.
Le 2 Avril au matin, elle se trouvait plus oppressée ; elle envoya cependant son infirmière à la Ste Messe ; à 8 heures, elle essaya de faire le chemin de la Croix ; elle n'y avait pas manqué un seul jour de sa maladie. A 9 heures, elle avait quitté cette terre d'exil pour aller recevoir l'héritage céleste promis aux fidèles Epouses de Jésus.

Madame Marie Charlotte

Melle Marie Van Wymelbeke, née à Grammont le 15 Janvier 1815 ; professe le 14 Septembre 1837, décédée à Malines le 12 Février 1855.

Il faudrait une âme aussi belle, aussi éminemment pieuse que l'était celle de notre bien-aimée soeur Madame Marie Charlotte, pour retracer sa vertu et sa vie angélique. Née de parents distingués par leur piété, élevée par eux avec autant de tendresse que de religion, la jeune Marie se fit remarquer de bonne heure par les plus touchantes, comme les plus solides qualités du cœur et de l'esprit. Enfant soumise, ange de bonté et de vertu, elle fut dès son bas âge, non seulement la joie des auteurs de ses jours, mais elle devint bientôt le modèle de ses frères, de ses sœurs et l'objet de la vénération des habitants mais surtout des pauvres de Melle.
Le recueillement de la jeune Marie à l'église, à la prière était si profond, qu'on ne pouvait la voir prier sans être attendri. Elle avait tant d'attrait et d'amour pour la vertu des anges que tout en elle respirait la plus délicate des vertus : candeur, ingénuité, modestie des yeux, réserve dans le maintien, langage aussi pur que son cœur. Sa tendre charité éclatait dans les soins vraiment maternels qu'elle donnait à ses jeunes sœurs et dans les paroles pleines de douceur, accompagnées d'aumônes, qu'elle adressait aux indigents. Une autre qualité bien précieuse brillait encore dans cette vertueuse jeune fille, c'était l'esprit d'ordre : tout dans sa personne et tout ce qui était à son usage portait le cachet d'un ordre parfait et révélait une semblable disposition de son âme.
A l'âge de 21 ans, Melle Van Wymelbeke déclara à ses parents qu'elle désirait se consacrer à Dieu dans l'Institut des Dames de Marie. Ses motifs étaient ceux-ci : assurer son salut, travailler au bien de la jeunesse, se dévouer plus particulièrement à Marie, son auguste Patronne. Les religieux parents de Maie ne voulurent point s'opposer au dessein de leur fille aînée ; malgré toute la tendresse qu'ils lui portaient, malgré le bien qu'elle faisait à leurs autres enfants, ils eurent la vertu de l'offrir généreusement au Seigneur.
La pieuse Marie porta au Couvent toutes ses vertus et continua à les y pratiquer à l'extrême édification des supérieures er des religieuses. Après un noviciat passé avec ferveur, elle fut admise aux saints vœux ; elle eut le bonheur de les émettre entre les mains de son oncle, notre très révérend Fondateur.
Madame Marie Charlotte fut successivement employée dans l'enseignement comme simple maîtresse, puis comme maîtresse générale ; elle avait un talent rare pour inspirer la piété aux enfants, pour leur faire aimer l'ordre et le travail. Elle remplit aussi d'une manière distinguée et parfaitement religieuse la fonction de Secrétaire de la supérieure générale et celle de supérieure du Couvent du Saint Cœur de Marie.
Cependant sa santé qui n'avait jamais été forte, s'était beaucoup affaiblie, on dût lui procurer un repos nécessaire : les deux dernières années de sa vie, il lui devint impossible de remplir aucune charge. La longue maladie de notre vertueuse soeur Madame Marie Charlotte présenta une série d'actes de patience, de douceur, de résignation et de la plus touchante piété. Sa ferveur croissait à mesure que le moment d'aller à son divin Epoux s'approchait. « Le bon Dieu m'a fait comprendre, » disait-elle, peu de jours avant sa mort à une de ses consoeurs, « le prix et la beauté de la Croix ; je me suis entièrement abandonnée à son bon plaisir, pour souffrir toutes sortes de peines et de douleurs ; depuis lors, je goûte une paix, une joie, que je ne puis dire. » Cette sainte religieuse, épuisée par la maladie et mûre pour le Ciel, s'éteignit paisiblement entourée de ses sœurs, le 12 Février 1855.

Madame Marie Anne

Melle Marie Anne De Ponthieux, née à Bourghelles, le 17 Juin 1788 ; professe le 19 Mars 1831, décédée à Mouscron le 26 Décembre 1855.

Mademoiselle De Ponthieux fut jeune encore, dégoûtée du monde. Elle entra au pensionnat de Mouscron, dirigé alors par des Demoiselles pieuses. Douée d'un talent rare pour les ouvrages à l'aiguille, elle en donna avec zèle et succès des leçons aux élèves. En 1830, de concert avec les autres Institutrices de cette maison, elle travailla à affilier leur établissement à une corporation religieuse. Elle fut heureuse du bon résultat des démarches qu'elle avait faites et vit avec bonheur sa sainte profession dans notre Institut. Ses supérieures la nommèrent presqu'immédiatement après Maîtresse des Novices. Madame Marie Anne remplit cette fonction avec beaucoup de dévouement jusqu'en 1853 ; son âge alors réclamant du repos, elle fut déchargée du soin des novices. Cette bonne religieuse qui, depuis nombre d'années ne s'était plus occupée d'élèves, se prêta volontiers à faire la surveillance des plus jeunes enfants.
Dieu qui se plaît à exaucer ses amis souvent même dans leurs désirs naturels, paraît en avoir agi ainsi à l'égard de notre bien aimée soeur Madame Marie Anne ; elle avait toujours désiré mourir après une courte maladie ; le jour de Noël, quoique souffrante, elle voulut se lever pour aller à la Messe ; vers la fin du saint Sacrifice, elle tomba frappée d'apoplexie, presqu'aussitôt elle perdit connaissance et le lendemain elle rendit son âme à Dieu.
A cette époque, presque toutes les religieuses de notre Institut avaient été formées par elle et toutes se rappelaient ses soins avec amour et reconnaissance, et ses vertus avec admiration. Madame Marie Anne avait constamment offert à ses novices le modèle d'une exacte observance de la règle et d'une admirable gravité religieuse.

Madame Justine

Melle Colette Gernaye, née à Courtrai le 15 Novembre 1793 ; professe le 30 Août 1832, décédée à Alost le 21 Janvier 1857.

Un amour de Dieu fort tendre, une grande dévotion aux saints, surtout à la Ste Vierge et à St Joseph, une affectueuse charité pour le prochain étaient les belles et principales dispositions caractéristiques de notre bien chère soeur Justine. Entrée chez nous à un certain âge et après avoir été dans une institution pieuse, maîtresse des pensionnaires, elle fut employée dans nos différentes maisons à faire des classes tout à fait élémentaires et même la classe des pauvres ; elle se dévouait à ses élèves d'une manière fort touchante, aussi en était-elle beaucoup aimée. Madame Justine faisait avec ce zèle et cette charité la classe préparatoire à l'externat d' Alost quand sa mort arriva. Une attaque d'apoplexie nous l'enleva. Elle semblait avoir prévu cette fin assez subite ; elle s'y préparait sans relâche et ne la craignait pas. Elle exprimait souvent son désir d'aller au Ciel pour y avoir et aimer Dieu parfaitement. Elle eut le temps de recevoir avec toute sa lucidité les derniers sacrements mais elle perdit bientôt après connaissance et expira sans l'avoir recouvrée le 21 Janvier 1857.

Madame Euphrasie

Melle Virginie Guillemin, née à Metz le 19 Avril 1817 ; professer le 26 Juillet 1843, décédée à Coloma le 28 Septembre 1857.

Les voies par lesquelles Dieu se plaît à conduire les âmes sont très diversifiées. Pour des desseins qu'Il connaît, Il mène par un sentier aride, certaines personnes qu'Il appelle à une grande pureté de cœur et à un parfait détachement de tout : telle fut la conduite du Seigneur sur notre chère soeur Euphrasie. Cruellement tourmentée de scrupules, crucifiée par des peines d'esprit, l'accomplissement de ses devoirs lui était fort laborieux ; elle s'en acquittait cependant avec une exactitude parfaite ; ses exercices de piété, le soin de sa classe ne laissaient jamais rien à désirer. Après cela, tout le reste lui était indifférent et elle avait un dégoût très prononcé pour le parloir. Madame Euphrasie souffrait presque continuellement de maux de tête et ne s'en plaignait presque jamais ; vers les deux dernières années de sa vie, son mal augmenta et on s'aperçut qu'une maladie de langueur se caractérisait ; elle n'en continua pas moins à faire sa classe car elle redoutait l'inaction. Elle redoutait beaucoup la mort, cependant lorsqu'elle sut qu'il n'y avait plus d'espoir de guérison, elle fit de grand cœur le sacrifice de sa vie au bon Dieu et se disposa avec calme, au moment suprême. Dans ces sentiments elle reçut le saint Viatique et l'extrême Onction et quelques jours après elle exhala son dernier soupir.

Madame Adélaïde

Melle Adélaïde Dal, née à Mouscron le 16 Novembre 1791 ; professe le 19 Mars 1831, décédée à Mouscron le 10 Février 1859.

Dès l'âge de quinze ans notre bien aimée soeur Madame Adélaïde fut admise au nombre des pieuses institutrices qui dirigeaient le pensionnat de Mouscron. Elle débuta par l'école des pauvres et le soin des externes. Son zèle pour l'étude lui fit acquérir en peu de temps des connaissances étendues et même approfondies pour une femme et son heureuse mémoire, sa facilité à s'énoncer, son dévouement à la jeunesse, la mirent bientôt à même de faire valoir ses talents chez les pensionnaires. Elle fut en effet chargée pendant de longues années de la direction du pensionnat et elle lui acquit une grande et juste réputation.
Pieuse comme l'était Madame Adélaïde, son titre d'institutrice presque laïque ne pouvait satisfaire ses désirs ; d'ailleurs sage comme elle l'était aussi, elle prévoyait bien que l'institution qu'elle dirigeait n'aurait pu se soutenir toujours sans base solide. Elle proposa donc à ses associées d'ériger leur établissement en maison religieuse. Toutes entrèrent dans ses vues. Elles obtinrent d'être affiliées aux Dames de Marie et, en 1830, la Règle fut établie chez elles.
A peine Madame Adélaïde avait-elle vu s'accomplir le plus cher de ses désirs, qu'elle tomba dangereusement malade ; le danger passa, mais elle souffrit durant plusieurs années de violents maux de tête et des peines d'esprit incroyables ; ce n'était pas la première fois qu'elle était tourmentée de ces souffrances morales. Elle eut cependant assez de force et de courage pour travailler à l'établissement d'excellentes œuvres : la Congrégation de l'Enfant Jésus pour les jeunes élèves, celle de la Ste Vierge pour les grandes pensionnaires et les Demoiselles de la ville ; l'école dominicale qui fit tant de bien, sont dues en grande partie au zèle de notre bien aimée soeur. Les maux de tête ayant cessé, elle demanda à être employée au sein des pauvres, ce qui lui fut accordé ; elle finit ainsi sa carrière dans l'enseignement, comme elle l'avait commencé. On ne peut dire avec quelle sollicitude elle enseignait à ses enfants à lire, à écrire, à travailler et surtout les peines qu'elle se donnait pour leur apprendre le catéchisme et les disposer à la première communion. Rien n'était capable de ralentir son ardeur : la grossièreté, la malpropreté des enfants ne la rebutaient pas le moins du monde et elle racontait avec beaucoup d'esprit et de gaîté les petites scènes plaisantes que lui offraient parfois ses chères enfants qui l'aimaient et l'appréciaient beaucoup.
Un terrible mal devait mettre le comble aux mérites de Madame Adélaïde et achever de la mûrir pour le ciel : un cancer au sein la fit cruellement souffrir pendant un an et demi. Il y aurait bien des choses édifiantes à dire au sujet de cette courageuse malade. Sa patience ne se démentit jamais ; elle conserva même toute la gaîté et l'originalité de son esprit, de sorte que beaucoup de personnes du monde aimaient à venir causer avec elle, et s'en retournaient pleines d'admiration de voir une si pénible situation

supportée avec une résignation si agréable. Aussi demandait-elle constamment à Dieu la patience dont elle avait besoin et se recommandait-elle aux prières des autres. Elle envisageait la mort avec un calme singulier ; elle la désirait même souvent, surtout lorsqu'elle craignait que ses douleurs ne lui fissent perdre la patience. Elle avait soin de rappeler qu'après sa mort, on ne devait pas négliger de prier pour son âme, sous prétexte qu'elle avait fait son purgatoire en ce monde.
Enfin le moment désiré arriva, notre bien-aimée soeur munie des saints sacrements cessa de souffrir et s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 10 Février 1859.

Madame Apolline

Melle Emilie Delbeque, née à Pecq le 20 Février 1836 ; professe le 25 Avril 1859, décédée à Bruxelles le 7 Juillet 1859.

Le Seigneur se plaît souvent à prouver qu'il n'a besoin de personne ; il place et déplace les instruments comme il lui plaît et son œuvre se continue également. Souvent aussi, il se montre jaloux de la possession complète d'une âme et il se hâte de l'appeler à lui. Tels furent semble-t-il les vues de Notre Seigneur lorsqu'il nous enleva notre bien-aimée soeur Apolline.
Emilie montra dès son enfance d'heureuses dispositions pour l'étude et pour la vertu. Mise en pension chez nos religieuses à Mouscron, elle y fit de rapides progrès, obtint de brillants succès et se rendit surtout recommandable par sa piété, sa douceur et sa modestie. Deux ans après sa sortie de pension, elle sollicita la faveur d'être admise parmi nous. On ne douta point qu'une jeune personne qui s'était toujours parfaitement conduite, qui avait été une si bonne élève, ne fut aussi une excellente religieuse. Cet espoir se vérifia pleinement. Melle Emilie reçut le voile le 12 Mai 1857, sous le nom d'Apolline et se montra novice soumise, humble et fervente. Elle fut chargée de donner quelques leçons aux élèves : ses bons procédés à l'égard des enfants, ses explications claires et intéressantes, présageaient une maîtresse de premier ordre. Madame Apolline fit sa consécration solennelle à Dieu avec une ferveur toute séraphique ; les paroles lui manquaient, pour dire son bonheur, elle semblait n'en avoir que pour exprimer son ardent désir d'être bientôt réunie à son céleste Epoux. Son vœu fut entendu. Deux mois après, cette chère consœur fut attaquée d'une fièvre violente qui l'emporta au bout de quine jours. Dans ses moments lucides et même à travers son délire, son âme se montra dans toute sa beauté : piété touchante, reconnaissance, soumission, désir du Ciel, tels furent les sentiments qui tout à tour et tous ensemble éclatèrent dans cette sainte enfant. La Providence ménagea si bien les moments que notre chère soeur put recevoir les saints sacrements et faire généreusement le sacrifice de sa vie.

Madame Thérèsa

Melle Elisa Van Ouwenhuysen, née à Bruxelles le 24 Juillet…. ; professe le 18 Septembre 1856, décédée à Malines le 7 Février 1860.

Notre jeune et bien-aimée soeur Madame Thérèsa n'avait pour ainsi dire connu que deux familles, la sienne et la nôtre. Dès sa tendre enfance, Elisa fut placée comme externe à notre maison des Sts Anges, puis comme pensionnaire à notre couvent d'Alost. A sa sortie de pension, elle ne prit que le temps de faire ses adieux à ses proches et elle se hâta de rentrer dans l'arche sainte.
Malgré son jeune âge et sa santé délicate, elle entreprit les exercices du noviciat avec ardeur. Elle prit à sa vêture le nom de Thérèsa, nom qui fut pour elle un stimulant à la ferveur.
Notre chère soeur Thérèsa s'était à peine donnée à Dieu par sa sainte profession que sa santé, toujours un peu faible, s'altéra sensiblement ; on crut même qu'elle n'avait plus que peu de temps à vivre. Mais elle n'était pas mûre encore pour le Ciel, quoiqu'elle fut destinée à y être admise bien jeune. Pendant à peu près trois ans, elle languit avec des alternatives de mieux. Son courage ne l'abandonna jamais. Sans se faire illusion sur son état, elle le supportait avec patience ; elle ne craignait ni ne désirait la mort et elle aimait à s'occuper, soit dans les classes, soit à la sacristie, soit autrement. Elle avait l'art de se faire craindre et aimer des enfants.
Vers la fin de Décembre 1859, elle s'affaiblit considérablement et fut prise d'oppressions très pénibles ; on crut nécessaire de lui donner les derniers sacrements. Elle conçut alors un si grand désir d'aller au Ciel qu'elle l'exprimait à tout le monde et qu'elle eut besoin de résignation en voyant que la mort tardait encore. Elle arriva enfin cette bienheureuse mort sans agonie, ni angoisses et comme un doux sommeil le 7 Février 1860, au couvent de St Cœur de Marie.

Madame Henriette

Melle Henriette De Roy, née à Grammont le 5 Février 1792 ; professe le 1er Février 1821, décédée à Alost le 10 Janvier 1861.

Notre bonne soeur, Madame Henriette, entra en religion le 4 Février 1820 ; notre Institut ne comptait que près de trois ans d'existence ; mais des sujets qui étaient entrés avant elle, aucun ne persévéra longtemps.
Madame Henriette peut donc ainsi que la Mère Antoine, actuellement supérieure des Sœurs Noires à Grammont être regardée comme une des fondatrices de notre Congrégation. Elle fut toujours pleine de courage dans les difficultés qu'elle eut à surmonter et d'un grand secours dans les nombreux embarras qui se présentèrent. Madame Henriette remplissait la fonction de Supérieure

lorsque la Mère Antoine était à Grammont et fut durant quelques années Maîtresse des novices. Dans la suite, elle fut chargée du soin des malades et remplit constamment cette fonction avec un zèle, une charité, un dévouement bien capable d'édifier et de consoler. En 1844, elle devint Maîtresse de la classe de dentellière ; cette chère soeur y resta jusqu'à sa mort et fut toujours pleine de sollicitude et de bonté pour ses élèves. Sept ou huit ans avant sa mort sa santé s'altéra sensiblement ; elle commença alors à souffrir d'une oppression de poitrine qui s'augmentant peu à peu fit de ses dernières années presqu'un martyre continuel ; notre courageuse soeur l'endura avec une patience et une résignation qui ne se démentirent jamais. Au commencement de 1861, un rhume vint encore accroître sa difficulté de respirer ; elle s'affaiblit considérablement en quelques jours, sa raison s'altéra et le 10 Janvier, elle s'éteignit doucement après avoir reçu l'extrême Onction et l'absolution générale. La chère malade n'avait pas conservé assez de lucidité pour pouvoir se confesser ; mais elle était prête, comme elle l'avait été peu de jours avant sa mort à partir pour l'éternité. Le souvenir qu'elle laissa parmi nous est salutaire car, il rappelle les vertus religieuses et cette bonne manière d'être en communauté qui édifie et porte au bien.

Madame Félicie

Melle Pauline Cooreman, née à Vilvorde le 10 Mai 1825 ; professe le 19 Mars 1849, décédée à Schaerbeek le 25 Septembre 1861.

Après avoir mené une vie pure et innocente dans le monde Melle Cooreman voulut faire quelque chose de plus pour le maître si bon que ses parents chrétiens lui avaient appris à amer et à servir. Elle demanda avec instance à être admise dans notre Institut ; le 18 Mars 1847, elle eut le bonheur d'y entrer et deux ans plus tard, sous les auspices de St Joseph, elle prononça ses vœux. Sa santé toujours délicate alla s'affaiblissant. Les six ou sept dernières années de sa vie furent un état de langueur. Pendant ce temps, elle se montra constamment soumise, patiente et courageuse ; suivant simplement sans trop s'en préoccuper les prescriptions du médecin. Malgré sa faiblesse habituelle, elle voulut toujours se rendre utile, même auprès des enfants, dont elle sut se faire aimer. Souvent on eut l'occasion d'admirer son exactitude, son empressement à se rendre où son devoir l'appelait. Ce qui la caractérisa particulièrement vers la fin de sa vie, ce fut sa fidélité et sa confiance en Dieu. « Je vois si clair maintenant, » disait-elle, « je vois si bien ce que je dois faire ; le bon Dieu me reproche les plus petites choses. » Mais toujours la confiance avait le dessus. Quelqu'un cherchait à savoir d'où lui venait ce calme, cette confiance à l'approche de la mort : « Ma grande consolation en ce moment, » dit-elle, « c'est de n'en avoir pas beaucoup cherché pendant ma vie. » Ce fut dans ces dispositions, qui font envie, que notre bien-aimée soeur attendit paisiblement l'heure marquée par son divin Epoux pour se réunir à lui. Cette heure qu'elle désirait, sonna le 25 Septembre 1861.

Sœur Albertine

Mathilde Rubens, née à Anvers le 2 Août 1839 ; professe le 2 Février 1863, décédée à Coloma le 15 Février 1863.

Mathilde n'avait pas 17 ans lorsqu'elle eut le bonheur d'entrer en religion. Une excessive timidité empêcha longtemps ses bonnes qualités de paraître dans tout leur jour ; ce ne fut même que la dernière année et même les derniers mois de sa vie qu'il a été possible de la mieux apprécier. Mais alors on vit d'excellentes choses dans cette modeste religieuse : une piété éclairée qui savait toujours sacrifier la dévotion à l'obéissance et aux autres devoirs ; un grand attrait pour le silence et le recueillement : elle disait en peu de mots ce qu'elle avait à dire, faisait sa besogne sans précipitation et sans bruit ; c'est à peine si on l'entendait allant toujours d'un pas égal et modeste. Son esprit de pauvreté était remarquable ; elle travaillait avec une extrême propreté, calculait si bien et si juste qu'il lui fallait moins qu'à bien d'autres, pour entretenir ses feux, pour ses nettoyages quelconques.
Depuis longtemps elle s'affaiblissait et comme elle ne s'était jamais fait illusion sur son état, elle refusait les vêtements qu'on lui donnait : « Tenez, mettez ce tablier de côté, il servira pour une autres. » Après avoir essayé des souliers, elle remercie, disant qu'elle n'en avait plus besoin. « Vous trouverez une camisole à tel endroit, je ne l'ai pas mise » « Cela fait du bien » avait-elle dit, « de ressentir la pauvreté. » On lui demandait quelques jours avant sa mort : « Quelles sont les vertus qui vous donnent le plus de consolation maintenant ? » La bonne enfant sans dire qu'elle avait pratiqué ces vertus, répondit : « Il me semble que le détachement et le dévouement sont de grands moyens pour goûter la paix et plaire à Dieu. » « Que pensez-vous, à présent, de votre sainte vocation ? » lui disait un jour sa supérieure : « Oh ! que je suis contente de mourir religieuse ! Notre Seigneur a été trop bon pour moi ! J'ai si peu fait pour Lui ! »
Sœur Albertine n'avait point encore prononcé ses vœux perpétuels comme on vit que sa fin approchait, on lui accorda de les faire au moment où elle recevrait le saint Viatique. Elle apprit cette nouvelle avec une joie extrême et s'empressa de faire part aux autres de son bonheur. Elle reçut les derniers sacrements et fit sa profession à la chapelle le 2 Février 1863.
Sœur Albertine resta sur pied aussi longtemps qu'elle put, ne lâchant sa besogne qu'un peu à la fois et lorsqu'on l'y obligeait, recevant des soins le moins possible, se faisant une étude d'épargner de l'embarras à son sujet. Quatre jours seulement avant sa mort, cette chère enfant garda la chambre ; sa faiblesse était grande, son estomac ne pouvait plus rien supporter ; ses nuits étaient sans sommeil, sa toux augmentait. Cependant sa patience était toujours la même, mais son désir du Ciel croissait. « Marie, ma bonne Mère, quand viendrez-vous me chercher, je suis encore ici ! Cela durera-t-il encore longtemps ? » Elle regardait souvent

et avec piété, trois images qu'elle avait fait attacher à ses rideaux : le Sacré cœur, la Ste Vierge et St Joseph. Cette pieuse malade considérait aussi et baisait fréquemment un Crucifix indulgencié ; elle baisait son anneau et renouvelait de temps en temps ses saints vœux ; elle l'a fait un peu avant de mourir. La dernière nuit, la chère enfant épuisée de fatigue, exténuée par les vomissements, semblait disposée à prendre un peu de repos, lorsqu'elle s'écria : « Je pars, je pars ! » On lui mit en main le cierge bénit, on invoqua les saints noms de Jésus, Marie, joseph et elle expira doucement.

Madame Bathilde

Melle Adèle Loix, née à Flobecq le 10 Octobre 1820 ; professe le 27 Septembre 1841, décédée à Coloma le 4 Novembre 1864.

Orpheline, confiante, expansive par nature, cette chère soeur eut rencontré bien des dangers dans le monde ; le bienfait de la vocation religieuse fut doublement précieux pour elle. Elle sut apprécier cette insigne faveur et en témoigna toujours la plus vive gratitude. Notre bien-aimée soeur Madame Bathilde se distingua par son caractère gai et naïf et elle se fit chérir de tous ceux qui la connaissaient. Elle fut éprouvée par une longue et pénible maladie qu'elle supporta fort courageusement et durant laquelle elle témoigna beaucoup d'amour pour la sainte pauvreté et la mortification. Des tentations de scrupules lui rendirent la vie intérieure bien laborieuse, mais elle s'en trouva délivrée vers la fin et la mort qu'elle redoutait beaucoup ne lui causa plus la moindre frayeur.
A cette époque on reconstruisait le couvent de Saint Joseph où se trouvait notre chère soeur Bathilde. Pour épargner à la malade les incommodités de ce séjour, on la transporta à la Reine des Anges. C'est là qu'elle mourut dans de grands sentiments de piété.

Madame Justine

Melle Joséphine Beyser, née à Gand le 26 Novembre 1839 ; professe le 2 Avril 1861, décédée à Mouscron le 20 Avril 1865.

Le Seigneur aime le cœur pur, l'esprit droit ; Il voue à ces âmes innocentes un zèle ardent, une tendresse de Père : Joséphine fut cette âme vraiment chérie de Dieu. Sa vie, qui devait être courte et cependant pleine de mérite, fut traversée par de sensibles épreuves et beaucoup de souffrances. En même temps, Notre Seigneur veillait sur sa future épouse, il la confia à nos soins. Bruxelles et Alost l'eurent tour à tour pour élève. Enfant timide et de complexion faible, elle ne se faisait point remarque ; peu à peu cependant, ses moyens se montrèrent ; un caractère généreux parut et sa piété tendre et solide édifia tout le monde. Joséphine sentit bien jeune encore l'attrait de la vie religieuse ; elle désira partager le bonheur de ses Maîtresses et se joindre à elles pour procurer à d'autres le bienfait de l'éducation qu'elle avait reçu. Elle obtint la faveur d'être admise au Noviciat à la fin de 1858. Sa piété, sa docilité, sa modestie édifiaient ses compagnes et charmaient ses supérieures. La pieuse novice dut pour quelques temps quitter le noviciat, pour remplacer une maîtresse dans une autre maison ; elle revint ensuite dans ce cher asile, mais le départ et le retour furent pour elle des actes de très parfaite obéissance. Cependant Notre Seigneur éprouvait notre chère novice par de grandes peines intérieures, des sécheresses désolantes, des vivacités naturelles. Elle réprimait tout avec courage ; ne s'excusait jamais et ne cherchait qu'auprès de Dieu et de ses supérieures lumière et force. Sa profession l'inonda d'ineffables consolations ; pendant plusieurs semaines elle fut si pénétrée du sentiment de l'amour de Dieu que plus rien d'extérieur ne semblait pouvoir la distraire. Mais son divin Epoux, qui voulait l'amener à un amour fort, la sevra bientôt de ses douceurs.
Depuis lors, jusqu'à la fin de sa vie, notre jeune soeur compta beaucoup plus de tribulations que de joies. Des désolations intérieures, des tentations humiliantes ne lui laissaient pas de repos. Quoique naturellement timorée et évitant toute faute volontaire, il lui semblait quelquefois être toute couverte de péchés. Son cœur très aimant était plein d'une tendre charité pour le prochain, mais Jésus était son unique bien aimé et elle n'eut pas souffert qu'une affection trop naturelle put offenser le regard de son divin Epoux. Avec quel zèle et quel bonheur, elle dirigea l'Association du St Sacrement ! Sa plus grande consolation jusqu'à la veille de sa mort fut de travailler pour les Eglises pauvres. La maladie de langueur dont notre chère soeur Madame Justine était atteinte depuis quelques années commença à faire de rapides progrès. On lui administra les derniers sacrements qu'elle reçut avec une piété touchante. Comme elle ne s'était jamais trompée sur son état, elle n'eut qu'à renouveler le sacrifice de sa vie qu'elle avait fait bien des fois. Le beau jour de sa mort, qu'elle voyait venir avec sérénité, qu'elle attendait même avec une sainte impatience, arriva le 20 Avril au Couvent de Saint Jean Baptiste.

Sœur Véronique

Anne Marie Vervecken, née à Lichtaert le 11 Septembre 1833 ; professe le 16 Septembre 1864, décédée à Bruxelles le 12 Août 1865.

Professe depuis onze mois seulement, notre chère soeur Véronique fut atteinte d'une fièvre typhoïde qui l'enleva au bout de quinze jours. C'était une fille dévouée, excellente travailleuse et d'une grande piété. Le noviciat de soeur Véronique avait été fort pénible : l'ignorance du français source de continuelles mortifications, des occupations opposées à ses goûts, une extrême sensibilité, toutes ces difficultés réunies lui causaient des luttes incessantes ; elle sut toujours en triompher, grâce avant tout à la prière, mais après, à sa grande ouverture de cœur : elle avouait ses fautes, se faisait connaître, demandait des avis avec la

candeur d'une enfant. La peine de s'exprimer en français ne la retint jamais d'aller trouver ses supérieures ou de leur écrire lorsqu'il s'agissait de sa perfection.

Madame Euphémie

Melle Marie Schottey, née à Bruges le 30 Septembre 1811 ; professe le 19 Mars 1838, décédée à Bruxelles le 23 Décembre 1866.

Notre chère soeur Madame Euphémie avait un talent rare pour les ouvrages à l'aiguille et elle s'y adonnait avec une ardeur infatigable. Elle aimait surtout à travailler pour les autels et elle affectionnait beaucoup la fonction de sacristine qu'elle remplit longtemps. Un tempérament maladif, un caractère naturellement sérieux, des principes austères avaient donné à notre chère soeur une disposition mélancolique qui exerçait beaucoup sa vertu. Elle eut surtout grand besoin de patience durant la longue maladie qui la conduisit à la mort. Lorsqu'on lui administra les saints Sacrements, elle demanda spontanément et d'une voix ferme pardon de ses manquements envers ses supérieures et ses consoeurs. Cette chère soeur s'était surtout adonnée à la prière ; elle persévéra dans ce saint exercice jusqu'à son dernier soupir.

Madame Marie

Melle Marie Desmettre, née à Mouscron le 17 Septembre 1802 ; professe le 23 Août (ou Avril ?)1831, décédée à Coloma le 3 Avril 1867.

Notre bonne soeur Madame Marie eut des parents très remarquables par leur foi, qui la placèrent de bonne heure dans le pensionnat de Mouscron si pieusement dirigé. Elle eut le précieux avantage d'être préparée à la première communion par notre vénéré Fondateur alors Vicaire de cette paroisse ; c'était avec attendrissement qu'elle le rappelait. Toujours on remarqua la piété simple et sincère de cette chère soeur. Dès l'âge de quinze ans elle demanda à être reçue dans l'association des demoiselles qui dirigeaient l'établissement et elle s'y dévoua aux pauvres, aux externes, et plus tard aux pensionnaires . Lorsqu'il fut question d'ériger la maison en communauté religieuse, Melle Desmettre adhéra volontiers au saint projet, elle fit avec bonheur sa profession le 23 Avril 1831. Madame Marie honora sa sainte vocation par les vertus qui lui sont particulièrement propres ; elle se distinguait surtout par une douceur charmante ; sa physionomie respirait une agréable sérénité. Elle cachait des connaissances étendues sous le voile d'une parfaite modestie. Elle aimait d'un amour filial la Ste Eglise dont les triomphes et les tribulations lui étaient très sensibles ; de là, ce zèle pour la propagation de la foi, qu'elle exprimait avec une énergie que semblait ne point comporter son caractère calme et doux. La lecture des annales faisait ses délices et prier pour les missionnaires un de ses sujets de dévotion. Plusieurs attaques d'apoplexie avaient diminué ses forces, altéré sa mémoire et insensiblement son intelligence. Une dernière et presque foudroyante secousse vint nous l'enlever. Pendant huit jours qu'elle vécut encore, elle ne recouvra point la parole et elle n'eut pour ainsi dire de connaissance que pour se confesser. Notre bien-aimée soeur Marie expira pendant que sa supérieure et plusieurs religieuses priaient auprès d'elle.

Sœur Clémence

Sophie Vandenbossche, née à Audenarde le 13 Décembre 1813 ; professe le 10 Février 1843, décédée à Alost le 8 Juillet 1867.

Presque dès son entrée en religion, on remarqua que soeur Clémence avait de l'aptitude à conduire les enfants ; on l'employa bientôt à l'enseignement des pauvres. On peut dire qu'elle excella dans ce saint emploi : crainte et aimée des enfants, respectée des parents, elle faisait beaucoup de bien. Les dix dernières années de sa vie furent consacrées à diriger une école de couture à Alost. Sa sollicitude ne s'arrêtait pas au salut des enfants, elle l'appliquait aussi à en faire de bonnes travailleuses et à leur procurer tout le gain possible. Elle ressentait une vive peine lorsque l'une ou l'autre quittait la classe pour la fabrique. Pendant sa maladie et à sa mort on vit mieux encore combien soeur Clémence était aimée et estimée. Monsieur le doyen, les Dames de la Miséricorde demandaient de ses nouvelles. Les enfants avec leurs mères vinrent prier auprès de son lit funèbre ; elles lui pressaient les mains, rappelaient ce que la soeur avait fait pour elles, son zèle, son dévouement et s'en allaient en pleurant.
Notre chère soeur Clémence était fort attachée à notre institut, à nos saintes Règles, à ses devoirs ; elle avait un grand amour pour l'obéissance et elle aimait et respectait ses supérieures en vue de Dieu.

Madame Hélène

Melle Sophie Du Bus, née à Arbres le 8 Février 1811 ; professe le 19 Mars 1849, décédée à Mouscron le 16 Janvier 1868.

Mademoiselle Sophie perdit sa mère de bonne heure ; mais les soins de son père la dédommagèrent de cette perte sensible. Sous la direction de ce père, homme de foi, d'honneur et d'action, Sophie se pénétra de ces sentiments généreux et pleins de générosité qui lui firent parcourir une vie pleine de mérites. Beaucoup d'initiative et de gaîté de caractère la rendaient propre à

exercer de l'influence ; elle fit valoir ces dons. Avant son entrée en religion comme pendant sa vie religieuse elle fit beaucoup de bien par la visite des malades, par l'instruction des enfants, par la direction de la Congrégation de la Ste Vierge, par les conseils qu'elle savait donner à propos et qu'on venait lui demander avec confiance.
Malgré l'ardent désir de se donner à Dieu jeune encore, Mademoiselle Du Bus ne put arriver à ce bonheur qu'à 37 ans. Son noviciat se passa avec toute la ferveur qu'on pouvait attendre d'elle ; aussi peu après l'émission de ses vœux, elle fut nommée supérieure à Mouscron. Sur ce champ bien connu, Madame Hélène travailla avec son zèle et sn succès accoutumés. Neuf ans après, elle fut nommée Vicaire de l'Institut et supérieure de la maison mère, puis supérieure du couvent de Malines, pour revenir de là gouverner encore la maison de St Jean Baptiste. Partout où elle séjourna, cette chère mère laissa des témoignages éclatants de la vivacité de sa foi et de son dévouement aux âmes.
La révérende Mère Hélène ressentit le mal dont elle mourut, plus de deux ans avant sa mort. Elle supporta ses souffrances avec un grand courage. Elle ne tenait point à vivre, mais elle était prête à subir toutes les opérations pour guérir et travailler. Cette âme généreuse était disposée à souffrir le purgatoire jusqu'à la fin du monde, si tel était le bon plaisir de Dieu. L'état de santé de Madame Hélène ne laissant plus aucun espoir de guérison et pouvant cependant se prolonger, on la remplaça dans sa fonction. La chère malade fit à sa remplaçante le plus affable accueil et lui demanda humblement la bénédiction. Quelques semaines plus tard notre bien-aimée soeur sentant ses forces s'épuiser demanda elle-même les derniers sacrements. On peut juger avec quelle ferveur elle les reçut. Jusqu'à sa mort arrivée trois semaines après, elle ne cessa de louer, de remercier Dieu de ses miséricordes envers elle, surtout du bienfait de sa vocation religieuse et de s'abandonner à la plus touchante confiance dans les mérites de Jésus christ son divin Epoux. C'est dans ces sentiments qu'elle expira paisiblement.

Madame Ernestine

Melle Malvina De Coninck, née à Bruxelles le 28 Septembre 1835 ; professe le 14 Septembre 1855, décédée à Mouscron le 6 Février 1868.

Malvina privée de mère dès son bas âge, nous fut confiée de bonne heure et ne nous quitta plus. Elle entra au noviciat à 17 ans et mourut au couvent de St Jean Baptiste après quelques jours de maladie, âgée seulement de 33 ans.
Le caractère de cette chère consœur était d'une ardeur extrême et tout en elle prenait l'empreinte de cette disposition : ardente dans la prière, ardente dans le travail. Lorsque cette ardeur naturelle lui avait fait commettre quelque faute, elle la tournait contre elle-même et s'humiliait autant et plus qu'elle n'avait failli.
Son amour pour sa sainte vocation était porté par son âme ardente au plus haut degré. Elle ne tarissait pas sur son bonheur ; elle ne savait assez dire sa reconnaissance envers notre Institut qui avait daigné la recevoir ; elle se regardait comme un sujet bien indigne de vivre dans cette sainte société ; elle eut voulu tout faire, se dépouiller de tout, pour compenser la Congrégation du bien qu'elle en avait reçu.
La dernière maladie de notre chère soeur Ernestine parut d'abord si peu caractérisée qu'on ne conçut aucune inquiétude ; cependant quelques heures avant sa mort, le médecin permit qu'on lui administrât les sacrements par précaution. Ce fut une grâce admirable pour notre bien aimée soeur, car peu après elle expira subitement.

Madame Kostka

Melle Maria Van Crombrugghe, née à Gand le 7 Février 1830 ; professe le 27 Septembre 1862, décédée à Malines le 23 Février 1870.

Des bénédictions précieuses, des grâces choisies, des dons naturels remarquables, des vertus touchantes, des épreuves sensibles, une maladie longue composent la vie édifiante de notre bien aimée soeur Kostka.
La première faveur que Dieu fit à cette chère enfant fut de lui accorder des parents pleins de foi et de piété, pour parrain au baptême le saint prêtre qui fonda notre congrégation, Monsieur le Chanoine Van Crombrugghe, son grand oncle. Son enfance fut celle d'une charmante enfant : enjouée mais docile, curieuse et cependant discrète, gracieuse en même temps que simple et toujours pieuse et angélique. Chrétiennement élevée, très heureusement douée, la petite Marie grandissait en sagesse et faisait des progrès admirables dans tout ce qu'on lui enseignait. Elle était aussi bonne élève que bonne compagne. Ses maîtresses avaient mille agréments à l'instruire ; elles en gardèrent toujours le plus doux souvenir. Toutes ses compagnes l'affectionnaient, mais celles qui se lièrent plus étroitement avec elle, estimaient plus encore sa vertu qu'elles n'aimaient son charmant caractère. Maria passa l'année de sa première communion à notre maison de la Reine des Anges. Qui pourrait dire avec quel zèle, elle s'appliquait à l'étude du catéchisme, avec quelle attention elle écoutait l'instruction religieuse, avec quelle docilité elle observait toutes les recommandations adressées aux jeunes communiantes. On remarqua dès lors, ce qu'on ne cessa de voir depuis, une grande délicatesse de connaissance mais point de scrupule. La pieuse enfant reçut avec une ferveur évangélique, une foi profonde et un ardent amour le pain du Ciel des mains de son Eminence le Cardinal Sterckx, Archevêque de Malines, qui lui administra aussi le sacrement de confirmation. Après l'heureuse année qui lui vit accomplir ces deux actes importants, Maria rentra dans sa famille et reprit les leçons de l'externat. C'était toujours l'aimable et studieuse enfant d'autrefois, mais avec une

certaine gravité plus marquée dans la prière et dans sa manière d'être avec ses frères et soeurs, sur lesquels elle commença à exercer la plus salutaire influence. Trois ans se passèrent ainsi. Il était temps de prendre la dernière mesure qui termine ordinairement l'éducation. Marie retourna à la Reine des Anges. Ses progrès répondirent à son application. Elle obtint par sa conduite pieuse et régulière d'être admise sans retard dans les différentes congrégations. Son bonheur fut extrême lorsqu'elle devint Enfant de Marie, car elle avait une tendre dévotion à la Ste Vierge, sa Patronne. Mais un douloureux évènement mit fin à ses classes et à son bonheur de pensionnaire. Maria venait d'entrer en littérature et commençait sa seconde année de pension, lorsque sa mère tomba mortellement malade. Quoiqu'elle fut bien jeune encore, Monsieur Van Crombrugghe compta sur sa fille et la rappela auprès de lui. Il ne s'était pas trompé. Maria reçut avec la bénédiction de sa mère mourante, de maternelles recommandations pour les enfants plus jeunes. Elle ne se laissa point abattre par la perte qu'elle venait de faire et par la pensée de nombreux devoirs qu'elle aurait désormais à remplir ; elle les entreprit aussitôt et n'y manqua jamais ; aussi mérita-t-elle toute la confiance de son père, par sa prudence et son dévouement. Il est étonnant de voir avec quel tact et quelle douceur elle sut agir avec toutes les personnes qui étaient en rapport avec elle ; son esprit conciliant, son heureux caractère, la rendait agréable à tous. Il régna toujours une parfaite entente entre elle et la Dame que son père avait mise auprès d'elle pour l'accompagner et l'aider à diriger la maison.

Maria, pénétrée de piété filiale pour son excellent père, de tendresse pour ses frères et sœurs qu'elle soignait comme une seconde mère, songeait cependant à se consacrer à Dieu. Au retour de pension de sa soeur Clara, elle se hâta d'exécuter son projet. Monsieur Van Crombrugghe, chrétien d'une foi admirable consentit à faire le sacrifice de sa fille et le digne Parrain voulut présenter lui-même sa chère filleule au Seigneur. Le 24 Septembre 1860, Il la conduisit au noviciat. La supérieure et les religieuses reçurent avec joie cette enfant qui leur était déjà si chère. Le temps du postulat se passa vite : la pieuse Maria était si heureuse dans la maison de Dieu. Le 8 Décembre, fête de sa bonne Mère, elle échangea les livrées du monde contre les livrées de Jésus Christ et son révérend Oncle lui donna le nom de Kostka. La fervente novice se mit avec bonheur sous la protection de son aimable protecteur, se promettant bien de l'imiter le plus parfaitement possible. La Mère des novices était fort édifiée de son élève ; elle n'avait qu'à régler son activité et sa ferveur. Mademoiselle Kostka supporta avec une grande générosité quelques épreuves spirituelles que N.S. lui ménagea. Elle allait au devant de celles que la religion lui imposait. Le tendre attachement à sa vocation dont elle a donné tant de preuves se manifesta d'une manière touchante dans une indisposition qu'elle eut pendant la première année de son noviciat. Elle fut prise d'une bronchite opiniâtre. Notre chère novice conçut de l'inquiétude ; elle disait souvent : « Au moins si je puis aller jusqu'à ma profession ! Je ne vivrai pas longtemps, mais si le bon Dieu m'accordait de faire mes vœux ! » Heureusement le mal céda et notre fervente novice s'engagea avec de saints transports au Seigneur Jésus.

Après sa profession, Madame Kostka fut envoyée à notre maison de Malines où elle resta jusqu'à sa mort. C'est dans ce couvent qu'elle chérissait par un si saint motif qu'elle déploya, comme sans le savoir, un zèle incessant, des talents remarquables et de rares vertus. Le cercle de ses actions comprenait ses exercices de piété, ses leçons, ses études, le bien de son cher couvent ; rien au-delà ne l'occupait, même ne l'intéressait. On comprend combien cette bonne religieuse devait donner de consolation à ses supérieures, d'édification à ses sœurs ; combien son zèle et sa douceur pour les enfants devaient la faire aimer. Il en était effectivement ainsi. A sa mort un concert de louanges témoigna de la haute opinion, de la juste admiration que l'on avait de son mérite. Les nombreuses notes écrites à son sujet sont unanimes pour signaler les qualités de notre bien aimée Sœur mais quelques vertus la caractérisent spécialement.

Piété. Notre chère soeur Kostka était très pieuse et d'une grande délicatesse de conscience. Il suffisait de la voir prier pour se sentir porté au recueillement. Si dans la conversation, il lui était arrivé, non pas de manquer à la charité, mais seulement de relever une chose désavantageuse déjà connue, elle n'aurait pas osé communier sans y être autorisée. Elle croyait toujours que ses vues n'étaient pas assez pures. Lorsqu'elle se prépara à la réception des sacrements, l'ennemi la troubla par la crainte d'un long purgatoire ; comme on s'efforçait de la tranquilliser, elle répondit : « J'ai été si mauvaise ! » Enumérant alors tous les devoirs de la vie religieuse on la questionna sur chacun afin de dissiper ses craintes ; il ne resta que ceci dont elle put s'accuser, et c'était de s'être trop livrée à ses occupations et de n'avoir pas assez marché en la présence de Dieu.

Charité, Bienveillance. Elle avait le plus grand soin non seulement de ne point manquer à la charité, mais encore de palier les défauts des autres, de les excuser. On était sûr de ne pas être approuvé, dès qu'on semblait blesser quelque peu cette touchante vertu. Notre bonne soeur savait alors mettre en relief quelque belle qualité, quelque vertueuse action de la personne accusée, afin de diminuer toute la fâcheuse impression à son sujet. Bienveillante et complaisante, elle accueillait tout le monde avec la même amabilité et l'on savait d'avance qu'en s'adressant à Madame Kostka on n'essuierait pas de refus parce qu'elle était toujours prête à rendre service ; quelle que fut d'ailleurs sa besogne. Elle était d'une activité étonnante, ne perdant jamais une minute et passant d'une occupation à une autre sans intervalle.

Modestie. Quoique douée de grands talents, notre vertueuse soeur était d'une modestie bien rare. Quand on admirait son travail elle avait toujours l'art d'en amoindrir le mérite, d'y faire remarquer des défauts. A l'entendre, les autres la surpassaient beaucoup en vertus, en talents, et ses paroles étaient sincères, on sentait qu'elle parlait par conviction. Elle avait toujours été l'ennemie des louanges, mais ce sentiment parut s'accroître encore pendant sa maladie ; il suffisait de lui dire quelque chose qui put la flatter, pour qu'elle demandât d'un ton suppliant, qu'on se tût ; il semblait qu'en la louant on lui faisait un grand tort. Toujours elle évitait de déranger les autres et pour le moindre petit service exprimait la plus vive reconnaissance.

Détachement. Dans son humilité, notre chère soeur se reprochait de n'avoir pas des intentions assez pures ; cependant elle ne cherchait nullement à plaire. Elle traitait les enfants avec simplicité sans prendre garde à celles qui la préféraient ou qui lui étaient moins attachées. Il ne lui venait pas dans l'idée de leur donner de petites récompenses particulières. Les notes lui suffisaient ; aussi ne tenait elle aucune image en réserve. Si ses supérieures lui en donnaient en même temps qu'à ses sœurs, elle les recevait avec reconnaissance mais les leur remettait après. « J'ai bien pitié, » disait-elle, « des cœurs qui s'attachent trop sensiblement. »
Esprit de pauvreté. Comme elle manifestait une préférence pour la maison de Malines et qu'on lui faisait remarquer que c' était manquer de détachement, elle avoua, afin qu'on ne fut pas malédifié, que c'était parce que cette maison est plus simple, plus pauvre que les autres. Jamais elle ne demandait rien pour son usage sans une stricte nécessité. « Pendant les sept ans et demi que j'ai passés avec elle, » dit sa supérieure, « je ne lui ai jamais vu un crayon neuf ; un petit bout qu'elle trouvait était assez bon, et quand elle dessinait, elle empruntait à l'une ou à l'autre, celui qui convenait à son travail. » Le papier le plus commun lui plaisait pour sa correspondance et ce qui restait de blanc aux compositions de ses élèves servait à faire ses cahiers de notes, à préparer ses devoirs et ses compositions ; elle ne voulait accepter qu'une plume à la fois ; lorsque la plume était hors de service, elle en demandait une autre. Cet esprit de pauvreté ne se démentit point pendant sa maladie ; recevant avec beaucoup de gratitude les petites douceurs qu'on lui donnait, elle les remettait aussitôt à sa supérieure ou à la soeur infirmière, afin de n'en pas disposer elle-même ; quant aux divers adoucissements qu'on lui donnait pour sa toux, elle cessait d'en faire usage dès qu'elle s'apercevait qu'ils n'amélioraient pas sa santé. Elle craignait qu'on fit pour elle des dépenses inutiles et elle regrettait celles qui étaient nécessaires.
Esprit de communauté. Une autre précieuse qualité de notre chère soeur mérite encore d'être signalée ; c'est son amour pour la vie de communauté. Elle n'était bien, contente, heureuse qu'avec ses sœurs ; dans les lieux à l'usage de sa communauté ; elle ne s'en éloignait qu'à regret et par devoir. Les visites lui étaient à charge et elle se dispensait autant que possible de se rendre au parloir. Pendant sa maladie même, elle faisait l'impossible pour prendre part aux exercices communs, elle semblait craindre de quitter la salle de communauté et demandait come une faveur d'y passer le plus de temps possible. C'était pour cette vraie religieuse la matière d'un grand sacrifice de ne pouvoir prendre part aux exercices de piété avec ses chères consoeurs. « Qu'on est heureux au couvent » disait-elle avec cette expression de l'air, du ton et du geste que dans sa naïveté elle mettait dans ses expansions, « qu'on est heureux ! »

C' était dans la pratique de ces aimables et solides vertus que notre bien aimée soeur passait les heureux jours de sa vie. Depuis qu'elle avait vaincu la bronchite dont elle avait souffert pendant son noviciat, sa santé était fort bonne ; il était même très rare qu'elle fut indisposée. Dans le courant de 1868 le plus jeune frère de Madame Kostka succomba à une maladie de langueur ; six mois plus tard sa soeur Clara eut le même sort. Notre chère soeur pleura religieusement ces deux morts et en reçut un avertissement pur elle-même : « C'est mon tour, j'irai bientôt au Ciel, » disait-elle. Lorsqu'on voulait la dissuader en l'accusant d'écouter son imagination, elle n'en persistait pas moins et témoignait une grande joie de son prochain bonheur de mourir.
Le pressentiment de cette angélique enfant ne se vérifia que trop. La pulmonie dont elle ressentait sans doute les premières atteintes se déclara insensiblement . L'inquiétude que chacun éprouvait sans oser se l'avouer parut peu à peu et puis devint active, pressante. On se mit à disputer au Ciel cette chère âme : prières, neuvaines, communions, messes, tout fut employé pour obtenir du bon Dieu, la conservation de notre chère soeur. Elle seule ne priait point à cette intention et ne désirait pas qu'on fut exaucé. « J'espère tant mourir bientôt, » écrivait-elle à sa supérieure générale « que si on me disait que je vais guérir bientôt, j'en aurais beaucoup de peine. » Cependant comme son oncle jésuite lui dit qu'elle pouvait demander sa guérison afin de pouvoir travailler encore, elle parut pendant quelques semaines entrer dans ses vues. Mais elle revint bientôt à ses premiers désirs et la mort tardait trop à son gré. Son état s'aggrava tout à coup à tel point que le médecin approuva qu'on lui administrât sans retard les saints sacrements. Elle apprit cette nouvelle avec une pieuse émotion ; mais sans perdre de temps, elle commença à se préparer avec ferveur. Déjà, elle avait fait une confession générale en vue de sa fin prochaine. On l'entendit pendant qu'elle se préparait à recevoir le saint Viatique faire les plus humbles actes de contrition et les plus tendres protestations d'amour au bon Dieu. Ce fut à l'oratoire de la Ste Vierge, le dimanche matin que notre chère malade reçut N.S. avec une dévotion angélique. Après son action de grâces les religieuses l'entourèrent pour la féliciter. « Ah ! que je suis heureuse ! Je suis la plus heureuse personne du monde ! » Ce fut là son remercîment . Puis elle dit agréablement : « A présent, allons déjeune ensemble. » Dans la matinée Monseigneur Lauwers revint pour lui administrer l'Extrême Onction. La malade suivit toutes les cérémonies et parut entièrement absorbée par ce qui se passait, répondant à tout avec force et onction. La cérémonie terminée elle répéta combien elle était heureuse. « Maintenant je n'ai plus peur du Purgatoire, j'irai droit au ciel ! » Il ne restait plus à cette belle âme, qu'à s'envoler vers son bien-aimé. Ce moment ne tarda pas. La nuit du mardi au mercredi fut mauvaise, elle souffrait beaucoup d'oppression ; elle demanda qu'on la mit dans son fauteuil à la salle de communauté. Vers le matin, elle se trouva mieux et put avoir encore le bonheur de communier. Quelques heures plus tard une douce agonie commença. Monseigneur Lauwers accourut auprès de la mourante, les religieuses se réunirent autour d'elle. Ce fut dans cette sainte société, dans cette chère salle de communauté, dans son costume religieux, jouissant de sa connaissance, écoutant et répétant de brûlantes aspirations, que notre bien aimée soeur expira. Sa dernière prière fut celle-ci : Jésus, Marie, Joseph que mon âme repose paisiblement dans votre sainte compagnie.
« Quelle sainte mort, » disait Monseigneur Lauwers en partant, « je suis heureux d'avoir vu une si belle mort ! » « Pour moi, » disait un autre ecclésiastique, « je n'oserais pas douter que cette belle âme ne soit déjà au Ciel. »

Une religieuse annonce cette aimable mort à la supérieure générale en ces termes : Que nos cœurs ne se livrent pas à la tristesse, mais à la joie, car votre chère enfant, notre bonne soeur Kostka n'est pas morte, elle vit là-haut, son divin Epoux vient de l'appeler à Lui !

Madame Caroline

Melle Augustine Dal, née à Mouscron le 19 Novembre 1798 ; professe le 5 Avril 1837, décédée à Mouscron le 20 Décembre 1870.

Une bénédiction du Ciel était descendue sur la famille de notre chère soeur. De neuf enfants dont elle se composait, cinq entrèrent en religion. Augustine prévenue aussi de cette faveur ne peut cependant en jouir que plus tard ; elle eut avant cela de longues années à remplir de devoirs envers son digne Père, devenu infirme et sa soeur Thérèse, presque continuellement souffrante d'un asthme. Elle remplit cette mission de garde malade avec un dévouement vraiment filial ; sa soeur n'eut qu'à se louer des soins qu'elle en reçut. Toujours occupée de ses chers malades et de la direction du ménage, Augustine ne s'accordait aucune distraction ; la seule jouissance qu'elle se permit était de venir visiter ses sœurs Mesdames Catherine et Adélaïde, encore ne le faisait-elle pas fréquemment. Le bon Dieu lui ayant enlevé son père et peu d'années après sa soeur, elle quitta le monde qu'elle n'avait jamais aimé et vint retrouver dans notre cher Institut la famille qu'elle avait perdue.
On pourrait croire qu'il fut bien difficile à une novice de cet âge, à une personne habituée à faire sa volonté, de se soumettre aux usages de la vie religieuse, de s'assujettir à l'obéissance. On se tromperait quant à notre chère soeur ; d'abord sa vie précédente avait été un exercice de renoncement plutôt que de volonté propre ; ensuite Madame Caroline avait l'esprit si sérieux, une foi si profonde, qu'elle prit tout de suite à cœur l'observance de la sainte Règle et des moindres usages.
La longue expérience de Madame Caroline pour les malades et le soin du ménage donnèrent l'idée de la nommer infirmière; un peu plus tard elle devint économe ou seconde Assistante. Elle se dévoua à ces deux fonctions aussi longtemps que l'obéissance et ses forces le permirent. Ses procédés envers les ouvriers et les fournisseurs étaient excellents. Longtemps, notre chère soeur fit des instances respectueuses pour être déchargée de l'économat se croyant incapable de bien remplir cet emploi. Cette chère soeur était extrêmement consciencieuse surtout en ce qui concernait la justice, la vérité ; elle se serait reproché la moindre apparence de faute contre ces vertus. C'est d'après ces principes qu'elle régla toujours avec ses supérieures, ses affaires de famille.
Pendant les dernières années de sa vie, Madame Caroline fut très incommodée d'une toux accompagnée d'asthme ; elle en était surtout tourmentée la nuit ; son appétit en était tout à fait dérangé ; ceci, joint à un embarras toujours croissant à la gorge, fit qu'elle ne pouvait plus incorporer que peu de liquide. Cet état la faisait dépérir considérablement, on craignit en Mars 1870, qu'elle ne fut arrivée à sa fin. Elle reçut alors les sacrements avec une grande foi. Cependant elle parut reprendre et notre chère malade se soutint encore huit mois. Notre bonne soeur ne voulait que la sainte volonté de Dieu, ne désirant ni vivre, ni mourir, supportant avec patience les mauvaises nuits, la difficulté des aliments, les mille ennuis de ne pouvoir plus guère marcher, de devoir être servie en tout ; enfin un état d'inaction d'autant plus pénible qu'elle avait toujours été très occupée, très laborieuse ; que de milliers de pains d'autel passèrent par ses mains ! Que d'objets d'église furent par elle confectionnés ou réparés.
Vers le mois de décembre 1870, Madame Caroline se sentant plus mal, demanda à rester à la salle de communauté, où elle aurait occasionné moins de courses, où elle aurait plus facilement société ; on condescendit à son désir. C'est là qu'elle eut le bonheur de recevoir encore l'extrême Onction et le saint Viatique. Le 20 dans l'après-dîner, entourée de ses sœurs qui priaient, elle expira si doucement qu'on fut surpris de remarquer enfin qu'elle n'était plus.

Madame Eulalie

Melle Sophie Vandemaele, née à Wacken le 6 Juillet 1812 ; professe le 19 Mars 1838, décédée le 23 Février 1871.

Elevée pieusement, entourée de bons exemples , Sophie se conserva toujours bien dans le monde. Sa vocation à la vie religieuse fut peut-être la récompense de son innocence et de sa piété.
Madame Eulalie embrassa de grand cœur, la sainte obéissance ; on la vit aller d'une maison à l'autre, d'une fonction plus élevée à une fonction modeste, de supérieure redevenir simple religieuse, avec la plus aimable sérénité. Cependant elle demanda souvent à être déchargée de la supériorité. Son attrait pour la pauvreté, la mortification, les œuvres de charité lui avaient rendu ces vertus très familières. C'est Madame Eulalie qui de concert avec Monsieur l'Abbé Gillis fonda l'association de la Sainte Famille à notre maison de Malines. Pendant son séjour à l'Immaculée Conception, elle s'occupa de l'école des pauvres aussi longtemps qu'elle put. Sa prière n'était point interrompue : la présence de Dieu, les oraisons jaculatoires la tenaient dans un recueillement habituel. Elle avait pour Saint Joseph une dévotion toute filiale recourant à lui, avec une confiance qui ne se rebutait jamais, quelque retard que le Saint Patriarche mit à l'exaucer.
Le maintien soigné, l'air grave de Madame Eulalie voilaient une âme affectueuse et candide, un caractère ouvert, une aimable simplicité. Elle aimait à parler de choses pieuses et elle avait toujours un bon mot à dire aux enfants pour les porter au bien.
Longtemps avant qu'elle ne s'en aperçut, notre chère soeur portait à l'intérieur le commencement d'un mal sans remède. Elle éprouvait de temps en temps des douleurs, qui passaient. Enfin l'accident se déclara et fit de rapides progrès. Dans la crainte d'un

dénouement possible, le médecin conseilla de l'administrer ; la malade eut quelque peine à s'y résigner, tant il lui semblait qu'elle n'allait pas mourir encore. Toutefois, elle reçut les saints sacrements avec une grande dévotion. Soit que le repos eut amélioré l'état de notre malade ; soit plutôt que l'extrême Onction eut adouci son mal, elle parut aller mieux. C'est alors qu'elle écrivit à sa supérieure la lettre suivante :
« Il est juste que j'emploie mes premières forces à vous écrire pour vous remercier de toutes vos bontés pour moi, d'abord pour vos bonnes prières et ensuite pour votre si agréable visite. Cette visite, chère Mère, m'a fait tant de plaisir que je ne saurais assez vous en témoigner de reconnaissance. Le médecin me trouve mieux ; pour moi, je me trouve à peu près comme à l'ordinaire ; je ne me suis jamais sentie mal, excepté le jeudi et le vendredi de la semaine sainte, heureuse d'avoir eu une petite part à la passion de notre bon Sauveur. Je ne souffre pas beaucoup, mais aussi longtemps que ce mal intérieur ne se dissipera pas, il y a peu d'espoir ; je me remets entièrement entre les mains de Dieu pour la vie comme pour la mort. Je n'appréhende pas la mort. Si le bon Dieu daigne m'accorder encore quelques années, je tâcherai de les employer à sa gloire et de mériter pour le Ciel ; alors je serai encore un peu utile à notre cher Institut. Quel bonheur d'être religieuse et surtout de l'être dans une congrégation où règne tant de charité. Plus d'une fois, j'ai été touchée, jusqu'aux larmes, en apprenant les prières qu'on faisait pour moi. Jusqu'à présent, je n'ai pas su prier beaucoup, mais le bon Dieu ne demande pas de longues prières et je n'ai pas manqué de prier pour toutes mes sœurs et surtout pour vous, ma bonne Mère. Je me suis souvent occupée de vous avec le bon Dieu et certes s'il dépendait de moi tout vous réussirait ; mais que dis-je, ce n'est pas là, le chemin de la sainteté. Le bon Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient. Oserais-je vous prier, ma bonne Mère, de présenter mon respect à ma révérende Mère Raphaëlle et à ma révérende soeur Marcelline et mes amitiés à toutes mes chères sœurs, je les remercie de leurs bonnes prières ; je leur demande surtout cet acte de charité après ma mort afin que je puisse jouir sans retard de la présence de mon divin Epoux, de celle de nos célestes Patrons Marie et Joseph, être dans la société de notre vénéré Père et de nos chères consoeurs. Etant à la source du vrai bien, de toute richesse, le Sacré Cœur, je vous rendrai avec usure tout ce que vous avez fait pour moi. Je me sens fatiguée, il faut que je finisse. Si je puis guérir, je le devrai aux nombreuses prières qui ont été faites pour moi et peut-être bien aussi au remède de ma chère soeur Angélique. C'est depuis que j'en fais usage que le médecin me trouve mieux. Merci, ma bonne Sœur. »
Ces sentiments si touchants de piété, de reconnaissance, d'amour filial pour notre congrégation s'accrurent encore dans la suite de la longue maladie de notre vertueuse soeur. Le mieux qu'elle signale en terminant son édifiante lettre, ne se soutint pas. L'approche de l'hiver rendait incommode son séjour à l'Immaculée Conception ; son état permettant encore de la transporter, on la conduisit à la maison de St Joseph. La communauté se montra religieusement sensible à son départ ; elle-même témoigna d'édifiants regrets ; mais une réception attendrissante de sainte amitié l'attendait à Alost ; toutes les religieuses vinrent la recevoir et l'accompagnèrent à la chapelle où elle pria quelques instants. Notre chère malade passa six mois encore dans des alternatives continuelles de souffrance plus ou moins vives. Sa patience, son égalité d'humeur, son abandon à la sainte volonté de Dieu édifiaient tout le monde. Elle eut le bonheur de pouvoir communier tous les jours de règle, de recevoir une seconde fois les derniers sacrements ; il lui fut possible jusqu'à la fin de prier beaucoup et avec toute sa présence d'esprit. Elle parlait peu de la mort, mais elle y pensait beaucoup ; elle préférait d'ailleurs se tenir dans un passif abandon à Dieu. Cette bonne soeur renouvela de la manière la plus affectueuse ses sentiments de gratitude à sa supérieure pour les soins si maternels, si pieux qu'elle en avait reçu. Elle fit assurer sa supérieure générale qu'elle aurait instamment recommandé toutes ses intentions lorsqu'elle serait auprès de son divin Epoux.
Les derniers jours de sa vie furent pénibles ; elle éprouva de fréquentes syncopes qui faisaient croire à sa fin. Après l'une d'elles la malade dit doucement à la révérende Mère : « Est-ce à présent que je suis à l'article de la mort ? Oui, je le pense, »répondit la supérieure. La physionomie de la mourante resta parfaitement calme et sereine. Elle suivait de même les prières des agonisants chaque fois qu'on les récitait ; elle baisait amoureusement le Crucifix, le tenait serré contre son cœur ; enfin, elle manifestait toutes les saintes dispositions d'une fervente épouse de J.C. C'est dans cet heureux état que la mort la trouva et la retira de ce monde, le jour même de l'anniversaire du décès de notre bien aimée soeur Kostka. Elles célébrèrent ensemble ce premier anniversaire céleste.

Madame Mélanie

Melle Jeanne Bottemans, née à Ledeberg le 22 Février 1805 ; professe le 11 Avril 1833, décédée à Bruxelles le 23 Février 1871.

La grâce et le bon exemple inspirèrent de bonne heure une grande piété, un profond respect des choses saintes à notre chère soeur. Ses parents l'élevèrent fort chrétiennement ; sa soeur l'édifia par ses vertus chrétiennes et religieuses, car elle était entrée au petit Béguinage de Gand, où elle vécut avec une grande ferveur.
Presque dès son entrée dans notre institut, Madame Mélanie fut employée à l'enseignement de la musique et nommée organiste jusqu'à la fin de sa vie, elle donna ses leçons avec une exactitude et un soin admirables. Cette chère soeur savait encourager ses élèves et les intéresser par quelque récit à propos. Les autres occupations qu'on lui confia furent également remplies avec une fidélité irréprochable.
« La vie de notre chère soeur, » écrit sa supérieure à la supérieure générale, « peut se résumer en ces mots : régularité parfaite, esprit de foi, amour de sa sainte vocation. Elle a dans ses derniers jours beaucoup souffert avec résignation et consolation ; car

elle offrait ses souffrances à diverses intentions touchantes. Vous n'avez pas été oubliée, vous, ma bonne Mère ; votre visite lui a été une grande consolation, la seule qu'elle désirât.
Son amour de l'exactitude l'a accompagnée jusqu'au dernier jour. Outre le souci qu'elle a pris d'indiquer le jour et le moment de remonter telle et telle pendule, elle entendait quand une élève tardait à se rendre à son exercice de piano et demandait qui était chargée de l'y envoyer. Ce lui était une consolation d'avoir travaillé pour les fêtes jubilaires du Souverain Pontife et de souffrir pour obtenir le triomphe de la Sainte Eglise. Note chère Sœur Mélanie avait mille petites industries pour utiliser toute chose, selon l'esprit de pauvreté. En tout ce qui était de son ressort et en son pouvoir, elle avait l'humeur très obligeante. Elle témoignait aussi beaucoup de bienveillance et une extrême discrétion. Nous sommes profondément édifiées des exemples qu'elle nous a laissés et nous ne pouvons désirer mieux qu'une mort semblable à la sienne. »
Notre bien aimée soeur Mélanie avait reçu les derniers sacrements avec une foi vive et une profonde piété quelques jours avant sa mort.

Sœur Colette

Victoire Van Boven, née à Lede le 2 Janvier 1800 ; professe le 6 Novembre 1843, décédée à Alost le 10 Décembre 1871.

Si notre bonne soeur Colette n'était plus jeune lorsqu'elle entra dans notre pieuse congrégation, elle s'y mit tout de suite à l'œuvre. Elle partit d'un principe dont elle ne dévia jamais. C'est pour le bon Dieu que je me suis faite religieuse ; c'est pour Lui que je ferai tout ce que l'obéissance me prescrira. Ainsi elle n'avait que Dieu en vue et toute sa conduite le prouvait : droiture dans toutes ses démarches, franchise dans toutes ses paroles. Elle aimait et respectait beaucoup ses supérieurs, mais parce qu'ils lui représentaient Dieu, aussi leur disait-elle très naïvement sa pensée. Elle était bonne consœur faisant plaisir quand elle pouvait, mais pas au-delà, car elle n'aurait rien fait pour l'amitié des créatures. La règle était tout pour soeur Colette : Sainte Règle dit ça, Sainte Règle veut pas ça, disait-elle dans son langage.
Sœur Colette fut atteinte de surdité au moins vingt ans avant sa mort. Cette infirmité alla toujours croissant, au point qu'elle ne comprenait plus ni lecture, ni instruction. Ce fut d'abord une pénible mortification pour elle, de ne plus entendre parler des choses de Dieu, mais peu à peu, elle se résigna si bien, qu'elle n'y trouvait plus le moindre ennui. La surdité ne fut pas la seule infirmité de sa vieillesse : le rhumatisme la fit longtemps et beaucoup souffrir. Sa nature se montrait sensible à ses douleurs, mais sa volonté était toujours unie à celle de Dieu : « C'est comme le bon Dieu veut » était la réponse ordinaire, lorsqu'on lui témoignait de la compassion. Le bon plaisir de Dieu c'était véritablement là toute sa science. Notre Seigneur sait combien cet esprit de foi a surnaturalisé et rendu infiniment méritoires les plus petites actions de notre chère soeur. Elle tomba dangereusement malade à la fin de Novembre. On se hâta de lui administrer l'extrême Onction ; dans la journée cependant, il fut possible de lui administrer le saint Viatique. Son état s'améliora et pendant les quelques jours qu'elle vécut après, elle eut encore le bonheur de communier. Le 10 Décembre elle expira si doucement qu'on ne s'en aperçut pas.
Sœur Colette a suivi la voie la plus courte, la plus sûre pour arriver au Ciel : foi simple, humilité franche, droiture constante. On peut donc répéter ici ce qu'on a écrit d'elle à sa mort : notre chère soeur est assurément parvenue au but à jamais heureux.

Madame Victoire

Melle Mathilde Reyniers, née à Bruxelles le 1er Février 1830 ; professe le 10 Septembre 1858, décédée à Malines le 1er Novembre 1872.

Cette chère consoeur était depuis peu orpheline de sa mère lorsque son père la mit en pension à notre maison de Malines. Elle s'y montra tout d'abord ce qu'elle resta toujours : enfant pleine de foi, franche et gaie. Sa première lettre à son père disait assez tristement qu'elle ne s'habituait pas. La maîtresse générale lui fit remarquer que ce langage inquiéterait son père et l'engagea à le modifier : « Oh ! dit –elle, c'est ainsi, je ne sais pas parler autrement que ce que je pense. » On comprend que sa raison, sa belle humeur qui lui fit des amies de toutes ses compagnes, dissipèrent bientôt ce nuage. Etant douée d'une heureuse mémoire et d'un excellent jugement, l'étude lui était facile ; elle s'y appliquait avec grand succès.
Son éducation terminée, Mathilde rentra chez son père, dont elle tint la maison avec ordre et économie, sous la direction d'une bonne et respectable tante. Non seulement elle donnait par sa conduite beaucoup de consolation à l'auteur de ses jours mais elle exerçait le plus heureux ascendant sur ses frères. Mathilde s'était liée d'une étroite amitié avec une de ses compagnes de classe, jeune fille solidement pieuse comme elle. Unies dans leurs études et dans leurs jeux, elles le furent dans leur piété et dans leurs bonnes œuvres plus tard. Les deux amies prirent surtout à cœur l'œuvre des catéchismes. Notre future soeur eut en partage les garçons. C'était étonnant de voir, comme elle les maintenait et s'en faisait écouter. Ces bons enfants aimait une maîtresse qui exerçait sur eux un dévouement ferme ; s'ils la rencontraient dans la rue, ils lui faisaient toutes sortes de politesses.
Melle Reyniers désirait se faire religieuse, mais elle ne pouvait quitter son père assez âgé et souffrant. Le Seigneur lui ayant enlevé ce père auquel, elle s'était si parfaitement dévouée, elle entra au Noviciat. Le temps d'épreuve ne se passa point sans combats : l'habitude de commander plutôt que d'obéir, les jouissances qu'elle avait goûtées dans l'accomplissement des bonnes

œuvres, lui faisaient quelquefois jeter un regard en arrière ; mais elle triomphait de ces tentations et son noviciat se passa avec ferveur.
Dès son noviciat, Mme Victoire fut employée à l'enseignement ; on remarqua aussitôt son excellente méthode : ses questions étaient nettes, ses explications claires et précises ; elle suivait graduellement ses élèves, s'attachant surtout à leur donner de bonnes notions élémentaires. C'était en tout le côté pratique qu'elle cherchait. Dans les leçons de religion et de piété, comme dans l'instruction profane, point de poésie, mais simplicité et solidité. Ses élèves la trouvaient d'abord un peu sèche, mais insensiblement sa bonne logique, certain esprit d'originalité dans sa manière, son dévouement si soutenu jusque dans les plus petits soins, la leur faisaient apprécier, elles l'estimaient et l'aimaient ensuite d'une vraie affection.
Notre chère soeur Victoire commença à souffrir de l'asthme environ deux ans après sa profession. Cette incommodité alla s'aggravant jusqu'à sa mort. Cependant il lui arriva peu de se dispenser de sa classe. Souvent après avoir passé la nuit à tousser, suffoquer, elle se levait et allait donner ses leçons avec courage. Malgré son état de souffrance, Madame Victoire fut nommée supérieure de notre maison du St Cœur de Marie à Malines. Elle fit quelques représentations sur son état de santé et sur son peu de vertu. Mais l'espoir qu'ayant moins de leçons à donner, elle se serait mieux portée, fit qu'on insista. La bonne religieuse se soumit et pendant trois ans, elle dirigea la maison avec tout le zèle que lui permettaient ses forces. Alors on lui retira le fardeau, ce qu'elle regarda comme une grande faveur et reprit rang parmi les religieuses dans la même maison, elle offrit ses services à la nouvelle supérieure et les lui rendit quand elle en fut privée sans s'immiscer indiscrètement ou s'imposer le moins du monde.
Au mois de Septembre 1872, la communauté du St Cœur de Marie alla, comme de coutume, faire la grande retraite à la maison mère. Madame Victoire y fut comme les autres, mais avec la pensée que c'était pour la dernière fois ; elle le dit à plusieurs reprises pendant les exercices, qu'elle suivit de son mieux. En quittant Coloma, elle dit adieu à tout le monde. Huit jours après son état empira à tel point qu'on dût l'administrer et le 1er Octobre, notre chère soeur quittait ce monde pour le Ciel.
Voici l'éloge qu'en fait sa supérieure : « Notre bien aimée soeur Madame Victoire édifiait beaucoup la communauté par son exactitude à ses exercices de piété ; elle n'en omettait, ni diminuait aucun, malgré son état maladif et le sommeil accablant contre lequel elle avait constamment à lutter, ce qui les prolongeait souvent indéfiniment ; ainsi elle mettait parfois cinq quarts d'heure à dire Matines.
Elle était vraiment humble : quoiqu'ayant été supérieure de la communauté et s'y trouvant une des plus anciennes, elle cédait facilement même à de jeunes religieuses. Se prononçant quelquefois assez énergiquement contre certains travers, elle avait cependant un grand fonds de bienveillance et sous des dehors un peu rudes, elle cachait un cœur sensible et très compatissant. Son esprit de pauvreté était remarquable ; elle s'offrait toujours à porter ce qui ne pouvait plus servir aux autres ; elle tirait parti de tout et avait fort à cœur le bien de la maison. Cette chère enfant était aussi extrêmement obéissante, demandait des permissions pour les moindres choses ; pendant sa dernière maladie, cette vertu fut encore plus remarquée : si l'une ou l'autre religieuse lui disait : ma chère soeur, voulez-vous que je reste auprès de vous, ou ne désirez-vous pas telle chose ? Elle répondait simplement : comme la révérende mère voudra.
Ayant depuis plusieurs mois le pressentiment de sa fin prochaine, Madame Victoire recommandait au médecin de ne pas la laisser mourir sans l'avertir ; aussi quand celui-ci lui annonça qu'elle pourrait recevoir les sacrements, ne manifesta-t-elle ni surprise, ni regret. Elle voulut apprendre elle-même la nouvelle à ses sœurs et elle le fit avec un calme parfait. Les derniers moments de cette bonne religieuse furent des plus édifiants ; pas une plainte, pas un mouvement d'impatience ; elle priait constamment et lors même qu'elle divaguait, c'étaient toujours des phrases pieuses qui s'échappaient de ses lèvres, particulièrement des actes de confiance ; aussi chacune de nous éprouvait-elle une grande consolation à passer quelque temps auprès de cette vertueuse consoeur. »

Madame Angélique

Melle Pauline Dickhof, née à Warneton le 5 Avril 1813 ; professe le 19 Juillet 1835, décédée à Coloma le 23 Septembre 1873.

Notre bien aimée consoeur a été du nombre de ces âmes privilégiées pour lesquelles le monde n'a point d'attrait. Elevée dans la piété et la simplicité par des parents chrétiens, elle se conserva toujours sage, ennemie des frivolités, toute dévouée à sa famille dont elle était l'aînée. Ses journées bien réglées, bien remplies commençaient toujours par la prière. De bonne heure, elle se rendait à l'église pour entendre la sainte Messe. Un jour trompée sur l'heure, elle arriva beaucoup trop tôt ; elle s'assit à la porte de l'église, où on la trouva endormie. Melle Dickhof songeait sérieusement à se faire religieuse ; à l'âge de 21 ans, elle se présenta à notre vénéré Fondateur faisant alors une cérémonie de profession au couvent de Saint Jean Baptiste ; il l'accueillit avec sa bienveillance ordinaire et l'ayant examinée, il la reçut dans notre congrégation. Dès son entrée, Mme Angélique témoigna cet attachement à notre institut, cette vénération pour les Constitutions, ce dévouement à tous les intérêts de la religion qu'on a toujours remarqués en elle. Pendant son noviciat et quelques années qui suivirent, elle fut assez tourmentée de peines d'esprit, de craintes exagérées, mais ces scrupules se dissipèrent. Une fois qu'elle était plus désolée que de coutume, elle s'adressa à notre chère soeur Aloyse, morte depuis peu, cet acte de confiance dans la vertu de sa consoeur, lui procura un sensible soulagement. Aux croix intérieures succédèrent des épreuves corporelles. Ses yeux la firent longtemps souffrir ; il lui en resta une faiblesse de la vue qui l'obligea à porter des lunettes. D'autres indispositions, particulièrement le rhumatisme, la travaillèrent jusqu'à la fin de sa vie. Malgré sa santé débile, Madame Angélique remplissait avec ardeur la fonction d'économe qu'on lui confia deux ans après sa profession et qu'elle garda jusqu'à sa mort. C'est sous sa surveillance qu'on organisa matériellement la fondation de Malines, que

l'on y fit bâtir des bâtisses importantes et qu'en 1846 on entreprit la construction de Coloma. Elle fit éclater dans ces entreprises une grande confiance en Dieu : elle ne se décourageait pas lorsque qu'elle se trouvait sans fonds et cependant elle témoignait une joie presqu'enfantine lorsque les ressources lui arrivaient.
Naturellement généreuse et confiante, d'ailleurs détachée des biens de ce monde qu'on n'emporte point à la mort, disait-elle, Madame Angélique trouvait toujours moyen de faire des bonnes œuvres surtout en faveur du Souverain Pontife et de l'Eglise ; elle était visiblement heureuse en dirigeant les magnifiques illuminations que les évènements religieux inspiraient.
Dans ses rapports avec les livranciers, Madame Angélique était ferme, juste et bonne. Elle aimait à faire du bien aux petites gens. Par des conseils, par des mesures encourageantes, elle obtenait qu'on évitât ou qu'on cessât des choses dangereuses ; elle s'y prenait de si bonne façon, que tous ces gens l'aimaient beaucoup et la regrettèrent avec larmes à sa mort.
Au commencement de 1873, Madame Angélique éprouva un malaise qui appela l'attention ; ce n'était pas sans raison, car quelques semaines après, il lui survint une attaque d'apoplexie bien prononcée. Elle eut alors le bonheur de recevoir les sacrements. Elle se remit, mais conserva des traces de son accident : diminution de mémoire, souvent un peu d'embarras dans la parole, difficulté à monter. Il était impossible de ne pas s'attendre à une rechute : le 21 Septembre nos craintes se réalisèrent. On trouva notre chère soeur dans son lit frappée d'une forte attaque ; elle avait un côté paralysé, était presque sans paroles, mais possédait toute son intelligence. Le médecin ordonna de l'administrer immédiatement. La malade reçut d'abord le saint Viatique, plus tard l'extrême Onction, avec le plus grand calme et la plus douce piété. Son état ne parut guère changer jusqu'au 23 ; dans la matinée de ce jour, elle entra en agonie ; pendant deux heures qu'elle vécut encore, elle suivit avec parfaite connaissance toutes les prières qu'on lui suggérait, baisait son crucifix, son anneau avec effusion, faisait le signe de la croix, tenait le cierge bénit avec force. C'est ainsi que notre édifiante et bien-aimée soeur rendit le dernier soupir, au milieu de la communauté réunie autour d'elle.

Sœur Ida

Jeanne De Wechter, née à Malines le 2 Juin 1840 ; professe le 22 Avril 1867, décédée à Bruxelles le11 Février 1874.

Jeanne ayant perdu ses parents de bonne heure, fut placée à l'orphelinat de Malines. Sa docilité, sa piété, sa douceur, la firent aimer de ses directrices et de ses compagnes. Elle apprit fort bien la couture et d'autres ouvrages de mains ; mais comme elle n'était pas forte, on l'avait peu exercée au travail domestique. Jeanne se sentit appelée à la vie religieuse ; le prêtre auquel elle s'en ouvrit, nous l'adressa. Cette bonne enfant fut reçue chez nous à la fête de St Joseph ; sans mettre les pieds dans le monde, elle passa d'un pieux asile dans la maison de Dieu. On avait espéré que la santé de la postulante, puis de la novice se fortifierait, mais il n'en fut pas ainsi ; on n'eut pas le courage de la faire rentrer dans le monde vu sa situation d'orpheline sans ressource. Sœur Ida était d'ailleurs bonne, pieuse, dévouée. Elle passa 12 ans dans notre Institut toujours édifiante, toujours aussi plus ou moins languissante. Un dépérissement plus sensible se produisit en Janvier 1874 et, en quelques semaines, il conduisit notre chère soeur à la mort. Elle avait reçu très pieusement le saint Viatique et l'extrême Onction. Après une agonie assez longue, elle s'éteignit doucement et alla présenter au divin Epoux la vie innocente qu'elle avait menée ici-bas. Les textes que porte le pieux souvenir caractérisent bien soeur Ida : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. » « Bienheureux les pacifiques parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu. » « Bienheureux les pauvres d'esprit parce que le royaume de Dieu leur appartient. »

Madame Euphrasie

Melle Rufine Dassonville, née à Herseaux le 23 Novembre 1834 ; professe le 8 Décembre 1859, décédée à Malines le 9 Octobre 1874.

L'enfance et la jeunesse de cette chère soeur se sont passées dans la pratique de la piété et le constant éloignement des plaisirs mondains. Elève soumise et studieuse à la pension ; congrégationiste fervente dans le monde ; pleine de respect pour sa mère, toujours condescendante pour ses frères et sœurs, elle voulut assurer sa persévérance dans le bien, sauver son âme en se consacrant entièrement à Dieu. Madame Euphrasie édifia les différentes maisons où elle fut envoyée, s'appliquant surtout à ses exercices de piété et tâchant de faire du bien aux enfants. Elle souffrit longtemps du sommeil à la méditation ; c'était pour elle un sujet de grande mortification et souvent d'inquiétude. Dès avant son entrée en religion, notre chère soeur était fort tourmentée intérieurement. Notre Seigneur permit que cette croix fut son partage jusqu'au bout. Le divin Epoux se plut en cela à exercer la vertu de son épouse et celle des supérieures qui la dirigeaient. Pendant sa maladie qui dura plusieurs années, notre bien aimée soeur eut de fréquentes inquiétudes sur sa mort ; cependant dès qu'elle sut qu'il n'y avait plus de guérison, elle se résigna au bon plaisir de Dieu. Cette soumission accompagnée d'une entière confiance devint plus parfaite encore après la réception des sacrements. La mort au lieu de l'effrayer semblait la réjouir ; elle en parlait souvent comme d'une chose ordinaire et heureuse.
Voici les détails donnés à la supérieure générale sur les deniers instants de notre chère soeur :
« Il vous tarde d'avoir quelques détails sur la mort de notre chère soeur Euphrasie. La révérende mère veut bien me charger de ce soin ; j'en suis fort heureuse et je le serais plus encore, si par ces quelques lignes, je pouvais vous faire un tableau exact de cette fin édifiante dont tout le monde a été témoin. Notre chère soeur nous a quittées vers 6 heures du soir, dans toute sa présence d'esprit, en parfaite résignation à la sainte et adorable volonté de Dieu. Le matin elle a pu communier encore ; elle avait demandé

à plusieurs reprises si le prêtre n'était pas arrivé. Se sentant diminuer, elle a témoigné le désir de ne pas rester seule ; toutes, l'une après l'autre nous nous sommes donné la consolation de lui tenir compagnie. Elle parlait peu, mais ce peu témoignait toujours de sa conformité au bon plaisir de Dieu et de sa confiance en la miséricorde divine. Dans l'après-midi, la révérende mère et quelques religieuses ont constamment prié auprès d'elle et avec elle, car à chaque prière, elle répondait avec une grande ferveur d'ange : ainsi soit-il. C'était vraiment touchant et consolant. A une prière que récitait la révérende Mère, elle a dit avec force : pour les besoins de la sainte Eglise. Une fois les classes finies, nous l'avons toutes entourée pour ne plus la quitter. Jusque vers 5 heures elle a répondu très clairement à ce qu'on lui demandait. Alors, je me suis approchée d'elle et lui ai recommandé de prier à une intention lorsqu'elle serait au Ciel ; elle m'a dit fort distinctement : Oui, ma chère soeur ; puis croyant qu'on récitait l'Ave Maria, elle l'a terminé avec beaucoup de ferveur. Ce sont, je crois, les dernières paroles qu'elle a dites. Monsieur l'Aumônier qui se trouvait dans la maison a récité les prières des agonisants. Nous avons dit le rosaire ensemble et quelques prières à St Joseph ; ces prières terminées, notre bonne soeur s'envola au Ciel. Cette mort nous a remplies de consolation et du désir d'en avoir une semblable ; pour cela nous sommes résolues plus que jamais, à vivre en saintes religieuses. D'après ce qui précède, on comprend que notre bien aimée soeur n'a pas eu d'agonie ; de 5 à 6 heures elle était comme endormie, ayant seulement la respiration un peu gênée. Son passage à l'éternité ne s'est fait remarquer que par quelques petites contractions de la bouche. Maintenant elle est là exposée sur son lit et couronnée comme au jour de ses noces.

Sœur Françoise

Catherine Humaert, née à Vlesenbeke le 5 Mars 1815 ; professe le 25 Novembre 1847, décédée le 28 Février 1875.

On pourrait résumer la vie de notre bonne soeur Françoise dans le mot : dévouement. S'oublier elle-même pour servir son Institut, pour obliger ses sœurs, c'était son attrait, sa vie. Fort peu de temps après son entrée chez nous, on la chargea de surveiller avec Mme Angélique les travaux de construction de notre nouvelle maison-mère, Coloma. Pendant deux années, sans se rebuter, ni se lasser, elle partagea les ennuis, les difficultés, les privations spirituelles inévitables dans l'éloignement de la vie de communauté. Au reste ses goûts étaient si simples, si humbles, qu'elle se trouvait très bien au milieu de la poussière d'une bâtisse et sur la litière des vaches plus tard, qu'elle nettoyait les poëles, portait le charbon avec un cœur joyeux ; en un mot les ouvrages les plus sales, les plus désagréables, les plus fatigants étaient ceux qui semblaient lui plaire davantage. Toutes les religieuses qui l'ont connue, se rappellent et citent volontiers des traits d'obligeance, des soins pour les malades, au détriment de son repos et de sa santé. Sœur Françoise avait une certaine originalité de caractère et des propos qui rendaient son commerce agréable, même amusant. Une affection rhumatismale dont elle fut atteinte à Bruxelles, lui rendit la marche très difficile; elle dut même recourir à une canne. Cette infirmité exerçait sa patience depuis plusieurs mois lorsqu'elle eut la pensée de s'adresser à St Antoine après une neuvaine, elle recouvra subitement l'usage facile et libre des jambes.
La santé de soeur Françoise se soutenait fort bien depuis lors, mais dès le commencement de l'hiver 1874 elle se dérangea ; cette bonne soeur perdait l'appétit, toussait la nuit et le jour, ses forces diminuaient sensiblement ; elle continuait cependant à faire tout ce qu'elle pouvait ; enfin elle dût se mettre au lit; l'épuisement devint tel qu'on lui administra les saints sacrements. Sœur Françoise pénétrée de regret de ses fautes, animée du courage de l'humilité, demanda à plusieurs reprises pardon des peines qu'elle avait pu causer, des mauvais exemples qu'elle avait pu donner. Recueillant bientôt le fruit de la promesse de Notre Seigneur : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos de vos âmes. » Sœur Françoise passa dans le calme les quelques jours qu'elle vécut encore et mourut presque sans agonie.

Madame Honorine

Melle Colette Van den Hove, née à Lennick St Martin le 19 Mars 1815; professe le 27 Septembre 1836, décédée à Malines le 15 Mai 1875.

La vertu sincère accompagnée de la bonté a le privilège d'être estimée et aimée de tout le monde. Notre chère soeur Madame Honorine, douée de ces précieuses qualités, en a recueilli tous les fruits.
Appartenant à une famille profondément chrétienne, Melle Colette Van den Hove fut élevée dans la piété ; elle s'y forma autant et plus même, par les exemples que par les leçons de ses parents. Afin de faciliter son instruction, les bonnes écoles manquant dans son endroit natal, on la mit chez une tante béguine à Alost pour qu'elle fréquentât notre externat. Sa conduite, son application ne laissèrent rien à désirer ; ses progrès répondirent à son travail et ses succès en arithmétique et tenue de livres furent remarquables. En même temps qu'elle s'instruisait, cette bonne élève avançait dans la vertu ; son cœur se portait vers Dieu, elle comprenait les vanités du monde et elle conçut le dessein d'embrasser la vie religieuse. Ses bons parents ne s'y étant pas opposés, elle se disposa à tout quitter. La future Dame de Marie ne pouvait manquer d'aller solliciter la bénédiction de son Eminence le Cardinal Sterckx son cousin éloigné. Le digne et pieux prélat la félicita non seulement d'être favorisée de la grâce d'une si sainte vocation, mais encore de son bonheur d'être admise dans la fervente congrégation dont Mr le Chanoine Van Crombrugghe était fondateur. Le cardinal connaissait intimement notre vénéré Père, il rendit en cette circonstance un bel hommage à sa vertu. Dans le cours de l'entretien Monseigneur dit à sa jeune parente qu'elle ne devait pas s'attendre aux

consolations de la dévotion. Etait-ce pour l'éprouver ? Etait-ce un avertissement du Ciel ? Le fait est que notre vertueuse soeur n'eut jamais que des sécheresses, dans la prière et la méditation. Elle en gémissait, elle s'en humiliait et n'en continuait pas moins à remplir ses exercices de piété avec la plus parfaite exactitude. Elle racontait quelquefois agréablement qu'elle avait joui de cinq minutes de très sensible dévotion au couvent de St Joseph. Melle Colette fut envoyée à Mouscron pour y faire son noviciat. Aussi fervente novice qu'elle avait été pieuse élève, elle obtint les suffrages unanimes et fut reçue à la sainte profession. Après divers changements de maison dans lesquels elle donna toujours des preuves d'un excellent esprit religieux ; après un essai dans la fonction d'économe qui ne réussit pas, elle revint au St Cœur de Marie, déjà témoin de sa prudence, de sa charité, de son humilité dans le temps que cette maison n'avait pas de supérieure. Cette fois ce fut pour ne plus la quitter. Madame Honorine fut nommée seconde conseillère de la supérieure et maîtresse de l'école des pauvres. Un peu plus lard lorsque Madame Eulalie qui avait fondé l'Association de la Sainte Famille avec Mr l'Abbé Gillis eut quitté Malines, notre chère soeur reçut la direction de cette belle œuvre. Elle semble se trouver complètement dans son élément : le soin des pauvres. Qui pourrait rapporter tout ce que son zèle lui inspira de soins, de vigilance pour faire avancer les enfants, pour les corriger, les préserver, les encourager. Etudier des méthodes, demander des conseils, solliciter des secours, elle ne négligeait rien. Les bonnes femmes de la Ste Famille trouvaient en elle une conseillère, une consolatrice dans toutes leurs difficultés. Mais que n'était-elle pas en communauté ? Son respect pour ses supérieures, sa bienveillante bonté pour ses sœurs, sa régularité, sa simplicité, sa droiture, son humeur accommodante qui se prêtait à tout, cette réunion de qualités édifiait tout le monde.
Notre chère soeur Madame Honorine faisait le bien avec d'autant plus de mérite que sa santé était habituellement mauvaise. Pendant de longues années, elle ne se maintint qu'au moyen de fréquentes saignées et d'une diète très rigoureuse, de sorte qu'elle souffrait beaucoup de la faim. Au commencement de l'année 1874, il lui vint des ganglions dans le cou ; elle fut prise de violentes névralgies dans la tête, dans les bras. La nuit, le jour, à tout moment ses souffrances la saisissaient, l'empêchaient de dormir, de manger. Ses ganglions grossissaient, perçaient, pour recommencer, ce qui lui imposait une gêne aussi fatigante que douloureuse. Cependant notre pauvre malade était patiente et résignée, tout en demandant au bon Dieu sa guérison pour travailler à sa gloire. Le divin Maître en avait décidé autrement : pour couronner cette longue maladie et pour terminer cette humble et vertueuse existence, il permit qu'une attaque d'apoplexie mit fin à tout. La zélée Directrice de la Ste Famille faisait les préparatifs pour la réunion des femmes, lorsqu'elle tomba affaissée. On eut beaucoup de peine à la transporter dans l'endroit le plus voisin, c'était la cuisine. Le médecin conseilla de la faire confesser tout de suite. La malade dont la tête était très embarrassée et les idées fugitives, demanda à sa jeune supérieure de l'aider à s'examiner et à faire l'acte de contrition. Ce ne fut qu'après sa confession qu'on la transporta à l'infirmerie ; elle y reçut le saint Viatique et l'extrême Onction. Pendant les quelques jours qu'elle vécut encore, elle témoigna beaucoup de piété, de reconnaissance et d'attentions pour ses garde-malades. Elle demanda à voir sa supérieure générale qu'elle accueillit avec les plus filiales démonstrations de joie et de gratitude. La supérieure fut sensiblement touchée des beaux sentiments d'affection pour l'Institut exprimés par la chère mourante. C'était surtout pour cela que Mme Honorine avait désiré parler à la supérieure générale, elle lui réitéra les plus affectueux remercîments pour la visite qu'elle en recevait.
Cependant la paralysie gagnait : la parole devenait inintelligible ; le samedi vers quatre heures du matin, la belle âme de notre chère soeur s'échappa doucement et la Sainte Vierge sans doute la présentait à Celui qui est venu évangéliser les pauvres.
La mort de notre bonne Dame Honorine fit voir combien elle était estimée du clergé, aimée de sa communauté et des femmes de l'Association.
« L'attachement des bonnes femmes » écrit-on pour celles qu'elles appelaient leur Mère « s'est montré d'une manière émouvante à la réunion d'hier : nous n'avons pas le cœur de chanter aujourd'hui, ont-elles dit, quand on leur présentait les cantiques, nous sommes trop tristes, nous allons prier pour Mme Lorine (c'est ainsi qu'elles l'appelaient) ; alors elles se sont mises à prier d'une manière touchante. Après la méditation du chapelet, elles ont toutes voulu dire un dernier adieu à leur consolatrice. Pas d'encombrement, pas le moindre désordre, mais un silence recueilli et pieux qui n'était interrompu que par des sanglots. Toutes après avoir prié un moment et fait une croix sur la défunte, lui adressaient un mot en pleurant, la caressaient au visage ou lui serraient les mains, puis faisant un salut se retiraient en versant des larmes. »
On écrit au sujet du service : « Je vous prie de me faire savoir d'avance, combien de Dames de Coloma viendront au service, afin de préparer des chaises, car il y aura beaucoup de monde au service. On dit en ville que si le Cardinal était mort, on n'en parlerait pas plus, on n'en pleurerait pas autant que pour notre bien-aimée Sœur Madame Honorine. »

Sœur Sophie

Catherine Killaert, née à Bruxelles le 16 Janvier 1820 ; professe de 19 Mars 1846, décédée à Alost le 16 Mai 1875.

Lorsque Catherine avait passé laborieusement la semaine, elle consacrait tout son dimanche à visiter les églises et à catéchiser les pauvres. L'esprit de piété et le mépris du monde lui inspirèrent le désir de se consacrer à Dieu. Elle a été pour notre Institut une bonne religieuse. Sous une certaine rudesse extérieure, elle cachait une grande sensibilité de dévotion et de charité.
Deux ans après son entrée en religion, Sr Sophie fut employée à l'instruction des pauvres ; elle se dévoua à cette bonne oeuvre de bon cœur et avec beaucoup d'énergie. Que d'enfants lui doivent de savoir leurs prières, le catéchisme, le tricot et la couture !

Notre pieuse soeur aimait la prière, la sainte communion qu'elle n'a jamais omise, car sa piété était simple et confiante. Sa manière d'être avec ses consoeurs était agréable, elle aimait à rire et à faire rire.
Sr Sophie fit successivement l'école des pauvres dans la plupart de nos maisons ; en dernier lieu, elle fut envoyée à Alost où elle exerça son dévouement pendant une quinzaine d'années. Quoiqu'incommodée de rhumatisme, elle continuait ses soins de tous les jours aux enfants. Vers Pâques de 1875, il lui vint un terrible anthrax près du cou. Ses souffrances furent incroyables par le mal même et par une soif dévorante. Son état inspira des craintes sérieuses, on lui administra les derniers sacrements. On conçut un peu d'espoir, mais on le perdit bientôt et le jour de la Pentecôte, après cinq semaines de maladie, elle mourut paisiblement à 11 heures du soir.
Quoi de plus édifiant que les dispositions de Sœur Sophie ! « Dès qu'elle se fut alitée, elle s'abandonna au bon plaisir de Dieu, ne voulant absolument pour la vie ou pour la mort, que ce que le bon Dieu voulait. Les oraisons jaculatoires se rapportaient presque toutes à l'accomplissement le plus parfait en elle de cette divine volonté. Epuisée de force, les derniers jours, elle ne disait plus que : comme le bon Dieu veut. La commissionnaire qui partait en pèlerinage à Montaigu lui dit : Sœur Sophie, je vais demander à la Ste Vierge de vous guérir. Gardez-vous bien, reprend la malade ; d'un ton décidé, je ne veux que ce que Dieu veut, vivre ou mourir.
Nous perdons dans cette soeur une religieuse édifiante faisant très exactement ce qui était de son devoir, aimant les pauvres et s'y dévouant généreusement.

Madame Augusta

Melle Wilhelmine van Romunde, née à Amsterdam le 20 Avril 1851 ; professe le 5 Avril 1874, décédée à Coloma le 1er Décembre 1875.

La sagesse divine dirige les évènements avec force et dispose tout avec douceur. Sapience, VIII, 1
Madame Augusta fut le constant objet de cette divine sagesse : conduite, poussée par une force irrésistible dans le cours de sa vie si limitée, elle arriva à l'heureux port d'où, après une sainte étape de quatre ans, elle devait aller prendre possession du repos sans fin.
Wilhelmine van Romunde appartenait à une famille distinguée. Son père unissait à la noblesse de son nom, la noblesse du caractère, l'intégrité des bons principes.
Il fut sous Guillaume II ministre des cultes. Monsieur van Romunde laissa en mourant, trois filles ; Wilhelmine était la plus jeune. Devenue orpheline de père et de mère, elle fut confiée à son tuteur Mr Westerwoudt, qui avait épousé sa soeur aînée. En homme consciencieux, le beau-frère prit grand soin de l'éducation de sa pupille ; celle-ci douée de moyens remarquables, répondit parfaitement aux leçons qu'elle reçut. Après avoir fréquenté un bon externat elle acheva son éducation à notre maison de Coloma, où elle passa trois ans et demi. Son humeur facile, sa grande bonté de cœur la firent toujours beaucoup aimer de ses compagnes, en même temps qu'un esprit docile, une constante application la rendaient élève fort agréable pour ses maîtresses. Ses succès dans les concours, aux distributions des prix la laissaient toujours modeste et n'excitaient la jalousie de personne. A une parfaite instruction de la doctrine chrétienne, elle joignit bientôt la piété. Sa dévotion à la Ste Vierge la porta à solliciter l'entrée de la Congrégation des Enfants de Marie ; non seulement elle fut admise, mais elle porta sa médaille avec tant d'édification que les congrégationistes l'élurent préfète. Marie rendit à son enfant, affection pour affection ; elle lui inspira la pensée de l'état religieux, la soutint dans ce désir, l'y fortifia si bien que la jeune fille ne douta plus qu'elle ne fut véritablement appelée au bonheur de se consacrer à Dieu. Dans cette persuasion, Wilhelmine écrivit à son tuteur ; pour lui faire connaître son dessein et le prier de la laisser encore en pension, afin disait-elle, qu'ayant acquis plus d'instruction, elle put se rendre plus utile dans l'enseignement. Comme on le suppose assez naturellement, Mr Westerwoudt douta de la vocation, trouva le demande prématurée et refusa. La pensionnaire dut quitter le couvent pour rentrer immédiatement dans sa famille.
Les vues de Dieu sont bien souvent contraires aux prévisions des hommes. Une circonstance ne tarda pas à sembler donner raison à Mr Westerwoudt, mais cet évènement ne servit même, qu'à rendre plus éclairée, plus ferme, une sublime vocation. Orpheline, d'un aimable caractère, très jolie, Melle van Romunde fut bientôt recherchée en mariage. Elle ne songeait pas le moins du monde à cet état, comme on le sait, et cependant elle ne fut pas insensible aux excellentes qualités d'un jeune homme qu'on lui proposa. Son tuteur et diverses autres personnes l'engagèrent à accepter ; elle ne résista pas, mais son âme candide ignorait le portée de son engagement ; elle le déclara plus tard. Elle avoua aussi, que se trouvant au pied de l'autel, elle se souvint qu'elle avait songé à une autre alliance. Notre Seigneur n'avait cédé que pour un temps ; il reprendra bientôt ses droits : l'Enfant de Marie deviendra l'Epouse de Jésus. Arrivés à Venise, les jeunes mariés durent s'y arrêter. Mr Kuinders était devenu sérieusement malade. Wilhelmine se dévoua à son mari avec un zèle qu'on n'aurait pas attendu de son âge, de son inexpérience ; elle ne négligea point l'essentiel : prier, faire prier et procurer tous les sacrements au cher malade. Mr Kuinders succomba. Cette union n'avait été qu'un rêve.
Revenue à Amsterdam, après avoir rempli les devoirs que la religion et les bienséances prescrivent, la jeune veuve crut pouvoir se permettre une visite à ses Mères de Coloma. Revoir ces lieux et sentir se renouveler ses premiers désirs, ce ne fut qu'une même chose. Elle s'en ouvrit aux supérieures, qui voulurent prendre le temps d'examiner cette affaire. De son côté Wilhelmine en conféra avec plusieurs ecclésiastiques et jésuites ; elle fit différentes fois le voyage d'Amsterdam à Malines. Enfin après treize mois de

prières et de réflexions, la jeune veuve Kuinders fut amenée au noviciat par Mr Westerwoudt, son tuteur, par Mme Kuinders, sa belle-mère et d'autres membres de sa famille le 9 Janvier 1872.
La postulante se retrouva aussitôt l'élève d'autrefois : même simplicité, même bonté, même enjouement, on eut dit qu'elle n'avait jamais quitté. Les exercices du noviciat n'avaient pour elle rien d'étrange, ni de difficile, elle se portait avec ardeur aux devoirs religieux, prenait gaîment sa part des occupations domestiques. C'est en cela surtout que se faisait surtout remarquer sa simplicité : cette jeune femme habituée à être servie, à qui on avait prodigué les égards, les prévenances surtout pendant son denier séjour dans le monde, n'aimait rien tant que de servir les autres et de s'occuper humblement, comme il est d'usage au Noviciat. Les trois mois de postulat expirés, Wilhelmine reçut le voile. Toute sa famille voulut être le témoin de cette touchante cérémonie. Un P. Jésuite d'Amsterdam, son confesseur, vint y assister ; il y prononça un magnifique sermon qui toucha profondément l'assistance. Pour honorer la mémoire de son époux, on donna à la novice le nom d' Augusta.
Les deux années du noviciat passèrent rapidement. Mademoiselle Augusta suivait de tout son cœur les conseils de sa Mère des novices, la priait souvent de ne pas l' épargner, subissait humblement la correction. Sa nature sous certains rapports, se montrait revêche, mais elle en triomphait ; sa conscience droite et son bon jugement lui faisaient parfaitement comprendre que le progrès dans la perfection comme la paix de l'âme ne se trouve que dans la lutte généreuse. La dévotion sensible n'était pas son partage, cependant elle n'aurait rien omis, ni négligé de ses exercices de piété ; aussi, afin de les faire mieux et complètement elle tenait à les remplir en communauté. C'est pour cette raison qu'elle voulait toujours se lever à l'heure des autres afin de faire la méditation avec ses sœurs.
Ce fut avec une profonde humilité que Melle Augusta prononça ses vœux. Elle se reconnaissait tout à fait indigne d'une si grande faveur : devenir l'Epouse de J.C. après avoir donné son cœur à la créature, lui semblait un honneur impossible. Elle fit sa troisième année de noviciat avec beaucoup de ferveur, en même temps elle s'appliquait à l'étude et faisait avec méthode une classe de troisième. La sortie du noviciat fut un immense sacrifice pour Mme Augusta ; elle avait besoin d'être conduite comme par la main, d'être constamment dirigée dans les moindres détails ; d'ailleurs les occupations, l'entrain du noviciat allaient à son humeur, peut-on dire enfantine. Elle prit cependant courageusement son poste et se montra si bien en communauté, qu'elle gagna de plus en plus la sainte affection des religieuses professes.
Que n'aurait-on pu attendre de cette chère consoeur si le bon Dieu nous l'avait conservée ! La santé de Mme Augusta s'était altérée dès la première année de son noviciat, mais elle paraissait rester faible au même degré, on pouvait donc espérer que le temps la fortifierait. Insensiblement après sa profession, elle s'affaiblit. Cependant ennemie de toute dispense, cette bonne religieuse ne voulait pas qu'on s'occupât d'elle, qu'on fit des remèdes, qu'on prit des précautions. C'était véritablement lui faire de la peine, l'étonner même que de s'informer de sa santé. Elle continua toute sa besogne, tous ses exercices jusqu'au dernier jour de sa vie ; on peut dire de Mme Augusta qu'elle est morte sur la brèche. Le premier Décembre, elle avait fait sa méditation sur la préparation à la mort qu'on lit le dernier jour du mois ; elle avait généreusement accepté la mort et s'était généreusement offerte à Dieu. Ce fut pour cette chère soeur une salutaire inspiration. Quoique plus souffrante depuis quelques jours, elle se rendit en classe à huit heures, donna ses leçons avec une certaine animation, puis retournant à la salle de communauté, elle eut peine à monter l' escalier. Le médecin vint la voir et la trouva assez mal. Cependant elle aima rester à la salle, y dina, écrivit une lettre et sommeilla. Vers quatre heures, elle commença à souffrir de fortes oppressions. On la transporta, malgré elle, au lit. Le médecin revint, la fit administrer tout de suite. A huit heures et demie notre chère soeur avait quitté ce monde. Cette mort si prompte n'était pas imprévue. Sans trop l'avouer, Mme Augusta qui craignait la mort, y pensait cependant, s'y préparait ; le matin même, comme on l'a dit, elle en avait fait le sujet de sa méditation. Elle se confessa deux fois ; malgré cela elle dit à son confesseur : puis-je être tranquille ? – Oui, sans doute, soyez tranquille – Puis-je être tranquille, répéta-t-elle ? – Non seulement vous pouvez, mais vous devez être tranquille, luit dit le prêtre, avec une sorte d'énergie. Comme elle avait communié le matin, on lui demanda si elle désirait encore recevoir N.S. et elle reçut avec beaucoup de piété le saint Viatique. L'extrême Onction lui avait déjà été administrée ; remarquant elle-même qu'il restait des traces de l'onction dans ses mains, elle les présenta pour être essuyées encore. Les oppressions l'empêchaient de parler, mais les quelques mots qu'elle dit prouvent la délicatesse de conscience, sa soumission à la volonté de Dieu, son dévouement et sa reconnaissance pour la congrégation. Elle dit ses intentions généreuses à la Mère des novices et les répéta en présence de son confesseur et de la supérieure générale. « Merci, ma révérende Mère générale, » dit-elle, en tendant la main à la supérieure générale, un peu avant de mourir. Lors qu'on cessait de prier pour ne pas la fatiguer : « Priez encore, » disait-elle. « Mon Dieu, pardon pour tout. Je demande pardon à toutes. Souvenez-vous, qu'on achevait pour elle. Mon Jésus, je vous aime à la vie, à la mort. Elle faisait avec beaucoup de révérence le signe de la croix après avoir reçu l'eau bénite ou la bénédiction. Insensiblement les oppressions se calmèrent, mais l'adoucissement des douleurs annonçait la fin. Ayant baisé son crucifix et paru comprendre quelques oraisons jaculatoires, la mourante tourne la tête et exhale son dernier soupir. Les regrets qu'elle excita furent unanimes, de même que le témoignage qu'on rendait à sa bonté : Elle ne sera point jugée, disait quelqu'une, parce qu'elle n'a jamais mal jugé personne. La parfaite modestie de cette chère soeur qui ne se prévalait ni de ses moyens intellectuels, ni de son instruction, ni de ses autres avantages, son esprit de pauvreté qui la tenait saintement détachée de toute chose, au point qu'on ne trouva que l'absolu nécessaire dans ses objets classiques, que la seule prière au saint nom de Marie dans son livre de prières permettent de lui appliquer aussi la magnifique béatitude : Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume de Dieu leur appartient !